

LE CANADA FRANÇAIS

Atelier moderne
Impressions de tous genres

Hebdomadaire dévoué aux intérêts de toute la Région.

Directeur: L.-Omer Perrier.

81 ans d'existence
Fondé le 1er juin 1880

VOL. LXXXII No. 8

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA

JEUDI, 17 JUILLET 1941

D'une semaine à l'autre

L'Assurance-Chômage examinée à froid

A ceux qui aiment discuter d'une chose
sans parti-pris

Depuis le 1er juillet, chez la plupart des salariés, l'Assurance-chômage s'est traduite par une réduction de quelques cents sur l'enveloppe de paie.

C'est évidemment le côté le moins intéressant de la question, qui vaut tout de même la peine d'être examinée plus à froid; d'être étudiée pour ce qu'elle représente en elle-même, abstraction faite des 18, 24 ou 30 cents laissés en prime, et qui seraient d'ailleurs probablement passés en cigarettes et en gomme à mâcher.

Patrons comme employés connaissent maintenant dans son application le fonctionnement de la nouvelle loi. Selon l'échelle de salaire de l'ouvrier, ce dernier est appelé à fournir jusqu'à 36 cents par semaine au maximum; et le patron, de 21 à 27 cents. Quant au gouvernement d'Ottawa, il subventionne le cinquième des contributions additionnelles de l'employeur et de l'employé, tout en défrayant le coût d'administration de l'assurance-chômage.

Comme on le voit, le mécanisme est simple et clair. Toutes ces contributions, venant de trois sources différentes, sont versées à une Caisse spéciale, à la Banque du Canada.

Restent maintenant à voir les objections que l'on pose ici et là, et qu'il faudrait, elles surtout, examiner à froid.

—On dit parfois: "Quels sont les avantages que cela va donner?"

—Il semble bien que le droit de retirer un chèque pouvant varier de \$4.60 à \$14.40, selon ce qu'il était le salaire, pour les chômeurs ayant une ou plusieurs personnes à leur charge, mérite amplement d'être considéré comme un avantage. Peut-on critiquer par ailleurs la sûreté de la garantie, quand elle s'appuie sur la Banque du Canada, l'institution financière de base du pays?

On répond alors que: "tout cela est fort beau; mais qu'il y a des clauses cachées, qui prévoient que les employés pourront perdre leur droit au chèque pendant le chômage."

Assurément; et ces clauses sont loin d'être cachées, parce qu'il n'y a aucune honte à prévoir qu'un employé n'a plus raison d'être secouru, 1—s'il participe à une grève; 2—s'il refuse sans raison suffisante un emploi approprié; 3—s'il abandonne de lui-même son emploi; ou 4—s'il est renvoyé pour mauvaise conduite. C'est la grosse sagesse tout simplement; la même sagesse qui fait stipuler aux Cies d'assurance contre incendies, qu'elles ne vous paieront pas un sou, si vous vous mêlez de mettre le feu à votre maison ou de ne plus payer vos primes.

En faisant dévier la question, on pourrait peut-être prétendre que les chômeurs se verront forcés d'accepter n'importe quel travail, ou bien de tout perdre.

Allons! N'exagérons rien. La loi est claire. Elle dit: "Si l'employé refuse sans bonne raison un emploi approprié, il perd ses droits aux prestations". Ce qui signifie que les bonnes raisons à apporter ou le fait que l'emploi soit ou ne soit pas approprié, vont être appréciés par des tribunaux d'arbitrage spécialement créés pour la protection de tous. Que ces tribunaux puissent, à l'occasion, rendre des décisions pas tout à fait

justes, cela est du domaine humain; et il deviendrait enfantin de condamner une loi pour la mauvaise interprétation qu'en pourrait donner un fonctionnaire sur dix.

"Je ne chômerai peut-être jamais"—soupirent quelques-uns, en laissant leur contribution hebdomadaire de quelques cents. C'est probablement vrai; comme il est tout probablement vrai aussi que vous ne passerez pas au feu. N'empêche que vous seriez sûrement content si, une fois le feu déclaré à votre demeure, vous vous souveniez que vous avez une police d'assurance contre incendie.

(Suite à la page 19)

Prochaine assemblée du Cercle des Fermières

Demain, vendredi le 18 juillet, à 8 heures p. m. se tiendra une assemblée spéciale des membres du Cercle des Fermières. C'est à la demande de l'agronome M. Saint-Arnaud, que cette assemblée est proposée. Celui-ci organise une petite excursion des Cercles de son district à Plessisville, afin de visiter les usines de lin, qui y sont installées. Que toutes les dames du Cercle se fassent un devoir important d'être présentes à cette assemblée spéciale.

(Communiqué).

Le Clocher de Saint-Edmond reste à sa Hauteur

Contrairement à ce qui a été annoncé, la semaine dernière, dans un autre journal, les travaux au clocher de l'église Saint-Edmond, n'avaient pas pour but de le baisser, mais bien d'y installer un système de lumières destinées à guider les avions, le survolant.

Le 3e. Contingent du C. E. O. C. de l'Université de Montréal viendra faire son camp dimanche prochain

C'est dimanche prochain, qu'arrivera le 3e contingent du C. E. O. C. (Corps-Ecole des Officiers Cadets), de l'Université de Montréal, afin de faire les 15 jours d'entraînement réglementaires. Il remplacera le deuxième contingent qui était au camp depuis le 6 juillet.

Ce 3e contingent se compose des compagnies D. et K., et sera à St-Jean jusqu'au 2 août prochain.

Absent de son Bureau

Le docteur P. Marin, chirurgien-dentiste, avise sa clientèle et le public en général qu'il sera absent de son bureau, du 20 juillet au 1er août. Il profite de l'occasion pour leur rappeler que d'ici au mois de septembre, le bureau est fermé chaque jeudi et samedi soir.

A l'Hôpital Saint-Jean

Nos vœux de complet rétablissement sont acquis à Mme (Dr) Armand Gervais, (née Rose Godin) actuellement à l'Hôpital Saint-Jean, après une maladie qui a causé de vives inquiétudes.

Nous lui souhaitons une guérison radicale et un prompt retour au foyer.

LA COLONNE MOTORISÉE NOUS VISITERA VENDREDI

Officiers de l'Aviation parmi Nous

Grâce à la courtoisie de M. Guy Lafleur, un de nos ex-concitoyens et ci-devant attaché au service de reportage de La Presse, et maintenant officier de liaison entre l'aviation et le public des villes qui possèdent des aéroports, nous sommes en mesure d'informer la population, qu'une école d'observateurs de l'air sera construite prochainement au coût de \$50,000.00. M. René Gauthier est l'un des officiers de l'aviation en charge de ce département et donnera les détails des activités au fur et à mesure qu'elles se dérouleront.

M. Lafleur nous informe que l'inauguration officielle du champ d'aviation aura lieu d'ici trois semaines; le ministre de l'air nous honorerait de sa présence; notre député au fédéral, M. Martial Rhéaume, le Conseil de Ville, la Chambre de Commerce et tous les autres corps publics qui voudront prendre contact avec nos aviateurs.

Après cette cérémonie officielle, le public sera invité à faire la visite de cet aéroport qui compte déjà un grand nombre de Bâtisses modernes; l'un des derniers contrats fut accordé à Marien Wilson Ltd. de Montréal pour la construction de la dite école. On compte que 500 à 600 aviateurs seront en service d'ici quelques semaines.

Délégation de Granby parmi Nous

Lundi soir dernier, les autorités de notre ville avaient le plaisir de recevoir une délégation de la ville de Granby, composée de Son Honneur le Maire Horace Boivin; de M. A. C. Smith, pro-maire; de M. V. Vachon, J. B. Langlois, J. R. Duhamel, Raymond Chaput, échevins; J. Montfils, secrétaire-trésorier, John Dunn, chef de Police, venue assister à une démonstration de nos nouvelles pompes à incendies.

Tous ont été vivement intéressés des démonstrations faites sur le bord de la rivière et sur la rue Frontenac et n'ont que des louanges à faire de l'initiative prise par la Cité de Saint-Jean, d'avoir fait l'acquisition de ces appareils.

La délégation est retournée enchantée de l'accueil qui lui fut fait et de l'opportunité de saluer des figures amies, pour la plupart, et se propose d'acheter une de ces pompes modernes pour la protection de leur cité.

Succès à la Chambre des Notaires

C'est avec plaisir que nous avons appris que M. Roland Guillet, fils de M. le notaire G. Guillet, d'Iberville a passé avec succès ses examens écrits à la Chambre des Notaires, la semaine dernière. M. Guillet, qui a terminé ses études en mai, à l'Université de Montréal était en effet parmi les 20 candidats, qui ont tous réussi leurs examens.

Soumis à la nouvelle loi de quatre ans d'études, M. Guillet n'a eu à subir que l'examen écrit seulement. Il devra faire une année de stage dans un bureau, après quoi il sera admis au dernier examen oral.

Nous félicitons M. Guillet de son succès.

Grande Démonstration Militaire—Appel à la Population

La fameuse colonne motorisée No. 4, nous visitera demain soir, vendredi, le 18 courant, et toute la population sans exception est invitée à se rendre au terrain de la Milice, coin des rues Frontenac et Mercier, pour prendre part à l'intéressante démonstration qui y sera donnée.

Mardi soir dernier, le Capitaine W. M. Mills, C.G.G.; le lieutenant McPherson, du 22ième régiment, étaient parmi nous donnant les informations préliminaires à cette visite. Ces officiers de liaison ont complété les arrangements voulus car plus de 300 hommes et 50 camions passeront la nuit ici.

A 4.30 hres. vendredi, le 18 courant, Son Honneur le Maire Georges Fortin, les membres du Conseil, le représentant officiel de Son Excellence Mgr A. Forget, encore en repos forcé; le Rév. H. C. Winch et H. Allenby et autres citoyens de marque, iront rencontrer le détachement au Grand Bernier.

Le salut de bienvenue sera donné par le maire Fortin, au cénotaphe de la rue Laurier, où le lieutenant Colonel McKay, du 22ième, recevra ses hôtes.

Le camp mobile passera ensuite par les rues St-Jacques, Cousin, St-Charles, Bouthillier, Blvd Gouin, Mercier, St-Jacques, Jacques-Cartier, Place du Marché, St-Georges, Richelieu, St-Charles, DuSalaberry,

Bld St-Joseph, Grégoire, St-Paul, Laurier, et au terrain de la Milice.

Cette cérémonie commencera à 8 heures p.m., elle est faite pour le public et l'entrée est absolument gratuite, en voici les grandes lignes: Présentation des armes et lever du drapeau; les membres du camp auront comme compagnons le contingent C.O.T.C. actuellement aux casernes de cette ville.

Démonstration à la baïonnette.

Combat non armé. Drill à pied, avec toute la série des commandements; démonstration avec les mitrailleuses; démonstration d'artillerie mécanisée.

Durant l'intermède, le public aura l'avantage d'examiner de près les mitrailleuses Vickers, les Bren, les machines anti-tanks, les Thompson.

Il y aura discours par Son Honneur le Maire et des membres du Clergé.

Les commentaires de la soirée seront faits en français et en anglais; une fanfare de 35 musiciens feront les frais de la musique, sous la direction du sergent W. Black. Vene, en foule à ce grand déploiement militaire.

La colonne motorisée à une mission à remplir; le Canada dispose aujourd'hui d'une armée bien équipée; la colonne démontre que les soldats marchent peu. Il faut que le but de sa visite soit bien compris.

Remise des Certificats d'Etudes

La Commission Scolaire de la municipalité de Saint-Jean, a décidé de remettre les certificats d'études, reçus ces jours derniers, de Québec, aux garçons et filles qui ont passé leurs examens de 7 et de 9ième années, au cours d'une soirée intime qui aura lieu, lundi prochain, le 21 courant, à 8 heures p.m. à l'école du Sacré-Coeur, rue Laurier.

A cette soirée, sont tout particulièrement invités les parents de ces enfants; donc que tous les intéressés voient à préparer leurs enfants pour cette date à les accompagner, leur donnant par là une marque sensible de l'intérêt porté à leurs études.

La photographie d'un jeune aviateur prise à Londres

Dans une photographie prise à Londres, et reproduite dans "L'Illustration Nouvelle" de vendredi dernier, plusieurs personnes de notre ville ont pu reconnaître un jeune aviateur de Saint-Jean.

Il s'agissait en effet de M. Maurice Choquette, fils de M. et Mme Georges Choquette, de Saint-Jean, qui serrait la main à l'hon. M. Power, ministre de l'aviation canadienne et assistant ministre de la défense nationale. Comme on le sait, l'hon. M. Power de même que l'hon. M. Ian Mackenzie se sont rendus par avion à Londres remettre à M. Churchill le flambeau de la Victoire, qui symbolisait l'effort collectif du pays lors du récent Emprunt national.

D'après les plus récentes nouvelles, M. Maurice Choquette, qui est attaché au quartier-général de l'aviation militaire canadienne à Londres, se porte parfaitement bien, malgré les bombardements, qui, il y a quelques semaines étaient beau-

Aux Filles d'Isabelle

Lundi prochain, le 21 courant, à la Centrale Catholique à 8 heures, aura lieu une assemblée spéciale des Filles d'Isabelle, du Cercle de Saint-Jean; à cette réunion plusieurs questions seront discutées, entraînées celle de la prochaine Convention d'Etat.

Toutes sont priées d'être présentes et de formuler au cours de l'assemblée leurs griefs, leurs plaintes, leurs suggestions. On ne saurait trop le répéter, il faut absolument que l'esprit d'unité règne parmi les membres et cela ne sera possible que lorsque chacune sera convaincue que tout doit être pesé et discuté "aux assemblées". Les officières sont remplies de bonne volonté et chacune à sa charge respective veut assumer ses responsabilités pour donner à toutes, pleine et entière satisfaction.

Un des Nôtres nous visite

M. et Mme Médéric Lord, leur fils, Jérémie; leur fille, Margaret, de New-York, visitent actuellement leurs parents de cette ville et de Montréal; M. Lord est toujours heureux de revenir dans sa ville natale, de passer à nos ateliers où il a fait ses débuts; ce distingué citoyen a admirablement conservé sa langue, quoique dans la grande Métropole depuis son jeune âge. Son fils, Jérémie a dû subir quelques formalités pour traverser les frontières à cause de son service prochain, dans la marine américaine.

La famille M. Lord séjourne chez la mère de ce dernier, Mme Jérémie Lord de la rue St-Jacques et chez M. Dolor Lord, son frère.

Coup plus fréquents qu'ils ne le sont aujourd'hui; et qui, au dire de notre jeune concitoyen, ont fini par habituer la population à n'avoir même plus assez peur.

Nouvelles Sportives

Les Clubs de la Ligue "Yamaska" ont divisé leur programme dimanche dernier.

Après-Midi
1—Farnham à Iberville —12
7—Granby à Mariville —5
4—Cowansville à St-Bruno—5
Soir:—
3—Iberville à Farnham—4
—Mariville à Granby—
1—St-Bruno à Cowansville—5

A l'exception des clubs Mariville et Granby, tous les autres clubs ont remporté la victoire sur leur propre terrain.

Le club Cowansville continue sa poussée dans la tentative de se classer pour les éliminatoires. Dans leur série avec le St-Bruno, ils ont remporté trois victoires sur quatre joutes, ce qui les place encore en dernière position, mais à deux parties seulement de la quatrième place.

Les clubs Granby-Mariville se sont livrés un autre de ces beaux duels d'amateurs. Dans l'après-midi, Mariville ne s'est avoué vaincu qu'à la neuvième manche, après avoir terminé cette dernière manche avec les trois buts remplis. Le soir, une joute contestée, Mariville prenant la victoire par 2 à 1.

Les clubs Farnham - Iberville n'ont pu faire mieux que de diviser de nouveau leur programme. Dans l'après-midi, un total de quinze "hits" furent frappés en toute direction sur les offrandes des lanceurs Bouchard et Palmer. Langlois, Fontaine et Lalanne s'assurèrent chacun trois coups sûrs. Stewart en n'accordant que deux marges "hits" à Farnham, remporte sa cinquième victoire de la saison.

Le soir, à Farnham, une joute de toute beauté fut déroulée devant près de 300 amateurs. Le club de l'endroit profita des cadeaux des lanceurs Bissonnette et Stewart pour croiser le marbre en deux occasions, les buts étant remplis à chaque occasion. Le lanceur Domey a accordé neuf coups sûrs aux durs frappeurs d'Iberville, mais se rallia à maintes reprises pour enregistrer une autre victoire. Au cours de cette série qui vient de se terminer entre les deux clubs, Iberville s'assurât 39 "hits" pour 22 points, tandis que Farnham frappait que 17 coups sûrs pour 10 points. Bien que les victoires furent divisées, le club Iberville remporte la palme pour les coups sûrs et les points comptés qui sont d'ailleurs tous bien mérités.

FARNHAM	P	AB	R	H	Po	A	E
x-Palmer, R.	3	2	0	0	3	2	0
Beaulne, O.	5	3	0	2	3	3	1
Robillard	7	4	0	0	4	0	0
Couture	8	4	0	0	3	0	1
Bouchard	1	4	0	0	8	3	0
Palmer, H.	2	4	0	0	0	7	0
Lequin	6	3	0	0	1	0	1
Ménard	4	3	0	0	2	0	1
Domey	9	3	1	0	0	0	0
x-Lanç 3 2/3 manches							
Totaux...	30	1	2	24	15	4	

IBERVILLE—	P	AB	R	H	Po	A	E
Choinière	7	3	1	0	1	1	0
Langlois	5	5	2	3	1	2	0
Choquette	6	5	2	2	0	6	1
Fontaine	3	4	2	3	14	0	0
Larocque	8	5	2	1	1	0	0
Lussier	4	5	0	1	1	0	0
x-Lalanne	9	4	2	3	1	0	1
Génier	2	3	1	1	0	8	1
Stewart	1	5	0	1	8	3	0
x-Larivière	9	1	0	0	0	0	0

Totaux	40	12	15	27	20	3	
Manches	123	456	789	R	H	E	
Farnham	001	000	000	1	2	4	
Iberville	012	402	12x	—12	15	3	

CLASSEMENT DE LA LIGUE

	J.	G.	P.	Pour.
Farnham	16	12	4	.750
Iberville	16	9	7	.562
St-Bruno	16	8	8	.500
Granby	15	7	8	.466
Mariville	16	6	10	.375
Cowansville	15	5	10	.333

Les Régates de Valleyfield les 26 et 27 Juillet prochains

Les régates de Valleyfield auront lieu cette année, les samedi et dimanche, 26 et 27 juillet prochains dans la Baie Saint-François, située dans les limites de la cité de Valleyfield.

Organisé par le Club Nautique de Valleyfield pour le championnat de l'est du Canada, cet événement nautique est l'un des plus importants de l'Amérique du Nord car on peut y voir les yachts les plus rapides du monde se disputer les différentes épreuves qui occupent le programme de ces deux journées.

Granby visitera Iberville dimanche après-midi

Le soir, sous les réflecteurs, les deux mêmes clubs se rencontreront à Granby

Une autre série de deux rencontres importantes sera disputée entre Granby et Iberville. Dans l'après-midi, les "Red Sox" visiteront Iberville pour recevoir les "Renards", le soir, sous les réflecteurs. La venue des "Red Sox" suscite un gros intérêt dans Saint-Jean et Iberville, puisque les joueurs qui composent le club Granby affichent toujours une belle tenue tant à l'offensive qu'à la défensive, et livrent de beaux duels à leurs adversaires. Le gérant Armand Beauregard a promis de remporter deux victoires dimanche prochain et de renverser les calculs des experts. De son côté, les "Renards", forts désireux de conserver leur réputation du passé, s'attaqueront aux Visiteurs de pied ferme, afin de tenter un double triomphe dans l'unique but de se rapprocher de la tête, et d'y déloger leurs vieux rivaux, les Farnham, d'ici la fin de la cédule.

Le soir, sous les réflecteurs électriques, les deux mêmes clubs en viendront aux prises. Etant donné que c'est la première fois cette saison que les "Renards" joueront sous les réflecteurs, un fort contingent d'amateurs d'Iberville accompagneront le club pour cette circonstance. Un autobus sera à la

disposition des amateurs; le départ se fera au parc Laurier, à sept heures précises.

Dans les autres parties au programme, Farnham s'attaque à Cowansville, dans une série de deux parties, tandis que les clubs St-Bruno et Mariville se disputeront les deux autres joutes au programme.

Encore deux programmes à jouer puis ce sera le début des éliminations. Le président Gamache est anxieux de faire débiter les quatre premiers clubs le premier dimanche d'août, afin que le club soit reconnu au début de septembre. Ce champion voyageur en suite aux frais de l'Association Provinciale, soit à Sherbrooke ou à Québec.

Amateurs et partisans du baseball amateur, un peu de propagande en faveur de votre ligue. Amenez-y un ami, et l'assistance se doublera.

Club de Balle-Molle "Richelieu"

La première partie de la ligue ayant été jouée dimanche dernier entre J. O. C. et Chatelaine donna à ce dernier sa première victoire par le compte de 12 à 6; cette partie portait le compte 2 à 3 en faveur de Chatelaine à la fin de la 4ième manche, mais les erreurs coûtèrent très cher à la J. O. C. durant les trois dernières manches.

Le rapport de la partie qui se jouait mercredi soir, entre St-Pat et Barbeau vous sera donné jeudi prochain; nous imaginons que la foule était nombreuse et que les applaudissements se succédaient entre les As de Barbeau et les "Old Timers" de St-Pat.

Dimanche prochain, Chatelaine rencontrera Barbeau, sur le terrain du Collège à 2.30 hres. et mercredi soir, à 6.30 hres.; St-Pat avec J. O. C. Vous êtes cordialement invités.

La cédule étant faite, il nous fait plaisir d'annoncer que chacun des quatre clubs jouera trois parties avant le détail, lequel donnera au vainqueur la coupe Richelieu 1941.

PARTIES A VENIR

St-Pat vs Barbeau
Barbeau vs Chatelaine
J. O. C. vs St-Pat
Chatelaine vs St-Pat
Barbeau vs J. O. C.



Pour obtenir une boisson rafraîchissante, mélangez du Gin de Kuyper avec du ginger ale, du citron et du limon, de la bière de gingembre ou de l'eau tonique, puis ajoutez de la glace.

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695.

40 onces	26 onces	10 onces
\$3.45	\$2.40	\$1.05

Savez-Vous...?

QU'UNE ATTENTION SPECIALE AUX COMMANDES PAR TELEPHONE. UN SERVICE COURTOIS, UNE LIVRAISON RAPIDE vous attendent à la

FERRONNERIE

STANLEY FOISY Enr'g

161 rue Champlain - St-Jean, Qué

TEL. 811

ARTICLES DE PLOMBERIE

ARTICLES EN "PYREX"

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Distributeur de la

PEINTURE RAMSAY

Gros et Détail

La Bonne Peinture pour bien Peinturer.



LACOLLE INN

ROUTE 9 - LACOLLE, P. Q.

DANSE TOUS LES SOIRS

BUDDY CLAYTON ET SON ENSEMBLE

directement du Manoir d'Esterel, de Ste-Marguerite et du Cavalier de Lasalle, à Montréal.

Spéciaux: Jeudi soir, le "Vase d'Argent"

Prix en argent pour le "Musical Quizzle"

Vendredi soir: "SOIREE SPECIALE" pour les amis de Saint-Jean.

Samedi soir: "Allan's Hobby Horses"

Des prix seront donnés aux gagnants des courses.

CUISINE CANADIENNE

Spéciaux: FILET MIGNON, POULET, UN DEMI POULET ROTI, HOMARD, etc.

SOYEZ AU RENDEZ-VOUS A . . .

LACOLLE INN

Téléphone: Lacolle 220-285 pour réservations

J. ROLAND MEUNIER

Optométriste - Opticien

EXAMEN DE LA VUE

Optométriste officiel de la St. Johns Silk Co.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 hres.

Vendredi et Samedi jusqu'à 10 hres.

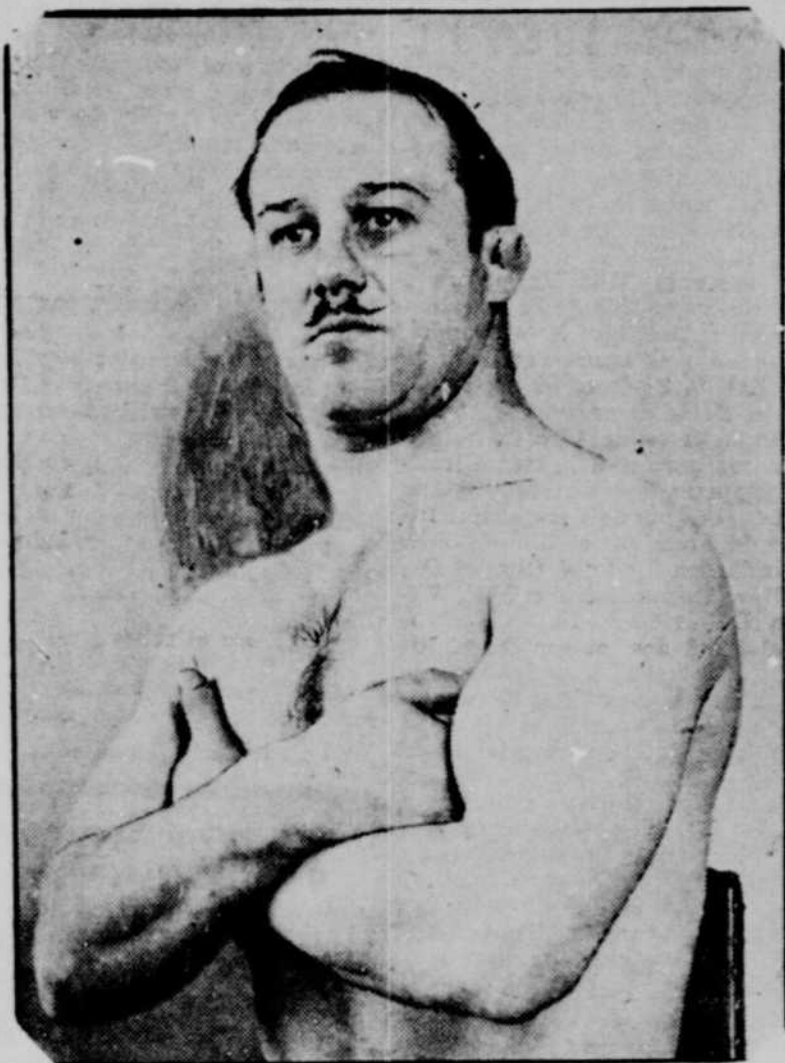
191 RICHELIEU - SAINT-JEAN, P. Q.

TEL. 2347

En face du magasin Woolworth.

Combat royal nouveau genre samedi au Stade Poutré

Première visite d'Harry Kulkovitch



JOHN MARCHAND

Une grande nouveauté pour les amateurs de lutte de Saint-Jean sera présentée au stade Poutré samedi soir par les promoteurs Samson. Cette attraction nouvelle qui fut importée d'Angleterre est désignée sous le nom de "Team Match" ce qui signifie combat double et met aux prises deux lutteurs entre deux autres adversaires.

La plus populaire équipe sera sûrement celle formée par Willie Thériault et Henri Lévesque. Ces deux athlètes de Saint-Jean auront pour mission de battre la coalition que forment les deux brillants lutteurs de Montréal Tige Delisle et Henri Dufresne.

Cette rencontre sera de deux dans trois et sera disputée suivant

les règlements réguliers, c'est-à-dire, que si un adversaire se fait renverser les épaules au matelas son compagnon perd également la chute. Cette sensationnelle nouveauté attirera sûrement une assistance-record. Le champion du monde Georges Becker, luttera dans la semi-finale contre le brutal Polonais Harry Kulkovitch et le fameux Dropkick Murphy se mesurera au rude Turc Ali Aliba. Le brillant Ragnor Haldine fera face à George Desparvis et au début, Jack Britton rencontrera John Marchand.

Les promoteurs Samson veulent obtenir les services d'un autre arbitre de la commission athlétique, peut-être Ernest Métivier ou Frank Saxm.

ABONNEZ-VOUS AU "CANADA-FRANÇAIS"

INAUGURATION D'UN SERVICE DE

"No Where"

Une promenade en Auto avec vos amis,
le soir vous rafraîchira certainement.

40 Milles aller et retour 50 sous par Personne

TAXI LAMOUREUX

Pour réservation **2636**

Chez les Damistes

Il y eût récemment une partie de démonstration entre M. Bouchard, de Saint-Jean, autrefois de Notre-Dame de Stanbridge, considéré comme champion du Comté de Missisquoi, et M. Ephrem Benoit, de Saint-Jean, considéré également comme un des maîtres dans le domaine du jeu de dames. Le résultat fut, partie nulle.

La rencontre Godin-Goyette, déjà annoncée, fut jouée dimanche dernier à l'avantage de M. Jos. Goyette qui est proclamé, vainqueur-éclair, pour Saint-Jean. Nous regrettons beaucoup, avoir perdu l'un de nos plus habiles joueurs, lorsqu'il s'agissait de nous défendre, il savait le tour de nous défendre dans les rencontres d'équipes avec l'étranger. Ce joueur, était M. Domina Labrecque, qui

est maintenant résident à Saint-Lambert. Celui-ci est détenteur du championnat régional de la rive sud.

Nous avons eu aussi la visite de M. J.-B. Rémillard, promoteur, qui fut retenu chez lui depuis plus de deux mois, à cause de maladie.

Nous espérons beaucoup que son rétablissement se fera de mieux en mieux, pour lui, et pour le succès de notre jeu, qui nous tient à coeur. (Communiquer.)

Au Théâtre Capitol

Aujourd'hui jeudi, le 17 juillet. Votre dernière chance de voir "Rebecca" avec Laurence Olivier et Jean Fontaine.

Vendredi et samedi les 18 et 19 juillet Bela Lugosi dans "Invisible Ghost" aussi Frank Morgan, dans "Hullabaloo".

Samedi soir à 10.45 Grande Vue Française avec Jules Berry dans "Monsieur Personne".

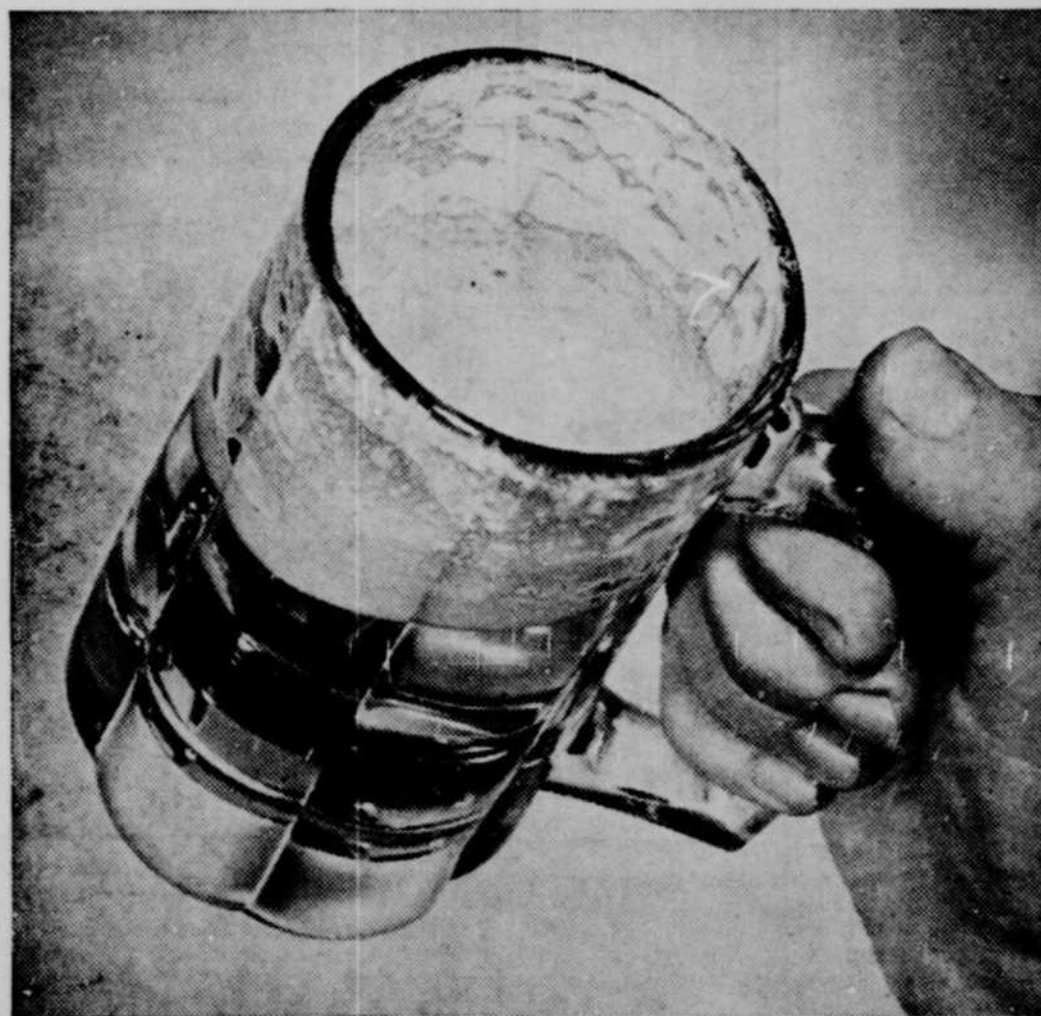
Dimanche et lundi, les 20 et 21 juillet, Pills et Tabet dans "Toi C'est Moi"; aussi Suzanne Rissler et Lucien Gallas dans "La Loupiote".

Mardi, mercredi et jeudi, les 22, 23 et 24 juillet. N'oubliez pas que c'est durant ces trois jours que vous aurez la chance de voir au prix régulier la vue si longtemps attendue: Charley Chaplin dans "The Great Dictator".

A Venir Mardi— "A Woman's Face", avec Joan Crawford et Melvyn Douglas.

Santé:—Avec la Bible et l'Evangile, je crois fermement, moi aussi, que la sagesse, la chasteté, la tempérance, la sainteté de la vie de l'âme est la meilleure productrice de la santé du corps.

Mgr BAUNARD.



"Black Horse...oui, certain!"
—elle est douce et **MOELLEUSE**
...a meilleur goût

Toujours la préférée des gens qui s'y connaissent en fait de bière, la Black Horse est aujourd'hui meilleure que jamais. Essayez un verre de cette délicieuse bière Black Horse! Faites-en venir une caisse aujourd'hui même.

LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE, MONTRÉAL
LA MEILLEURE BIÈRE DU CANADA



Ecoutez Jean Narrache au poste CKAC — tous les soirs à 9 heures, excepté le lundi et le vendredi

Nouvelles de Saint-Jean

Va-et-Vient

—M. Art. Rhéaume, de Kitchener, Ont., autrefois de St-Jean, écoule ses vacances dans notre ville, chez M. Omer Rhéaume.

—Dimanche, M. et Mme H. Vandandaigue, et les membres de leur famille, de St-Jean, se sont rendus à Sherbrooke, pour assister à la première grand-messe de leur neveu, le Père Osias, o.f.m. (L. J. Vandandaigue). Ils ont pris part au banquet offert à cette heureuse occasion; ils ont aussi visité l'Exposition Missionnaire qui se tient à Sherbrooke, ces temps-ci.

Le Rév. Père Richard Vandandaigue, s.j. actuellement à la Villa St-Jean, se rendait également à Sherbrooke, pour assister à cette cérémonie religieuse et à cette fête familiale.

Ces jours derniers, Mme Elzéar Bonneau, ainsi que sa fille, Mme Willie Boulais, de Sabrevois, se sont rendues à Québec, pour visiter Soeur Gilberte du S. C. chez les Religieuses de Ste-Jeanne d'Arc (Gilberte Bonneau) fille de Mme Elzéar Bonneau. Ces visiteuses se sont rendues également chez leur cousin, M. Philippe Méthé résidant à Québec. Elles ont joui de bien beaux jours dans la vieille capitale, et sont revenues enchantées de leur voyage.

—En visite ces jours derniers, chez M. Frédéric Archambault, de Montréal; M. Joseph Archambault et sa famille, de Gardner, Mass.; M. et Mme Téphore Terriault et leurs enfants, de Manchester, N. H.; ces derniers, fille et gendre de M. et Mme Archambault.

Les joyeux voyageurs ont visité leurs parents de cette ville et d'Iberville, de même que MM. Eugène, Armand et Mme Blanche Archambault.

—Mlle Anne-Marie Campbell passe une huitaine chez des parents et amis à Granby.

—Miles Marie Saint-Denis et Béatrice Gervais sont de retour d'une randonnée en Abitibi, au cours de laquelle elles ont traversé le magnifique Parc National des Laurentides.

—Mme Vve Alphonse Bessette, ses filles, Mlle Gertrude et Geneviève, de Providence, R. I. sont retournées à leur foyer après avoir visité leurs nombreux parents et amis, de cette ville, d'Iberville et de Montréal.

Elles ont également au cours du voyage, visité Québec et Sainte-Anne de Beupré.

—Mme Oscar Thuot, Mme Arca-de Thuot, Mlle Olgny, M. Alexis P. de Beaujour étaient de passage à Montréal, la semaine dernière.

—Mlle Lucille Boucher passait une semaine de vacances chez ses parents de Valleyfield.

—Miles Joséphine Melliello, Marguerite et Elizabeth Ouellette, Mlle Bélieu, Antoinette Guay, Alice Lamoureux et quelques amies se sont rendues en fin de semaine, à Québec, Ste-Anne de Beupré, et autres endroits de cette région.

Mme Paul Goyette, Mlle Pauline Goyette, Mme J. A. Plouffe, Mme Gaétan Gervais étaient de passage à Pierreville, vendredi dernier, à l'occasion de la mort de M. Adé-lard Côté.

—M. et Mme Joseph Lachance, de Adams, Mass., ont visité leurs nombreux parents et amis, de cette ville, ces jours derniers.

—M. et Mme Joseph Lévesque, de Richmond, Vt., en visite dans les familles Oliva Clouâtre et Fortunat Côté, au début de la semaine.

—M. et Mme Louis Lussier, de Pawtucket, R. I., ont visité ces jours derniers, MM. et Mmes Ls.-E. et Philippe Martel, de cette ville.

—M. et Mme Léo Leblanc en visite chez leurs parents, à Shawinigan Falls, la semaine dernière.

—M. et Mme Lucien Préfontaine, leur fils André, passent une quinzaine, chez leurs parents de South Durham, Shawinigan Falls, Grand-Mère, Trois-Rivières et Sherbrooke.

—M. le docteur Falcon et son épouse, leur fille, Mlle Cécile, de Pawtucket, R. I.; M. Wilfrid Camaraine, de Montréal, ont visité Mme Arthur Camaraine, au cours de la semaine dernière.

—M. et Mme Antonio Camaraine, leur fils, André; Mlle Louise Longtin, Mme Vve Arthur Camaraine, Mme Dupont, étaient de passage à Saint-Hyacinthe, dimanche dernier, rendant visite au fils de Mme Dupont, en religion, le Frère Emile, des Frères Maristes.

—M. et Mme Roméo Gaudette, leurs filles, Lucile et Denise, passent la belle saison, à leur chalet, au lac des Iles.

—Mme Joseph Deslauriers, son fils, Armand, de Pawtucket, R. I., visitent leurs parents, MM. et Mmes Ferdinand et Henri Deslauriers, d'Iberville; Henri Ménard et Emmanuel Goyette, de cette ville, et autres.

—Mlle Jeannine Ménard est revenue d'une promenade à Farnham, chez des amies.

—Mlle Florida Duguay, coiffeuse au Salon Favori, a visité ses parents et amis, de Montréal, en fin de semaine.

—M. et Mme Rodolphe Sasseville, leur fille, Marie-José, en visite dans les familles J. DeLeeuw, F. Côté et J. Sasseville, récemment.

—Mlle Jeanne Tremblay, élève du professeur Jimmy Debaty, de Montréal, a passé une huitaine chez sa mère, Mme Joseph Tremblay, de la rue Richelieu.

—M. Edouard Arbour, gérant de la Banque Canadienne Nationale, de cette ville; sa jeune fille, Jacqueline; M. Alcide Trahan, marchand, ont fait le tour de la Gaspésie, au cours d'une huitaine de repos. M. Arbour en a profité pour visiter sa mère, qui réside à Percé.

—Mme L. Marousey, Mlle Rachel Cartier et Antoinette Chassé passent quelques semaines de repos, au magnifique endroit "Les Eboulements" sur les bords du fleuve Saint-Laurent.

—M. et Mme Honoré Morais, leurs fils, Jacques et André, de Montréal, ont passé une huitaine au chalet de M. et Mme N. J. Grégoire, parents de Mme Morais, à Noyan. Mme Morais et ses enfants séjournent encore quelque temps parmi nous.

—M. et Mme Marcel Terroux, de Montréal, née Florence Buckman, autrefois de cette ville étaient en promenade en fin de semaine chez M. et Mme René Chartrand.

—Mme Victor Cartier, son épouse et leurs enfants, Michelle et Andrée, de Montréal, ont visité, dimanche dernier, Mme Vve Jacques Cartier et les membres de la famille.

—M. Jean-Paul Gouin et quelques amis sont de retour d'un randonnée, en auto, dans l'Abitibi.

—Mme J. DeLeeuw, Mlle Eva Tessier, Béatrice Gervais, Adrienne Campbell et Elise Gervais passent quelques jours de vacances, à St-Jean-Port-Joli.

—M. le chef de police, E. Chicoine, son épouse; leur fille, Mlle Anita, d'Iberville; M. Armand Plouffe, de cette ville ont fait un magnifique voyage dans l'Abitibi, la semaine dernière. Mme J. Leclerc de cette région, en visite parmi nous depuis quelque temps, est retournée avec eux.

—Mme Emile Normandin, de Montréal, était de passage, dimanche, chez ses cousines, Mmes M. Frédérique et Mlle M. R. Lacombe.

—Mme Oscar Thuot, Mlle Liliane Lalanne, Gizele Lefebvre, Pauline Olgny, Jacqueline Boisvert et Lucie L'Ecuyer sont de retour d'un voyage en automobile. Elles ont visité Québec, Ste-Anne de Beupré et autres villes, ainsi que le Manoir Richelieu à la Malbaie.

A Québec, elles ont salué Soeur Marie de la Salette, ancienne supérieure à la Maison Ste-Bernadette. A Lévis, Sr. Marie Christine (Alice Thuot) nièce de Mme Thuot, visitandine. A St-Romuald, Sr. Ste-Justine de Maric, cousine de Mlle Olgny.

Le Cercle Philharmonique reconnaissant

Le Cercle Philharmonique de cette ville, désire remercier le public en général et toutes les personnes qui ont contribué, de quelque manière que ce soit, au succès du récent festival tenu au profit de ce corps musical.

Naissances

—A Saint-Edmond le 10 juillet a été baptisée Marie-Muriel-Lise-Monique née le 8 courant, enfant de M. Hervé Labonté et de Marguerite Lafaille. Le parrain a été M. Oscar Lafaille, et la marraine Anna Brunelle, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme C. Couture, tante du bébé.

—A Saint-Edmond le 12 juillet a été baptisée Marie-Anita-Lise née le 9 courant, enfant de M. Emile Degongre et de Rose-Anne Bédard. Le parrain a été M. Emile Bédard, et la marraine Anita Degongre.

—A Saint-Edmond, le 13 juillet, a été baptisée Marie-Pierrette-Marcelle-Christine, née le 12 courant, enfant de M. Marc-Aurèle Lanoue, et de Adrienne Mercier. Le parrain a été M. Léo Mercier et la marraine Corinne Mercier. Porteuse Jeannine Lanoue, soeur de l'enfant.

—A Saint-Edmond le 13 juillet a été baptisée Marie-Ana-Ghislaine, née le 10 courant, enfant de M. Emile Legault et de Marguerite Lachance. Le parrain a été M. Achille Dame, et la marraine Marie-Anne Lachance.

—A Notre-Dame Auxiliatrice le 9 juillet a été baptisée Marie-Lucille-Solange, née le 8 courant, enfant de M. Oliva Morin et de Florence Brouillette. Le parrain a été M. Pierre Brouillette et la marraine, Ursule Boissonault.

—A Notre-Dame Auxiliatrice, le 13 juillet a été baptisée Marie-Rose-Anne-Huguette, née le 12 courant, enfant de M. Gustave Bédard et de Laura Picard. Le parrain a été M. Gérard Bédard, et la marraine, Doris Bédard, frère et soeur de l'enfant.

—A Notre-Dame Auxiliatrice le 14 juillet a été baptisée Marie-Li-sette-Hélène, née le 13 courant, enfant de M. Louis Choquette et de Cora Martel. Le parrain a été M. Adélard Racicot et la marraine Linette Choquette, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Lorenzo Clairmont, tante du bébé.

En la cathédrale, le 6 juillet a été baptisée Marie-Charlotte-Lois-Hélène, née le 3, enfant de M. Richard H. Timmons et de Yvonne Harbec. Le parrain a été M. Louis Mayrand et la marraine Doris Timmons. Porteuse: Mme Florent Nadeau, tante du bébé.

—En la cathédrale le 10 juillet a été baptisée Marie-Yvette-Rose-Alba-Lise, née la veille, enfant de M. Roch Desjardins et de Yvette Papineau. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Desjardins, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Marguerite Desjardins, tante du bébé.

Mariage

DAUNAIS-LASNIER

En la cathédrale le 12 juillet, a été béni par M. l'abbé A. Rémy-lard, le mariage de Mlle Murielle Daunais, fille de M. Aurèle Daunais, décédé, et de Mme Daunais, née Léa Blanchard, de Les Cèdres, à M. René Lasnier, fils de M. Georges Lasnier décédé, et de Mme Lasnier, (Adorat Harbec). Les témoins étaient: M. Armand Morin, pour l'épouse, et M. A. Lasnier pour son frère l'époux. Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez Mme Georges Lasnier, puis l'heureux couple partit pour voyage dans les Laurentides. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

Le Comité de Récupération

Le Comité de Récupération de Saint-Jean, présidé par M. Oscar Gamache, fonctionne régulièrement. Il a pour objet, comme on sait, de surveiller les objets de rebut, que l'on mettait jadis au rancart, et qui peuvent servir pour fins de guerre. Parmi ces rebuts, mentionnons les vieux métaux de tous genres, les chiffons, vêtements usagés, le caoutchouc, le papier. Tous ceux qui peuvent disposer de produits de ce genre, utiles à l'effort de guerre du pays, sont priés d'en aviser le Comité de Récupération ou son président, M. O. Gamache.

Lisez et faites lire
"LE CANADA-FRANÇAIS"
le seul journal régional qui vous renseigne sur toutes les questions.

Accident Mortel

Deux personnes perdirent la vie et six autres furent plus ou moins grièvement blessées, peu avant 9 h. samedi soir, dans une tragédie de l'auto qui se produisit sur la route Montréal-St-Albans, entre les villages de St-Sébastien et de Pike-River. Il s'agit d'une collision entre deux voitures de promenade et le choc fut tellement violent que les deux véhicules furent complètement démantibulés.

Mme Charles Desordie, 32 ans, de Saint-Sébastien, fut tuée instantanément.

La servante, Mlle Marie-Jeanne Laporte, jeune fille de 22 ans, dont les parents habitent St-Alexandre, succomba peu après l'accident, à l'hôpital de St-Jean, où on l'avait transportée d'urgence.

Les six personnes blessées qui furent transportées à la même institution, pour fins d'hospitalisation, sont un bambin de 7 ans et une fillette de 5 ans, fils et fille de Mme Desordie, ainsi que M. Charles Desordie et trois américains, MM. William N. Harrington, 19 ans, Thomas Whelan, 18 ans, et son frère, Richard Whelan, 20 ans, tous trois de Framingham dans l'Etat de Massachusetts. M. Desordie et ses deux enfants ne semblent pas grièvement blessés, mais M. Thomas Whelan, l'un des trois touristes américains, n'a pas repris connaissance depuis l'accident, et le Dr Aimé Perrier, a exprimé l'opinion qu'il avait le crâne fracturé. Son état semble des plus graves. Les autres blessés souffrent de contusions, de coupures et d'ecchymoses.

D'après les renseignements recueillis par la police, la voiture américaine, la propriété de M. Richard Whelan, était conduite par M. Harrington, au moment de l'accident funeste. Cette voiture voyageait dans la direction de Montréal.

L'auto conduite par M. Charles Desordie aurait tourné sur la grande route, apparemment pour entrer dans un passage de cour. Les deux voitures entrèrent en collision face à face et elles furent virtuellement démolies, au dire des policiers enquêteurs.

Le Dr N.-A. Sabourin, coroner du district, a ouvert une enquête, puis après avoir fait l'identification des victimes et remis les dépouilles mortelles à la famille des défunts, pour fins d'inhumation, l'enquête a été ajournée sine die en attendant que les autres victimes puissent rendre témoignage devant le jury du coroner.

Voeux de Rétablissement

Nos vœux de complet rétablissement sont acquis à Mme Vve David Blais, qui fut hospitalisée quelques jours à l'Hôpital Saint-Jean, par suite d'une fracture de la clavicule. L'accident est survenu alors que Mme Blais fut heurtée par un bicyclette, en face de l'Oratoire Saint-Joseph, à Montréal.

Lisez et faites lire
"LE CANADA-FRANÇAIS"
le seul journal régional qui vous renseigne sur toutes les questions.

On annonce l'ouverture d'une Boutique de Réparation

pour CHAUSSURES, ATTELAGE, etc., à des prix raisonnables; ouvrage garanti.

Confiez-nous une première commande.

A. JACQUES & FILS
151 Frontenac, St-Jean

Aubaines Langlois

Bureau Garde-Robe

Vous n'avez point de garde-robe et vous avez besoin d'un bureau, voici ce qu'il vous faut.

Magnifique bureau garde-robe, miroir dans chaque porte, endroit pour suspendre votre linge, chaussures et chapeaux, supports à cravates. Très bien construit, fini noyer.

SPECIAL

\$34.50

Parc d'enfants

Le moyen le plus pratique pour que vos enfants soient dans un endroit sûr. Joli parc d'enfant, en bois dur, plancher pliant, fini naturel. Prix...

\$4.50

LE PLUS GRAND MAGASIN DE SAINT-JEAN ET DES ENVIRONS

O. LANGLOIS & COMPAGNIE

Feu M. Bénoni Morais

Il était le père de notre sec.-trésorier, M. H. Morais

Jeudi dernier, le 10 courant est décédé à la demeure de son fils, Charles-Henri, à Laval-sur-le-Lac, M. Bénoni Morais, ex-citoyen de cette ville. Le regretté défunt était âgé de 73 ans et passa une grande partie de sa vie à l'emploi de l'usine Singer; il était à sa retraite depuis 20 ans.

Feu M. Morais laisse dans le deuil outre son épouse, née Charlotte-Georgianna Poirier; cinq fils: Hormisdas, secrétaire-trésorier de la Cité de Saint-Jean; Charles-Henri, gérant de district pour Colgate-Palmolive-Peat Co.; Honoré, Eustache et Georges, de Montréal; une fille: Révérende Mère Sainte Béatrice, de la Congrégation Notre-Dame; un gendre: M. Alfred Richard et plusieurs petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu, samedi matin, en l'église Saint-Denis, au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. M. l'abbé J. O. Maurice, curé, fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé F. Décar, assisté de M. l'abbé Bonin et de M. l'abbé Dubuc, comme diacre et sous-diacre. Dans le chœur, on remarquait, Mgr. A. Chaussé, supérieur du Collège de Saint-Jean.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, son gendre et ses petits-fils.

Après le service, le cortège se reforma pour se diriger vers notre ville où un Libera fut chanté. M. le chanoine W. Charbonneau, curé y officiait.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Aux membres de la famille éprouvée et à notre dévoué secrétaire-trésorier, M. Hormisdas Morais, le "Canada-Français" présente l'expression de ses sincères condoléances.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies, entre autres:

Offrandes Florales: La Cité de Saint-Jean, La Municipalité Scolaire de Saint-Jean (ville), Le Personnel de Colgate Palmolive de Montréal, Le Personnel de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Jean, Colgate-Palmolive de Toronto; le Personnel de la Maison René T. Leclerc, Inc., le Département de Police et Pompiers de Saint-Jean; P. Q., Les Officiers et Membres de la Tente St-Gabriel No 26; les Machabés, famille A. O. Richard, Gordon H. Sloan, M. et Mme Claude Chevrier, Dr. Aurèle Chevrier, Mme Aurèle Chevrier, M. J. A. Marcoux, Mlle Régine Gagnier, MM. et Mmes P. L'Anglais, Arsène Bessette, Honoré Meunier, Napoléon Courtemanche, J.-Paul Beaulieu, Jacques de Lanauze, Romuald Bourque, Mme H. Larose, Mlle Suzanne Larose, MM. et Mmes Y. Tuzan, P. E. Valiquette, Paul Thibodeau, J. Bégin, J.-Théo. Legault, fils, Gaspard Hémond, Laurent Jodouin, Mlle Aug. Germaey, Mlle Claire Pigeon, M. Claude Richard, M. et Mme Gilles Chabot, MM. Robert Chabot, Henri Létondal, Gérard Delage, Phil. Lalonde, Victor Bernier, Fred et Geo. Poirier, W. A. Wagner, Léopold H. Roy, Roméo Bourque, Oscar Bourque, Wm. G. Power, Jr., M. et Mme J. Hubert Lépérance, M. J. O. Chartrand.

Télégrammes: La Cité de Saint-Jean, La Municipalité Scolaire de Saint-Jean (ville), Abbé Aimé Charrette, M. et Mme Ovide Pélaudeau, Mme et Mlle Chevrier, Mlle Ella Dixon, M. et Mme L. O. Régnier, Mlle Laureydy Roy, famille Raoul Roy, M. et Mme Arthur DesForges, M. Jacques Hébert, Mlle Jeanne Hébert, MM. Bernard Bédard, J. M. LeSieur, W. A. Wagner, Jacques Demers, J. H. Poirier, M. et Mme Ernest Poulin, famille Hyacinthe Lefebvre, Garde Marguerite Côté, Mme P. Bédard, Mme O. Fournier.

Résolutions de sympathies: Les Chevaliers de Colomb, conseil 1145, St-Jean, La Cité de Saint-Jean, La Municipalité Scolaire de Saint-Jean, (ville).

Offrandes de Messes: Le département de Feu et Police de St-Jean, Le département de la Voirie Municipale de Saint-Jean, Le département de l'Aqueduc et des Filtes de St-Jean, MM. et Mmes L.-Omer Perrier, René Payette, Mathias Choquette, Joseph Payette, Georges St-Germain, Philippe Dugal, Joseph C. Dumont, J. Oscar Roy,

famille Léandre Létourneau, famille Lazare Roy, La Cité de Saint-Jean, La Municipalité Scolaire de Saint-Jean, (ville), MM. et Mmes Georges Fortin, Donat A. Casavant, Mme J. Olivier Roy, M. et Mme F. Raymond, M. A. J. Beaulieu, M. et Mme Roméo Alexandre, Mme S. Villeneuve, Mlle Béatrice Roy, M. et Mme Maurice Mineau, M. Armand Sauvageau, M. Jules Poirier, Mme Lazare Roy, famille Pierre J. Roy, Mlle Flore Gérard, M. et Mme C. A. Papineau, Dr. Fernand Hébert, M. et Mme Pierre Rolland, M. et Mme Wilfrid Paré, La Supérieure et les Révérendes Soeurs de la Congrégation Notre-Dame de St-Jean, Rév. Soeur Marguerite Langlois, Religieuse Notre-Dame des Monts de Ste-Adèle, M. et Mme Edgar Gaudette, M. et Mme Lionel Grégoire, Mlles Aline et Alice Hébert, M. et Mme J. E. Mauffette, Mme E. E. Laurent, Mme J. B. Eustache Poirier, M. et Mme J. B. E. Morais, M. Joseph A. Benoit, M. et Mme J. Alphonse Roy, famille Esdras Mochon.

Sincères sympathies: MM. et Mmes Louis St-Germain, Moise Lebeau, Oliva Clouâtre, G. L. Grégoire, Albert Tremblay, Ubald Lanthier, J. Oscar Raymond, Joseph Bernier, Alfred Granger, L. P. Granger, Wilfrid Sévigny, Armand Grégoire, familles Domina Harbec, Ernest Messier, Mlle Irène Boulais, famille J. Euclide Landry, famille J. E. Ménard, famille E. Moisan, famille Eugène Papineau, Mme S. H. Brosseau, familles J. H. Benoit, Edouard L'Ecuyer, Alphonse Poirier, M. et Mme Joseph Béchar, Mme J. F. St-Cyr, Mlles Du Bois, M. J. A. Boulais, M. et Mme Allen K. Farley, M. et Mme J. Raoul Brosseau, Le Chevalier et Mme Albion Jetté, MM. Adrien Boivin, Félix St-Germain, Mme C. A. Desmarais, Mme A. O. Baribault, Mme Ephrem Langlois, Mlle Florence Langlois, Mlle Gabrielle Landry, Mlles Patenaude, Les Chevaliers de Colomb de St-Jean, Mme Gédéon Langlois, M. J. Honoré Langlois, Mme Auguste Hébert, Mlle Dora Hébert, M. et Mme Lionel Phénix, Mme Alidor Ducloux, Mme J. H. N. Mochon, Mlles Hélène et Marie Mochon, M. Jacques Cartier, M. Henri Letondal, Mlles Poulin, M. et Mme Camille Lanctôt, M. et Mme C. Benson, M. et Mme Charles Roy, M. T. Brassard, Rév. Soeur Ste-Marie Stanislas, M. et Mme Lionel Nolin, Mlle Marcelle Desmarais, M. et Mme B. Bernard, Mlle Bernadette Lefebvre, Mme J. P.-O. Langlois, MM. et Mmes A. O. Rivet, Lionel Desmarais, Arthur Bourassa, Mme J. Lefebvre, Mme Joseph Bessette, Granger et Frères, Mlle Florence Durieux, MM. Roméo Bourque, Roger Dagenais, J. E. Bénard, Léo Paradis, Lucien Potvin, M. et Mme Hubert Laflamme, Mlles Lucille Desmarais, Pauline Leduc, Louise Desautels, Mlles le Baron, Jeannine Dorval, Béatrice Langlois, Louise Langlois, Mmes Georges Marlet, H. de Lanauze, MM. Jacques Forest, Joseph-A. Benoit, Geo. R. Chouinard, Paul Bertrand, Paul-H. Roy, Louis-Roger Fontaine, J. O. Chartrand, J.-E. Landry, Jean-J. Dupuis, A. Duroche, J. C. Petitclerc, J. A. Roy, Donatien Marion, L. P. Sawyer, A. Adam, A. Lagacé, J. Northon, Jean-Geo. Meunier, Armand Sauvageau, Claude A. Richard, Maurice Richard, Robert Richard, Noël Poirier, Roland Richard, Robert Richard, Alfred A. Richard, Mme Joseph Naud, M. et Mme Paul Thibodeau, Mlles Jeannette Chevrier, Paulette Chevrier, Claire M. Pigeon, Mme M. Lorrain, Dr. J.-E. Handfield, Mme P. F. Dugal, MM. et Mmes R. Perrault, E. L. Duplessis, Mme Amédée Charland, Mlle Fernande Lamarche, Mlles Annette et Yvonne Grégoire, M. Ernest Lachance, M. et Mme Camille Grégoire, Mlle Marie-Louise Grégoire, Mlles Antoinette et Gertrude Chassé, famille Rodolphe Lefebvre, Mme et Mlle Desranleau, MM. et Mmes J. H. Brodeur, René Huard, famille Albert Patenaude, M. Arsène Brillon, M. et Mme L. J. Robichaud, M. H. d'Odette d'Orsennens.

Madame Bénoni Morais et les membres de la famille, sensibles aux marques de sympathies reçues, remercient sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, les leur ont témoignés.

Décès de M. Alban Corbeil

Nous apprenons avec regret la mort de M. Alban Corbeil, âgé de 57 ans, résidant à Verdun. Il est décédé à l'Hôpital de Verdun, jeudi le 10 juillet. Il laisse dans le deuil, son épouse, (née Antoinette Choquette) et un fils, Jacques; a frère Alphonse, de Montréal; une belle-soeur, Mlle Jeanne Choquette, et ses beaux-frères: MM. Paul, Henri et Georges Choquette, M. G. Daigneault, de Saint-Jean.

Les funérailles eurent lieu, lundi le 14 juillet, en l'église Notre-Dame des Sept Douleurs de Verdun.

Nos sympathies à la famille.

Feu M. Adélar Côté

Nos sincères sympathies sont acquises à M. Fortunat Côté et à Mme Oliva Clouâtre, ainsi qu'à tous les autres membres de la famille, dans le nouveau deuil qui les frappe, par la mort de M. Adélar Côté, leur père.

M. Côté suit son épouse dans la tombe, à sept semaines d'intervalles. Ses funérailles ont eu lieu, samedi matin, en l'église de Pierre-ville.

Rationnement de l'huile et de la gazoline dans tout le Dominion

La vente, la livraison et la distribution de la gazoline et de l'huile sont défendues de 7 heures le soir à 7 heures le matin, les jours de semaine, et tous les dimanches. Tel est la nouvelle annoncée par M. G.-R. Cotrelle, contrôleur fédéral du pétrole. Cette mesure sera en vigueur prochainement dans tout le Canada. Elle est accompagnée d'un vigoureux appel lancé aux citoyens du Canada à l'effet de réduire de 50 pour cent l'usage de leurs voitures.

Voici en quelques lignes le sommaire des décisions du contrôleur fédéral du pétrole: Plus de vente de gazoline ou d'huile aux heures suivantes: entre 7 heures le soir et 7 heures le matin sur semaine; toute la journée du dimanche. Maximum de vitesse, 40 milles à l'heure. Démarrages rapides prohibés. Ajustement des carburateurs. Augmentation d'un sou le gallon de gazoline. Aucune livraison, aucune distribution des produits ci-haut mentionnés aux heures prohibées pour la vente.

Nouvelles d'Iberville

Grand Festival du C. P. C.

Le comité de protection civile du district d'Iberville, tiendra un grand festival sur le terrain de l'Académie, du 17 juillet au 2 août; une cordiale invitation est faite à tous de venir passer de bons moments en prenant part au programme suivant; il y aura attractions à chaque soir; concours d'amateurs, kiosques nouveaux genres; les Frères Thomas et Léo Courtemanche, de Montréal se chargent des numéros spéciaux.

Le 17 juillet: Mlle Rolande Desormeaux, accordéoniste, pianiste et chanteuse; les Soeurs Day, acrobates et danseuses; Gérard Tremblay, dans "The one Man Band"; la surpense du soir sera Toto et sa troupe dans une comédie bouffe; les personnes qui pourront identifier Toto sur le terrain recevra une récompense de \$2. en s'adressant au secrétaire dans la salle du Collège.

Le 18 juillet: Mlle Tontie, accordéoniste, pianiste et chanteuse.

Mlle Gipsy acrobate et danseuse.

Mlle Cecile Hutchison, chanteuse de renom.

Le 19 juillet: Mlle Sauro, accordéon, piano artiste de renom, **Mlle Madeleine Langlois**, chant: les soeurs Wong, artistes chinoises, dans des numéros d'acrobaties et de danse.

Les amateurs qui aimeraient à prendre part au concours sont priés de donner leur nom au secrétaire dans la salle ou au maître de cérémonie.

Avis très important est donné aux membres du C. P. C. qui ont suivi les cours de St-Johns Ambulance de bien vouloir se présenter lundi soir à 7.30 hres. dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, pour examens.

Henri G. Lamoureux, sec.

Chef adjoint du C. P. C.

Votre abonnement est-il payé ?

Photographie

Service

ou

24 Heures

Agrandissement

Gratis

Photos datées

Négatifs 127 et miniatures 3x4

4c chacun

Envoyez vos films par la poste

Giroux & Poulin,

Enr'g

55 ST-JACQUES ST-JEAN, P. Q.

Téléphone: 2337



Vote de Sympathies

A une récente assemblée des membres du Cercle Philharmonique, il a été unanimement résolu, qu'un vote de sympathies soit offert à M. Hormisdas Morais et aux membres de la famille, à l'occasion de la mort de M. Bénoni Morais, survenue la semaine dernière.

Questions de Politesse

Oh! tu sais, moi j'en suis pour la politesse:

Quand je rencontre un ami, je lui dis "bonjour!"

Quand il m'a fait plaisir, je lui dis "merci!"

Quand je lui demande un service, je lui dis "s'il vous plaît!"

Et quand je lui ai fait de la peine, je lui dis "pardon!"

—Et cependant, tu m'as tout l'air d'un "type-au-beret-visse-sur-la-tête", parce qu'il y a un ami que tu ne salue, que tu évites, que tu dédaignes:

Tu ne lui dis jamais "bonjour" le matin!

Tu ne lui dis jamais "merci", pour tout ce qu'il fait pour toi!

Tu ne lui dis jamais "s'il vous plaît" quand tu as besoin de lui!

Tu ne lui dis jamais "pardon", quand tu es en tort!

Allons, sois poli! Fais ta prière, c'est si facile:

—Mon Dieu:

je Vous offre cette journée, pour que ce soit un "bonjour" et parce que je Vous dois beaucoup, je Vous dis "merci":

donnez-moi aujourd'hui du travail et du pain "s'il vous plaît":

pardonnez-moi mes péchés, parce que de tout coeur, je dis "pardon".

(Miles Christi.)

Le Bon Mot

Ajustement. Un bureau d'ajustement pour les feux. (Fire adjustment.)

—Un bureau d'expertise pour incendies. (Aussi: un bureau d'arbitrage, de dispache.)

Ajusteur.—Un ajusteur. (fire adjuster.)

—Un expert. (Aussi: un dispacheur, un arbitre dans les causes d'incendie.)

Aller.—Au moment d'aller sous presse. (go to press.)

—Au moment de mettre sous presse.

1. J'ai trois places à aller. (to go.)

—J'ai trois courses à faire. (Aussi: il me faut aller à trois endroits.)

Allumeur.—Un allumeur (lighter.)

—Un briquet. (Aussi: un allumoir.)

Lisez et faites lire le "Canada-Français", le seul journal qui vous renseigne sur toutes les questions.

Système de Chauffage à Eau Chaude à vendre

Fournaise "New Star", "Stoker à charbon" "Iron Fireman", complet avec contrôle automatique électrique, environ 1100' de tuyau de 1"; 300' de 2"; 400' de 1½". avec valves, accouplements etc; le tout en très bon ordre. Prix intéressant. Convientrait pour serre chaude. S'adresser à L. P. Granger, 169 Bouthillier, Cité.

A VENDRE

Une terre de 150 acres, 75 acres cultivables, 40 acres en parc permanent, 35 acres en bois, bois de service: épinette, sapin, érables, à un mille du village; sucrerie toute équipée; 350 à 400 vasesaux, maison de 11 pièces, grange, étables et machines aratoires au complet. Prix \$4,500.00.

Terre de 131 acres, bien bâtie, grange de 98 pds. de long; maison de six pièces; 10 taures, sur un boulevard \$3,500.00

Voyez Mastai Campbell

193 Rue Richelieu Tel: 2439, Saint-Jean.

Activités Religieuses

Bien prier pour bien vivre.—

Le Coin Liturgique

18 Juillet.—Vendredi.

Saint Camille de Lellis.—
(Ornements blancs.)

Malgré ses origines nobles et opulentes, c'est vers les pauvres et les miséreux que saint Camille orienta sa vie. Il fonda à cette fin une congrégation de Clercs réguliers dont la vie devait se passer à soigner les malades et les pestiférés. Saint Camille mourut en 1614.

19 Juillet.—Samedi.

Saint Vincent de Paul.—
(Ornements blancs.)

C'est une autre belle figure d'apôtres des humbles que celle de saint Vincent de Paul, quelques années plus tard. Fondateur, chez les hommes de la Congrégation des Lazaristes, et chez les femmes, de la congrégation des Filles de la Charité, il fut à bon droit proclamé par le pape Léon XIII, patron spécial de toutes les œuvres de charité. Ce saint, qui mourut en 1660, laissa par ailleurs des œuvres de spiritualité, infiniment intéressantes même pour le laïc, par l'aspect profondément humain qui inspire sa pensée, exposée de la plus agréable façon.

20 Juillet.—

7e dimanche après la Pentecôte.
(Ornements blancs.)

On fait la lecture, en ce jour, d'une épître de saint Paul aux Romains, où, entre autres exhortations remarquables, se distingue celle-ci: "De même que vous avez livré vos membres au service de l'impureté et de l'iniquité, livrez-les maintenant au service de la justification, pour la justification".

21 Juillet.—Lundi.

Sainte Praxède.—
(Ornements rouges.)

L'une des premières chrétiennes parmi les grandes familles de Rome, elle avait voué sa vie au Christ. Elle s'attira le martyre, lors des persécutions, en ayant disposé de son palais en faveur du culte chrétien.

22 Juillet.—Mardi.

Sainte Madeleine.
(Ornements blancs.)

Il s'agit de Marie, sœur de Marthe et de Lazare, surnommée Madeleine parce qu'elle était née dans la ville de Magdala, en Galilée. C'est cette Marie Madeleine, qui s'était repentie de ses péchés, et avait lavé les pieds du Christ, au repas chez Lazare, et les avait essuyés avec ses cheveux.

23 Juillet.—Mercredi

Saint Apollinaire.—
(Ornements rouges.)

C'est l'un des premiers évêques de la chrétienté. Il avait été sacré par saint Pierre lui-même, qui lui avait donné la région de Ravenne, dans le nord de l'Italie, à évangéliser. C'est là qu'il tomba sous les coups des païens, en l'an 29.

24 Juillet.—Jeudi.

Vigile de Saint Jacques.
(Ornements violets.)

Comme apôtre, saint Jacques voit sa fête précédée d'une vigile. Il ne faut pas confondre avec Saint Jacques, dit le Mineur. Plus âgé que le précédent, le saint dont on célébrera la fête demain était le frère de l'apôtre saint Jean.

Une Apparition de Sainte Thérèse

Le journal catholique "Mount Carmel" rapporte que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus est apparue à sa sœur, Soeur Agnès de Jésus (Pauline Martin), prieure au Carmel de Lisieux.

Cette apparition aurait eu lieu en mai 1940 alors que les Carmélites devant l'avance allemande se préparaient à quitter Lisieux pour Anvers, avec les Religieuses du Bon Pasteur qui ont un couvent dans la même ville.

Sainte Thérèse apparut à sa sœur et lui conseilla de ne pas partir de Lisieux. Les religieuses n'auraient aucun mal, affirmait-elle. La petite sainte dit encore à sa sœur que les souffrances de la France seraient terribles mais de courtes durées et que, bientôt, tomberait sur le pays non pas "une pluie de roses mais un torrent de bénédictions".

A VENDRE

DECHETS de BOIS MOU

6 sacs pour 80c
12 " " 1.50

S'adresser à
CANADA CRATE Cie
Iberville,
ou téléphonez 693

258 RUE RICHELIEU

TEL: 2160

ROY & GOYETTE

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

— et —

SERVICE D'AMBULANCE

Equipelement des plus modernes.

Prix modérés.

SAINT-JEAN, P. Q.

Nouveau Supérieur du Séminaire de St-Jean

Son Excellence Mgr l'Evêque de Saint-Jean a rendu publique la nomination des nouveaux officiers du Conseil d'administration du Séminaire diocésain pour la prochaine année scolaire. M. le chanoine Romain Boulé, qui, depuis quatre ans était principal de l'école normale, est élevé au poste de supérieur pour un terme de trois ans. Les autres officiers sont nommés pour un an, ce sont: Mgr Armand Chausse, vice-supérieur et directeur spirituel; l'abbé Robert Corriveau, directeur des élèves; l'abbé Emilien Frenette, préfet des études; et l'abbé Etienne Lajeunesse, procureur.

Le nouveau Supérieur naquit à St-Constant, le 29 octobre 1891, de Toussaint Boulé et de Céline Lefebvre. Il fit ses études littéraires, philosophiques théologiques chez les Messieurs de St-Sulpice, à Montréal. Ordonné à Saint-Constant, le 3 juin 1917, il fut d'abord professeur au Collège de St-Jean, puis alla faire des études supérieures à Rome et à Paris (1924-1926). Revenu à Saint-Jean, il y enseigna la rhétorique, puis passa à la procure. Vice-supérieur de 1930 à 1936, il fut cette année-là nommé principal de l'Ecole Normale, qui se fondait à St-Jean. En 1939, il devint directeur diocésain de l'action catholique, et, la même année, il fut créé chanoine titulaire, et doyen du chapitre cathédral. Il y a à peine quelques jours, M. le chanoine Boulé était nommé vice-gérant du diocèse.

(Communiqué.)



DIRE QUE C'ÉTAIT UN VRAI GRINCHEUX AU DÉJEUNER!

MAIS NOUS L'AVONS FAIT SOURIRE!

• Les Kellogg's Rice Krispies sont CROQUANTS. Ils égaient le déjeuner dans de milliers de foyers canadiens. "Rice Krispies" est la marque déposée par la Kellogg Company of Canada, Limited, pour son délicieux riz éclaté au four. Achetez-en aujourd'hui!

OUI, MAINTENANT, CE SONT LES RICE KRISPIES QU'IL PRÉFÈRE AU DÉJEUNER!

Pèlerinages

En souvenir je m'aventure,
Vers les jours passés où j'aimais,
Pour éviter la sépulture,
Des rêves que mon cœur a faits.

Cependant qu'on vieillit sans cesse,
Ses amours ont toujours vingt ans,
Jeunes de la fixe jeunesse,
Des enfants qu'on pleure longtemps.

Je soulève un peu les paupières,
De ces chers et douloureux morts,
Leurs yeux froids comme les pierres
Avec des regards toujours forts,

Leur grâce m'attire et m'opresse,
En dépit des ans révolus,
Je leur ai gardé ma tendresse,
Ils ne me reconnaîtraient plus.

J'ai changé d'âme et de visage,
Ils redoutent l'adieu moqueur,
Que font les hommes de mon âge,
Aux premiers rêves de leur cœur.

Et moi, plein de pitié, j'hésite,
J'ai peur qu'en se posant sur eux,
Mon baiser ne les ressuscite,
Ils ont été trop malheureux.

Sully PRUDHOMME.

Saints—L'histoire des plus grandes âmes chrétiennes, des plus oubliées d'elles-mêmes, des plus passionnées pour la gloire de Dieu, vous offre non point le spectacle de l'inertie, faute d'une excitation d'ordre humain et naturel, mais la vision de l'ardeur la plus intrépide dans toutes les entreprises difficiles, et de la plus indomptable persévérance à les bien remplir.

PLANUS.

Lisez et faites lire
"LE CANADA-FRANÇAIS"
le seul journal régional qui vous
renseigne sur toutes les questions.

PATRONISEZ L'UN DES VOTRES

Marchandise de lière Qualité
Service de premier Ordre

Pour tous Travaux de

PLOMBERIE

CHAUFFAGE

COUVERTURE

en vous adressant chez

EUSEBE BERGER

ENTREPRENEUR

199 St-Jacques,

St-Jean

Tél. 2849

Glace 1941

REFRIGERATION AU MEILLEUR MARCHÉ

Nous avons un service de Glace à tous les
Jours à St-Jean et Iberville.

Ceux qui desiront s'en procurer ou s'abonner

TEL. 2627 - 2701

GLACIERE
BAILLARGEON

264 CHAMPLAIN

SAINT-JEAN, QUE

"Un rien me fatigue maintenant"

Pas vieux pourtant cet homme, mais après quelques heures de travail il éprouve une grande fatigue, le dos et les reins lui font mal, il a peu d'appétit. Ce sont là quelques symptômes d'épuisement.

Lorsque l'usure se fait sentir, il faut avoir recours à un bon tonique pour redonner de la force aux muscles et de la souplesse aux membres. Prenez alors les PILULES MORO; en apportant à tout l'organisme le bon sang indispensable, les PILULES MORO donnent de la force et de l'endurance.

Des milliers d'hommes emploient les PILULES MORO dans les cas de: manque de force, perte d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement, parce que les PILULES MORO font du bien et qu'elles ne coûtent pas cher.



"Je souffrais du mal de reins et de fatigue en général, je mangeais peu et je digérais difficilement. Ce n'est qu'après avoir fait usage des PILULES MORO que j'ai constaté une amélioration générale dans mon état de santé. J'ai persisté à prendre les PILULES MORO pendant quelques mois et depuis je jouis d'une très bonne santé."

(Signé) — A. BERNARD, Ecoleil, P.Q.

Témoignage (Signé) — Y. P.

Pilules Moro, par la poste: 50¢ la boîte ou 3, \$1.25

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée,

1566, rue SAINT-DENIS

MONTREAL

A l'Académie Commerciale de Saint-Jean

(SUITE)

Roger Roy, 2e prix de géographie, 2e de grammaire, 1er d'orthographe, 3e d'Histoire Sainte.

Elphège Aubé, 2e prix de diction, 2e d'Histoires, 3e de dessin. Maurice Elais, 1er prix de géographie, 3e prix d'Instruction religieuse, 1er d'application.

Normand Bessette, 1er prix de dévouement, 1er de calcul mental, 2e d'Histoire du Canada.

Maurice Roy, 1er prix d'Histoire du Canada, 2e d'Histoire Sainte, 3e de géographie, 3e de dessin.

Gilles Lasnier, 1er d'Instruction religieuse, 1er de lecture, 1er d'Histoire Sainte, 1er de bonne conduite, 1er de travail soutenu, 2e de récitation et prix d'excellence.

PALMARES 4ième Année—
L. BARRIERE

PRIX DE COURS—
Jean-Paul L'Heureux, Fernand Lachance, Gilles Daigle, Marcel Roy, Georges Dyer, Richard Beaudin, Henri Boudreau, Carmen Brault, Maurice Cayer.

Russelle Dunn, Prix de Cours, prix de dictée française, d'Histoire du Canada.

Pierre Mills, Prix de cours, d'Instruction religieuse, d'Histoire Sainte et d'épellation.

Marcel Drouin, Prix de cours, d'application et de bonne conduite, grammaire française et de géographie.

Roland Breton: Prix de cours, de gymnastique, d'application, d'arithmétique et d'Histoire du Canada.

Jacques Hemmings: Prix de cours, d'Arithmétique, de français et de rédaction.

Robert Lasnier: Prix de cours, d'Histoire Sainte, de calcul mental et prix d'anglais.

Edouard Marien: Prix de cours, d'Histoire du Canada, d'Arithmétique et de Rédaction.

René Dupéré: Prix de cours, de bienséance, d'arithmétique et prix d'épellation.

Gérard Massé: Prix de cours, d'orthographe, de lecture et d'Histoire Sainte.

Luc Perrier: Prix de cours, de dictée française, de grammaire, d'épellation et de lecture.

Louis Gervais: Prix de cours, de lecture, d'assistance aux offices religieux, de dictée française et de vocabulaire.

Jean-Paul Langlois: Prix de cours, d'application et d'ordre, Instruction religieuse, de composition et de dictée française.

Roméo Langlois: Prix de cours, de conversation anglaise, grammaire française, de calcul rapide, et d'arithmétique.

Claude Guillet: Prix de cours, de rédaction, Instruction religieuse et d'Histoire du Canada.

André Martin: Prix de cours, de dictée française, de rédaction, d'épellation, vocabulaire, et prix d'arithmétique.

Jean-Guy Morais: Prix d'excellence, prix de cours, dictée française, d'arithmétique, de composition, de lecture, d'Histoire du Canada.

PRIX DE M. L'INSPECTEUR—
Décerné à M. Jean-Guy Morais pour le français.

Décerné à M. Jacques Hemmings pour l'arithmétique.

PRIX D'ASSIDUITE décernés à M. Georges Dyer, et M. Maurice Cayer.

PROMOTIONS

MM. Jean-Guy Morais, André Martin, Claude Guillet, Roméo Langlois, J.-Paul Langlois, Louis Gervais, Luc Perrier, Gérard Massé, René Dupéré, Edouard Marien, Robert Lasnier, Jacques Hemmings, Roland Breton, Marcel Drouin, Pierre Mills, Russell Drouin, Maurice Cayer, Carmen Brault, Henri Boudreau.

PALMARES 4ième ANNÉE—
(R. G. TRAHAN.)

Richard Fernand: Prix de cours. Lanciault Gérard: Prix de cours. Promu en 5ième année.

Longtin Georges-Emile: Prix de cours.

Giroux Marcel: Prix de cours. Allard Emile: Prix de cours. Promu en 5ième année.

Labonté Carmin: Prix de cours. Hébert Roger: Prix de cours. Promu en 5ième année.

McNeil Maurice: Prix de cours. Gagnon Camillien: Prix de

cours. Promu en 5ième année.

Bissonnette Gaétan: Assistance aux offices religieux. Promu en 5ième année.

Fortin Jean: 1er d'écriture et d'application aux devoirs journaliers. Promu en 5ième année.

Alexandre Maurice: Prix de cours. Promu en 5ième année.

Blais Jacques: 1er prix de dessin; 2e. prix d'écriture, 3e. prix d'anglais. Promu en 5ième année.

Duddin Maurice: 1er prix d'Histoire Sainte, 1er prix d'anglais, 2e. de dictée française, 3e. lecture française.

Allard René: Ordre et propreté. Promu en 5ième année.

Limoge Jean: Prix de conduite, d'ordre et de propreté; 3e prix de dessin. Promu en 5ième année.

Gamache Claude: Prix d'assiduité, 2e d'Histoire du Canada 3e. d'Histoire Sainte. Promu en 5ième année.

Roy Jean-Paul: 2ième prix de Catéchisme et de dessin. Promu en 5ième année.

Ouellette Gérard: Prix de Bonne Conduite et d'application aux devoirs journaliers, 2e de lecture française, 3e. de dictée française et d'écriture. Promu en 5ième année.

Lamoureux Alain: Prix d'Assistance aux offices religieux, 2e de grammaire française, 3e prix de Catéchisme. Promu en 5ième année.

Barrière Robert: 1er de dictée française, 1er d'Arithmétique, 3e. de calcul. Promu en 5ième année.

L'Ecuyer Marcel: SUCCES. Prix de Bonne Conduite et de diligence, 1er de Géographie, 2e. d'Histoire Sainte, 3e de grammaire française et d'Histoire du Canada. Promu en 5ième année.

Dussault Roch: SUCCES. Prix d'ordre et de propreté, 1er de Catéchisme et d'Histoire du Canada, 2e de calcul et 2e d'anglais, 3e d'Arithmétique et 3e de Géographie. Promu en 5ième année.

Picard Guy: EXCELLENCE. Prix d'Assiduité. Prix d'Assistance aux offices religieux et d'application aux devoirs journaliers, 1er de dictée française, 1er de Lecture et de diction, 1er de grammaire française, 1er prix de calcul, 2e d'Arithmétique et de Géographie. Promu en 5ième année.

Barrière Robert, prix d'Arithmétique offert par M. l'Inspecteur. **PALMARES 5ième ANNÉE (GAGNE)**

PRIX DE COURS

Blanchard Paul, Surprenant Roger, Allard André, Perrier Louis, Bissonnette Jean-C., Brault Gabriel, Leblanc Jean-Marc, Brault Alain, Lapointe Lionel, Dion André.

Langlois Gérard: Prix de cours. Promu.

Bourassa Eugène: Prix de cours. Promu.

Fortin Maurice: 3ième prix de dessin. Promu.

Sasseville: 2ième prix de dictée française. Promu.

Hemming Pierre: Bonne Conduite.

Langlois Armand: Bonne Conduite.

Longtin Paul: Bonne Conduite, 2e. prix de dessin.

Bergeron André: Application, 1er de comptabilité, 3e de calcul, 3e d'Arithmétique. Promu.

Lamoureux Jean: 3e géographie. Promu.

Granger Denis: Assiduité, 3e d'Histoire du Canada. Promu.

Gagnon Stanislas: Prix d'application, Bonne Conduite.

Power Armand: 2e prix d'Histoire du Canada. Promu.

Hébert Gilles: 1er lecture anglaise, 3e. dictée française. Promu.

Roch Normand: Bonne Conduite, 3e de lecture anglaise. Promu.

Brault Réal: Prix d'application dans les devoirs journaliers, 2e dictée française. Promu.

Berger Rodolphe: 1er d'Histoire Sainte, 1er d'Arithmétique, 2e de Catéchisme.—Promu.

Sénécal Ivan: 1er Géographie, 1er d'Histoire du Canada, 2e de lecture anglaise, Bonne conduite. Promu.

Trépanier Jacques: Prix d'Application, 1er lecture française, 2e. grammaire française.—Promu.

Grégoire Serge: Bonne Conduite,

2e d'Histoire Sainte, 2e de géographie, 3e de comptabilité.—Promu.

Sabourin Guy: Assiduité, Application dans les devoirs journaliers, 2e de comptabilité.—Promu.

Paquette Gérard: Bonne Conduite, 2e de calcul, 3e de catéchisme, de grammaire française.—Promu.

Brault Jean-Paul: Assiduité, Bonne Conduite, Application dans les devoirs journaliers, 1er de grammaire française et de dictée française, 2e de lecture française et d'Arithmétique.—Promu.

Hébert Jean-René: Prix d'Excellence, Bonne Conduite, 1er de catéchisme et de calcul, 2e d'écriture et de lecture française, d'Arithmétique, Application dans les devoirs journaliers.—Promu à la 6ième année.

Prix offert par M. l'Inspecteur, décerné à Jean-René Hébert, comme prix d'Excellence.

Prix offert par M. l'Inspecteur et décerné à Jean-Paul Brault, comme prix de français.

PALMARES—
5ième année LANCIAULT **PRIX DE COURS**

Ménard Fernand, Guérin Gaétan, Lazure René, Rancourt Réal, Couture Germain, Brault Maurice, Trahan Michel, Raymond J.-Paul, Morier Jacques, Lord Philippe, Lacroix Alwin, Girard Jean, Alexandre Paul.

Morin Antoine: Prix d'Assiduité.

Brais Réal: Prix d'Assiduité.

Besner Ghislain: Prix d'Assiduité et Bonne Conduite.—Promu.

Desmarais Jules: Prix d'assiduité et bonne conduite.—Promu.

Grenier Normand: Prix d'assiduité et Bonne conduite.—Promu.

Benoit Roland: Prix d'assiduité et Bonne Conduite.—Promu.

Tougas J.-Claude: Prix d'assiduité et Bonne Conduite.—Promu.

Gouin Bernard: Prix d'assiduité et Bonne Conduite.—Promu.

Bonneau Armand: Prix d'assiduité et Bonne Conduite.—Promu.

Rémillard Lorrain: Prix d'assiduité et Bonne Conduite.—Promu.

Surprenant Réal: 3ième prix de lecture française.—Promu.

Belle Alain: Prix d'Assiduité, 3e de catéchisme.—Promu.

Lucier Fernand: Prix d'Assiduité, 3e. de Géographie.—Promu.

Larivière Marcel: 2e prix d'Assistance aux offices religieux.—Promu.

Robert Louis: 2ième prix de Devoirs journaliers, d'Histoire du Canada, 3ième d'Orthographe.—Promu.

Leconte Jacques: Prix d'Assiduité, 2e. Histoire Sainte, 3e. Lecture française, Grammaire française et de Diction.—Promu.

Couture Stanislas: 1er prix Histoire Sainte, 2e. Arithmétique, 2e. Dessin, Assiduité.—Promu.

Brais J.-Marc: Assiduité 1er prix

**ACHETEZ
LES PEINTURES
RAMSAY**

de Grammaire française, d'Assistance aux Offices religieux, 3e. d'Histoire du Canada, devoirs journaliers, dessin.—Promu.

Beauvoisk René: Bonne Conduite, 1er d'Histoire du Canada et d'Instruction religieuse, 3e. d'Histoire Sainte, Assistance aux Offices religieux.—Promu.

(A SUIVRE)

**SOULAGEZ
RAPIDEMENT
LA SOUFFRANCE**

avec le

**SOULAGEMENT
de l'ASTHME
KELLOGG**



"Toute tâche honnêtement accomplie est une contribution à la victoire." LE PREMIER MINISTRE DU CANADA.

NOMBREUX "JOS LATOUR" AU SERVICE DU TELEPHONE

Un abonné nous écrit—
"J'ai lu l'autre jour que mon ami Jos Latour venait de terminer sa trentième année à l'emploi de votre compagnie.
"Jos a réussi à cause de son intelligence et de son activité. Il ne faut toutefois pas oublier que si Jos a pu parvenir à la situation qu'il occupe aujourd'hui, c'est parce que votre compagnie a su le choisir d'abord, puis lui donner de l'avancement quand il se montra bon employé.
"Pour moi, Jos Latour, c'est la compagnie du téléphone."

Il nous fait plaisir de constater que l'on juge notre compagnie par les gens qui travaillent pour elle. La durée moyenne de service pour nos employés de sexe masculin est de 16 1/2 ans; celle des femmes est de 11 ans. Leur expérience, leur courtoisie et leur empressement à plaire au public expliquent, dans une large mesure, les progrès du téléphone au Canada. A l'heure présente, leur travail est essentiel au succès de l'effort de guerre du Dominion.

Ex service actif

J.-E. BERNARD
Gérant.

684 RY-67

Il y a 32 Ans

Au Fil de nos Souvenirs

(Il est bien entendu que le journal se réserve tous droits de reproduction antérieure autant que subséquente.)

AVANT DE DEMENAGER L'HOTEL-DE-VILLE

Il y a une trentaine d'années, l'Hôtel-de-Ville de Saint-Jean occupait la partie ouest du second plancher, dans l'immeuble du marché. Comme le laisse entendre clairement la note parue dans LE CANADA-FRANÇAIS du 25 février 1910, l'endroit était devenu rien moins qu'intenable. Avant de se transporter à l'actuel immeuble, qui avait appartenu à l'ancien inspecteur d'écoles, M. Demers, il avait été longtemps question pour la municipalité d'acheter l'immeuble actuel de la Banque Royale, qui se trouvait alors l'ancien bureau-chef de la Banque de Saint-Jean, qui avait déclaré faillite, quelques mois plus tôt.

Les lignes qui suivent, reproduites de notre journal, faisaient voir les avantages réels qu'aurait présenté l'achat de l'édifice, comme Hôtel-de-Ville:—

"La bâtisse de la Banque de Saint-Jean en liquidation, est offerte en vente par le liquidateur, qui, il y a quelque temps, offrait cette magnifique propriété à la ville, pour à peu près la moitié du prix qu'avaient coûté à la banque le terrain et la bâtisse.

Nos édiles ont laissé cette offre sous considération depuis, et on n'en a plus entendu parler.

"Cependant, la question de la construction d'un nouvel Hôtel-de-Ville s'agit de nouveau; et tout le monde est d'accord sur le fait que non seulement cette amélioration est désirable, mais devient une nécessité absolue. Et, en effet, les bureaux de la municipalité sont situés à l'heure actuelle au-dessus du poste de pompiers, dans une pièce trop étroite, insalubre, mal aménagée, et en plus, à cause du manque de voûte, les précieuses archives de la ville se trouvent exposées à être brûlées ou détériorées en cas d'incendie.

"Une occasion unique se présente d'acquiescer à des conditions avantageuses, une bâtisse dont la disposition intérieure en même temps que l'aspect extérieur conviendrait parfaitement à un Hôtel-de-Ville, qui ferait honneur à Saint-Jean, et procurerait en même temps à l'administration municipale des bureaux modernes et spacieux. Et il ne faut pas oublier que l'achat d'un terrain et la construction d'une bâtisse d'une même valeur que celle de la Banque de Saint-Jean, coûteraient à peu près le double du prix demandé à la ville".

SAINT-JEAN A DEJA EU SA TROUPE REGULIERE DE THEATRES

C'est un avantage que, dans la province, seules les plus grandes villes peuvent revendiquer. Et pourtant, Saint-Jean, comme Montréal, comme Québec, a déjà eu sa troupe régulière de théâtre. Evidemment, le système n'a pas duré indéfiniment, mais assez en tout cas pour que l'on puisse parler de "saison" théâtrale.

Les résidents d'âge moyen doivent se souvenir en effet de la troupe Dutet, qui joua le répertoire français de l'époque. Et c'est à l'ancien "Théâtre Royal", la salle fashionable, du temps, au coin des rues Saint-Charles et De Salaberry, que se donnaient ces spectacles.

Depuis, évidemment, comme le notait le journaliste d'alors, on est malheureusement trop revenu aux "grimaces de nègres et aux représentations de saltimbanques". Mais il n'en reste pas moins qu'un goût indéniable pour le spectacle bien fait est demeuré chez une grande partie de notre public.

Voici la note parue à ce sujet dans LE CANADA-FRANÇAIS du 18 février 1909:—

Le public de Saint-Jean a eu, cette semaine, le rare avantage d'applaudir de véritables artistes au "Théâtre Royal", dans la spirituelle comédie de Courteline "La Peur des Coups", interprétée d'une façon charmante par M. et Mme Dutet.

"M. Dutet qui est officier d'Académie, a fait ses débuts au pays, au

Théâtre des Nouveautés, à Montréal, où il a obtenu de brillants succès dans l'interprétation des oeuvres dramatiques des plus célèbres auteurs français.

"Sa charmante compagne, Mme Dutet est aussi une artiste de valeur, qui possède en outre un joli talent musical.

Voilà des artistes dont la venue à Saint-Jean est une véritable aubaine, et qui ne contribuera pas peu à relever le goût artistique de notre population, trop longtemps obligée de se contenter de grimaces nègres et de représentations de saltimbanques.

"La nouvelle direction du Théâtre Royal veut faire de cet établissement un véritable théâtre de comédie, et compte pour cela sur l'encouragement de tous ceux qui aiment les belles choses."

MARIAGES D'AUTREFOIS

Voici un autre de ces mariages d'autrefois, célébrés chez-nous, et que nous reproduisons, parce qu'ils font, croyons-nous, partie de la vie d'alors, qui constitue la matière même de ses Souvenirs:—

"Un joli mariage a eu lieu, le 7 février 1908 à Notre-Dame Auxiliatrice. M. Joseph Richard, fils de M. Isidore Richard, de Saint-Jean, a épousé Mlle Florestine Daniel, fille de M. Joseph Daniel, inspecteur alimentaire et constable de Saint-Jean.

"La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé P. D. Labrèche, curé de Notre-Dame."

Jean FREDERICK.

Churchill présente la première loi de l'assurance-chômage

C'est M. Winston Churchill qui fut le premier à présenter au parlement anglais, il y a trente ans, la première loi d'assurance-chômage, a démontré au Rotary Club de Hull M. Joseph Willard, directeur des relations publiques à la Commission d'assurance-chômage.

M. Willard a retracé l'histoire de l'assurance-chômage et montre que cette question s'agit au Canada depuis 1919, bien qu'elle ne soit entrée en vigueur en ce pays que l'an dernier.

Il a ajouté que la Commission avait organisé un service national de placement qui sera avantageux pour les ouvriers du pays. Par l'entremise d'un tel service les employeurs pourront trouver les employés dont ils auront besoin et, ainsi, ces derniers pourront trouver du travail. M. Willard a déclaré que les contributions, payables par les employeurs, les employés et le gouvernement, se totalisent à environ un million de dollars par semaine et cette forme d'assurance sera une protection pour deux millions d'employés qui constituent 80 pour cent de la population ouvrière du Canada.

Dans le territoire desservi par la Southern Canada P.

La plupart des manufactures dans tout le territoire desservi par la Southern Canada Power Co., Ltd. travaillent à plein rendement, ou pendant des heures supplémentaires. Plusieurs manufacturiers des Etats-Unis envisagent la création des succursales canadiennes; mais la demande chez eux et les restrictions gouvernementales les empêchent d'agir immédiatement.

A Marieville, la St-Lawrence Textile Co., qui manufacture des vêtements de coton et de jersey, construit un agrandissement qui servira à la manufacture de chemises. Radio-Canada construit un nouveau pylône de radio diffusion. Les autres industries travaillent à plein rendement.

A Saint-Jean, une nouvelle industrie est venue s'y établir: c'est la Walden Wood Workers Ltd. On y a installé des machines à fabriquer des navettes, bobines, etc., pour l'industrie textile. La St-Johns Textile Co., qui fabrique des tissus en laine, a ajouté une superficie de 1200 pieds carrés à son usine. Cette nouvelle aile servira à des fins d'inspection. La Singer Sewing Machine Co., qui fabrique des machines à coudre, a ajouté 150 employés à son personnel.

A Farnham, Collins & Aikman of

Canada Ltd., qui fabriquent des tissus de capitonnage pour automobiles, mobilier, chemins de fer, etc., et la Wilkins Company, manufacturière de vêtements pour hommes, travaillent pendant des heures supplémentaires. Les affaires marchent bien. A Cowansville, on rapporte que toutes les industries travaillent à plein rendement.

A Granby, la Avis Trimming Co., qui manufacture des tresses, des garnitures et des formes pour chapeaux de dames, installe des machines et espère être en production vers le milieu de juillet. La Stedfast Rubber Co., qui fabrique des articles en caoutchouc, de tout genre, est actuellement en pleine production à sa nouvelle usine. Toutes les autres manufactures travaillent à plein rendement. La Biellesse Textiles Ltd., a terminé des négociations pour la construc-

tion d'une usine devant manufacturer des articles en laine tissée.

A Saint-Césaire, une nouvelle industrie, la Earl Clothing Co., a commencé à fonctionner. A Waterloo, la Macdonald Metal Products Co., Ltd., manufacture d'outillage de cuisine, d'accessoires de salle de bain, etc., fait un agrandissement à son usine.

A Bedford, la Shawinigan Chemicals a augmenté le nombre de ses employés et travaille pendant des heures supplémentaires.

Saint:—Les saints n'ont pas coutume de paraître uniquement en conciliateurs. Ils prêchent la pénitence et ils l'apportent. Ils sont généreux d'armée. Qu'ils mènent aux agrandissements ou aux conquêtes, ils ébranlent le monde.

Louis Veulliot.

POUR MOI TOUJOURS
MOLSON

RIEN NE RAFRAICHIT MIEUX

La Colonne Judiciaire

Au Palais de Justice

avec Jean Frédérick

ON NE L'Y REPENDRA PROBABLEMENT PLUS

Le jeune Maurice Millette, qui s'était avoué coupable de vol à main armée sur la personne de M. Isaie Lemaire, a été condamné au temps fait en prison, vendredi dernier, par le juge Lalonde.

Nos lecteurs savent sans doute que le jeune homme attendait sa sentence en prison depuis trois semaines, alors que la police recherchait son complice, Jean-Paul Thérien, par ailleurs coupable d'enlèvement de fille mineure. Devant la bonne conduite de Millette, son passé sans reproche et le regret sincère qu'il a manifesté après s'être laissé entraîner par son "ami", le tribunal s'est montré plutôt clément.

Il y a d'ailleurs grandement lieu d'espérer à la complète réhabilitation du jeune homme, car notre sympathique gardien de la prison, M. Goyette, qui a été plus à même que quiconque de se rendre compte du caractère de Millette, lui a trouvé un refuge où il sera à même de refaire sa vie qu'il avait failli mal commencer, en l'envoyant chez un cultivateur des environs qui a consenti à lui donner de l'emploi sur sa terre: un genre d'ouvrage pour lequel le jeune homme manifestait des dispositions remarquables. Outre la charité qu'il comporte, ce geste de M. Goyette, éminemment social, mérite d'être chaudement félicité.

LA POURSUITE de M. ST-GERMAIN

On y est revenu après une couple de mois de suspension, à la suite de l'appel logé en Cour Supérieure, par Me Stanislas Poulin, procureur de M. Rhéaume, où l'on a sanctionné le principe que l'on ne pouvait assigner un député pendant le temps de la session parlementaire.

La seule procédure à date, a consisté à faire lire la plainte portée contre M. Rhéaume, au sujet de deux prétendues suppositions de personnes, lors des dernières élections fédérales.

LA STENOGRAPHIE DE LA STENOGRAPHIE

L'enquête préliminaire dans l'accusation de parjure de M. E. D. Racicot contre M. Donat Guay, s'est poursuivie presque toute la journée. Cette accusation de parjure est née à la suite d'une action en dommages en Cour Supérieure, où M. Racicot réclamait un dédommagement après un accident d'automobile. C'est au cours de ce procès que M. Donat Guay, domicilié aux Etats-Unis, aurait fait, comme témoin, de fausses déclarations, notamment en jurant qu'il n'avait jamais eu auparavant d'accidents d'automobiles.

Cette enquête, menée par Mes André Régnier et A. Côté, pour le plaignant et par Me G. Fortin pour l'accusé, a donné lieu à une procédure assez peu courante. Il s'agissait de faire témoigner la sténographe officielle, Mme Poirier, qui avait sténographié toutes les dépositions lors de l'action civile, et de les lui faire lire dans le texte même, pendant qu'un autre sténographe officiel, M. Richard McQuillen, les sténographiait à mesure.

LE CANADA EN GUERRE

Promotions dans l'Armée—

Trois officiers canadiens-français actuellement en Grande-Bretagne viennent d'être l'objet d'une promotion. Ce sont le capitaine honoraire, l'abbé M. Roy, de Québec, du Service des aumôniers canadiens, qui est promu au grade de major honoraire, et les capitaines J.-G. Bisson et C.-L. Lalonde, tous deux de Montréal, promus majors.

Le major A.-E. Routier, M. C., de Québec, officier de la force permanente, est promu lieutenant-colonel et nommé commandant d'un centre d'instruction de la côte du Pacifique.

Le major J.-E. Chaput, de Montréal, est nommé officier d'Etat-major de 3e classe dans le district

militaire no 5, à Québec.

Le major G.-U. Francoeur, V. D., de Montréal, est nommé lieutenant-colonel temporaire et commandant en second du centre d'instruction de Farnham. Le capitaine J.-L. Lacasse, de Québec, est promu au grade de major.

Sur une base d'affaires—

Quand la Commission canadienne du contrôle du change étranger met des dollars canadiens à la disposition du Royaume-Uni, le montant de son crédit en livres sterling augmente. On se rappelle que le Canada se charge, soit en rapatriant des titres canadiens détenus par des porteurs britanniques, soit en accumulant les crédits en livres sterling, de tenir à la disposition du Royaume-Uni les sommes nécessaires, en dollars canadiens, pour ses achats de guerre au Canada, munitions, matières premières et produits alimentaires.

Les corps de cadets—

Lors de la réouverture des classes à l'automne, le programme d'instruction des corps de cadets sera modifié. Tous les instructeurs suivent actuellement des cours d'été organisés par le quartier général de la Défense nationale en vue de les préparer à l'application du nouveau programme. Les instructeurs de la province de Québec et des provinces maritimes suivent un cours spécial qui durera quatre semaines et qui a lieu au camp de Farnham.

La culture physique et l'instruction en armes portatives resteront la base de la formation des cadets. Mais, en vue de rendre leur instruction plus intéressante et plus utile, on les initiera à la lecture des cartes géographiques, à la signalisation, aux premiers soins aux blessés, et à ce qu'on appelle dans l'Armée, le "fieldcraft" et le "woodcraft", c'est-à-dire à l'art de se débrouiller dans le bois en apprenant à s'orienter, à tirer partie du terrain, à se dissimuler, à se tirer d'affaire dans un milieu inconnu, à reconnaître les principaux arbres, à construire des abris, à faire des feux de camp et à faire la cuisine dans le bois.

Ce nouveau cours d'instruction ne sera pas moins utile aux cadets dans la vie civile que dans la vie militaire. Ils acquerront des connaissances qui leur seront précieuses pour aller camper ou faire des excursions de pêche aussi bien que pour se consacrer à n'importe quelle occupation civile demandant de l'initiative. Ils acquerront le sens de la discipline et l'esprit d'équipe qui leur serviront grandement dans la vie.

2.000 logements de guerre—

2.000 immeubles sont actuellement en construction dans divers centres du Canada, depuis Halifax jusqu'à Fort-William, pour le compte du Ministère des Munitions et des Approvisionnements qui a décidé ces entreprises pour loger les ouvriers dans les régions que l'industrie de guerre du Canada a soudainement surpeuplées. Ces maisons sont érigées au coût d'environ \$9.500.000. 915 maisons sont en voie d'aménagement dans le seul port d'Halifax, qui est l'endroit au Canada où l'activité de guerre est à son comble.

Dans le cloaque—

Les tribunaux ont récemment fait prompt justice d'un triste individu, indigne de son titre de citoyen canadien, qui avait été pris en flagrant délit d'afficher et de dessiner des croix gammées dans les endroits publics. Le prévenu, plaçant coupable, a été condamné à l'amende pour cette action de lèse-patrie qui, dans les circonstances, se double d'un odieux sacrilège.

Sand. Madame George:—Elle déshonore son sexe et sa plume à soutenir les thèses les plus immondes: elle vieillit dans le long scandale de ses romans éhontés.
R. P. MESTRE.

A VENDRE
CHALOUPE, YATCHS,
MOTEURS JOHNSON,
CANOTS;
GRAISSE A MOTEURS
Prix aussi bas qu'à Montréal
LESIEUR & FRERE
169 - 171 Richelieu, Saint-Jean
TEL: 2414 j.-a.-o.

THEATRE CARTIER

COMMENÇANT
AUJOURD'HUI JUSQU'A
SAMEDI

17 - 18 - 19 juillet

2 GRANDS FILMS

Sur Demande Générale

'SUEZ'

avec

TYRONE
POWER

LORETTA
YOUNG

ANNABELLA

2ième film

Shirley Temple dans

"JUST AROUND THE CORNER"

DIMANCHE POUR 4 JOURS

20 - 21 - 22 - 23

"SLEEPERS WEST"

avec

Lloyd Nolan, Lynn Bari, Mary Beth Hughes

aussi

ENFIN SUR L'ECRAN

"Tobacco Road"

ET NOUVELLES MONDIALES

Cartes Professionnelles

Dr. C. N. Arpin
MEDECIN-CHIRURGIEN
214 Longueuil Tél: 2032
HEURES DE BUREAU:
2 h. à 4 h. p. m.
7 h. à 8 h. p. m.

J. Paul Beaulieu C. A.
Comptable Agréé
Chartered Accountant
"Impôt sur le revenu" Organisations
commerciales, industrielles etc.
Saint-Jean:
Résidence 117 Champlain Tél: 704
Bureau: 112 Richelieu, Tél: 2256
Montréal:
Eidice Transportation Chambre 525
Bureau: Tél: Harbour 4295

J. E. A. Benoit
Architecte-Expert
36 années de pratique
Mesureur, Evalueur, Plans, préparations
de soumissions pour construction.
110 CHAMPLAIN—Tél: 2969

Dr. Fernand Ethier
ex-interne de l'Hôtel-Dieu
Heures de bureau: 2 à 4 p. m.
7 à 9 p. m.
114—11ère rue Iberville—Tél: 3022

Dr. Henri Laflamme
Ex-Interne de l'Hôpital Notre-Dame
et de l'Hôtel-Dieu
68-11ère RUE IBERVILLE
Téléphone: 3633

DR LEBLANC
DENTISTE
BEDFORD, Que.

Dr. Luc Mailloux
Spécialiste
YEUX, NEZ, GORGE, OREILLES.
Heures de bureau:
Mardi soir, de 7 à 9 heures
Samedi toute la journée.
124 St-Jacques Tél: 2432, St-Jean

Dr Roméo Marcoux
Ex-Interne de
l'Hôpital La Miséricorde
96 Saint-Charles — Saint-Jean
Heures de Consultation:
2 hres. à 4 p. m.—7 hres. à 9 p. m.
Telephone: 2335

Dr. Aimé Perrier
MEDECINE GENERALE
Ex-Elève du "New-York Post
Graduate"
222 LONGUEUIL, Tél: 2632
Heures du bureau: 2 à 5 P. M.
7 à 9 P. M.

Dr. Roger Perrier
Médecin Vétérinaire
TEL: 13
HEMMINGFORD, QUE.

Dr. Georges Phaneuf
CHIRURGIEN
Des hôpitaux de Paris
Bureau, tous les jours excepté
le jeudi.
2 hres. à 4. p. m.
7 hres. à 8.30 p. m.
225-227 Jacques-Cartier Tél: 2445
SAINT-JEAN

Dr. Jean-Paul Sénécal
MEDECINE GENERALE
Ex-Interne de l'Hôtel-Dieu
35 SAINT-JACQUES—Tél: 700
Heures de bureau: 4 à 5 h. p. m.
7 à 9 h. p. m.

Magasin Poêles Bélanger
ARMAND REMILLARD
Distributeur
167 Champlain — — Tél: 2389
Radios, meubles, repasseuses, réfrigérateurs, lavuses "Connor"
Toujours un grand choix de poêles
usagés \$5.00 et plus.

Tél: FALKirk 1346
W. BERGERON
Contracteur Plâtrier
et Ciment
564 Aylwin Montréal

T. J. Davignon
Entrepreneur en Construction
DEMANDEZ NOS ESTIMES
100 Frontenac—St-Jean—Tél: 501

Station J.-O. Labelle
Produits McColl-Frontenac, Gasoline,
Huiles, Polissages d'Automobiles,
Lavages, Graissages.
296 RICHELIEU — ST-JEAN
Tél: 2178

René Grenier
Plombier-ferblantier
Installation à eau chaude
Service rapide.
Ouvrage garanti
416 Laurier—St-Jean—Tél: 2194

Antoine Messier
Réparations de bicyclettes, carrosses,
voitures d'enfants, fer électrique
grille-pain. Achète et vend bicyclettes
et parties usagées de toutes sortes.
Meilleur Service possible.
227 St-Jacques, St-Jean, Tél. 2925

Mlle M.-A. Patenaude
FLEURISTE
226 Richelieu — St-Jean.
Fleurs pour toutes occasions.
Ouvrage artistique—Travail d'expert
Livraison rapide—Prix attrayants.
TEL: Le jour: 936

J. A. Pelletier
Entrepreneur-Peintre
Tapisser et Imiteur
100 COLLIN — — TEL. 2656

André Trahan
Agent
Champlain Oil Products, Ltd
Huile à chauffage,
Huile à moteur, Gasoline.
Tél: 883
178, Mercier Saint-Jean, Que.

Maurice Trahan
(Successeur de Pierre Trahan)
Matériaux de Construction
Ciment, rockwall, chaux, sable,
pierre, gyproc, papier à couverture,
cious, tôle onle et ondulée, etc.
Tél: 552—143 rue Mercier

Nouvelles de la Campagne

Saint-Blaise

Une erreur dans le rapport four-ni pour la campagne de l'Emprunt de la Victoire nous a fait publier que la localité de Saint-Blaise avait souscrit \$12,500.00 sur son objectif de \$15,000.00. On nous apprend depuis que le montant souscrit est de \$13,000.00; c'est avec plaisir que nous rétablissons les faits et que nous donnons à nos citoyens la part de mérite qui leur revient.

A M. le maire et à ses aides dévoués, nos sincères félicitations.

Chez M. Elphège Olini dimanche dernier: M. et Mme Bertrand, leurs enfants Roger et Lucille; Mlle Marie et Joséphine Olini, de Montréal; M. et Mme Olivier Olini, Mlle Marie-Marthe Olini, M. Yves Olini, de Saint-Jean.

—La semaine dernière eût lieu une retraite prêchée par les Révérends Pères Ethier et Fiset, Dominicains. Les paroissiens suivirent les exercices avec une piété vraiment édifiante, et nombreuses furent les communions. Chacun s'est fait un devoir de rendre à Jésus-Hostie, ses hommages profonds de reconnaissance, d'amour et de réparation.

—Mlle Carmen Comette, Jeannine Dubois et J. Sabourin, de Saint-Jean visitaient Mlle Gertrude Bissonnette et Thérèse Tremblay, dimanche dernier.

—Jeudi, le 10 juillet a été baptisée sous les prénoms de Marie-Roselle-Véronique-Jeanne-d'Arc, l'enfant de M. Jacques Grégoire et de Marie-Anne Bissonnette. Parrain et marraine: M. et Mme Rosario Bissonnette, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme D. Rouiller, de Adam Mass., passent quelques jours chez M. Adélard Cyr.

—M. et Mme Georges Bélanger et leurs enfants, de Détroit Michigan étaient de passage chez M. Adélard Dubuc, la semaine dernière.

A une réunion du cercle agricole de Saint-Blaise, il a été résolu unanimement qu'un vote de sympathie soit adressé par la voix du journal le "Canada-Français" à M. Henri Grégoire, directeur de ce cercle, à l'occasion du décès de son père.

La Direction.

Lacadie

A l'Hôpital de Saint-Jean, est décédée Mme Gaston Berthiaume, née Thérèse Bourgeois, âgée de 43 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Roger, Jacques; une fille: Rolande, son père et sa mère, M. et Mme Ferdinand Bourgeois; deux frères: Charles-Emile et Oscar; 3 sœurs: Mme Aldéi Ostiguy, de St-Jean (Albina); Mme Arthur-Emile Brosseau (Béatrice); Mme Arthur Lasnier (Irène) du Vermont.

La sépulture eût lieu, jeudi dernier, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

M. le curé Piché, fit la levée du corps, et officia à la messe, le chant fut rendu par la Chorale, sous la direction de M. A. Fontaine.

Les porteurs étaient: MM. Arthur-Emile Brosseau, Arthur Lasnier, Aldéi Ostiguy, Louis Berthiaume, Georges Boucher, Charles Leroy.

Aux nombreuses sympathies reçues par la famille, nous joignons les nôtres bien sincères.

—Nous apprenons avec regret la mort de Mme Aristide Martin née Agnès Guay, autrefois de notre paroisse, décédée à Montréal, où elle habitait. Elle laisse outre son époux, deux enfants, un fils, Givénal, une fille Marie-Thérèse.

Son service eût lieu à Montréal; un libéra fut chanté en notre localité, et l'inhumation se fit au cimetière de cette paroisse.

—Le Dr. et Mme P. A. L'Ecuyer, ainsi que Mlle Alda L'Ecuyer, se sont rendus dimanche à Richford, Vt.; ces visiteurs accompagnés de leurs parents de North Troy, se sont rendus également à Newport, Vt.

—M. Antonin Bourassa, ecclésiastique, de Cowansville, en promenade pour quelque temps, chez son oncle, M. Arthur Fontaine, de cette paroisse.

Abonnez-vous au Canada-Français

Ile-aux-Noix

Dimanche dernier, nous avions la joie d'avoir au milieu de nous, la Chorale de Ste-Bernadette de Montréal, au nombre de 25, accompagnée du Rév. Père Houle O. M. I. Celui-ci fit le sermon; le chant fut très bien rendu, dirigé par M. Denis, tandis que M. Antoine Maurice était à l'orgue. M. Moïse Archambault présidait. C'est une jeune chorale de quatre ans seulement et qui mérite des félicitations dans cette bonne entreprise. Nous espérons qu'ils reviendront encore nous donner de ce chant si harmonieux.

Après la messe il y eût dîner à l'hôtel Régner; ensuite ils se rendirent à la rivière, où ils ont passé un agréable après-midi.

—La semaine dernière a eu lieu dans notre salle paroissiale, la belle pièce "Mère qu'as tu fait" de C. H. L. P., dirigée par Louis Préville. La salle remplie à sa capacité indiquait le réel succès, tout s'est passé dans l'ordre et M. le curé remercia l'assistance et les acteurs du beau succès obtenu.

—M. et Mme François Fortier et leur fils Normand, de Montréal, visitaient M. et Mme Emery Bissonnette, récemment.

—M. et Mme René Bissonnette et leur fille, de Montréal, ont passé la semaine dernière chez M. et Mme Arthur Bissonnette.

—M. et Mme Arthur Levert; Mlle Thérèse, Agathe, Marie, et M. Clément Levert, de Napierville; M. et Mme Donat Daoust et leur fils, Gilles, de Saint-Rémi visitaient M. Ernest Poissant, dernièrement.

—M. et Mme Arcand Poissant, Mlle Marcelle, de Montréal, passent les vacances chez M. Ernest Poissant.

—Nous souhaitons la bienvenue à la famille de M. Israël Thibodeau qui est arrivé pour passer l'été sur sa ferme; dimanche dernier, ils recevaient Mme Alfred Clément; M. et Mme Rodolphe Clément, leur bébé; M. et Mme Roger Clément; Mlle Antoinette Thibodeau et Berthe Clément; M. Bernard Clément, de Montréal.

—Mlle Irène Bissonnette est revenue d'une promenade d'une quinzaine chez des parents, à Montréal et à Lavaltrie, la semaine dernière.

Lacolle

La mort vient de ravir à sa famille Mme Jérémie Grenon née (Agnès Ethier) après une longue maladie soufferte avec une grande résignation. La défunte s'est fait remarquer par l'accomplissement de ses devoirs de mère chrétienne. Dieu est venu trancher le fil de son existence, le 7 juillet au soir. C'est au milieu d'une nombreuse assistance que s'est déroulée la cérémonie des funérailles. La levée du corps fut faite par notre curé, M. l'abbé Louis-A. Lafortune qui chanta le service assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés L. Brunette, de St-Bernard de Lacolle et A. Georges, de Saint-Paul. La chorale exécuta avec succès le chant de circonstance. Ses trois fils conduisaient le deuil.

Les porteurs étaient: MM. J. E. Benoit, Omer Richard, Emery Robert, Georges Dion, Joseph Lacoursière, Joseph Chenail.

La quête fut faite par MM. Louis Grenon et Alphonse Olivier.

La défunte laisse dans le deuil: 3 fils, Joseph, Armand, Delphis et 4 filles: Mme Elphège Gaudreau (Marie-Louise); Mme Alphonse Olivier (Elisabeth); Mme John Scallan (Blanche) et Mlle Antoinette du toit paternel; ainsi que deux petites-filles: Mlle Thérèse et Marie-Anne Grenon; et un grand nombre de petits neveux et nièces: une sœur lui survit: Mlle Médérise Ethier, qui demeure avec elle.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies auxquelles nous y joignons les nôtres.

La famille de Mme Jérémie Grenon sensible aux marques de sympathies reçues remercie sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, les ont témoigné.

IN MEMORIAM

A la douce mémoire de notre bon curé décédé le 16 juillet 1938.

Trois années se sont écoulées depuis son départ pour l'éternité, et son souvenir reste toujours vivace dans les coeurs des paroissiens qui l'estimaient et l'aimaient beaucoup. Du haut du ciel, que ce bon pasteur veuille bien prier pour nous et nous bénir!

—Mlle Laurette Poirier a passé un mois chez des parents à Manchester, N. H. Elle est revenue enchantée de son voyage.

—M. et Mme Adélard Lemay et leurs fils Laurent, Bernard et Paul-André, de Manchester, visitaient Mlle Rose-Emma Poirier, récemment.

—Mme J. Brosseau, et ses enfants de Southbridge Mass., visitaient sa sœur, Mme Joseph Langlois, dernièrement.

—Mlle Angèle Patenaude est actuellement en voyage, pour un mois chez des parents à Springfield, Mass.

—M. et Mme Paul Thibodeau et leurs enfants; M. et Mme Roland Thibodeau et leur famille, de Southbridge, Mass., rendaient visite à leurs nombreux parents de notre localité, ces jours derniers.

—Mme Georges Cunningham, de Ormstown, visitait M. Ernest Duquette, la semaine dernière.

—Mme Joachin Proulx et sa fille Lise, de Montréal, passent quelque temps chez son père, M. Oscar Girard.

—Mlle Lilliane Plante, de Trois-Rivières passe un mois dans les familles de Mme A. Gervais, et Joseph Plante et Joseph Lacoursière.

—Mme Adolphe Gervais recevait dimanche dernier, une centaine d'invités à l'occasion du retour de voyage de noces de M. et Mme Alphonse Gervais (Yvette Côté) dont le mariage a été célébré samedi dernier.

Mme Gervais avec toute l'amabilité qu'on lui connaît, sur une table dressée avec goût, remplie de toutes sortes de mets délicieux et de fines liqueurs pouvant satisfaire le plus gourmet, servit un magnifique souper et la soirée se continua jusqu'à une heure tardive.

Chacun trouva le moment venu trop tôt de se séparer. On remercia Mme Gervais pour son généreux accueil et on souhaita aux nouveaux époux, bonheur et longue vie.

Napierville

Mercredi, le 9 juillet, à l'occasion du 25ième anniversaire de mariage de M. et Mme Clément Girard était célébrée une messe par M. l'abbé E. S. Girard, Curé de Ste-Philomène de Rosemont et frère du jubilaire.

Leurs deux fils, Siméon et Fernand servaient au chœur. L'église, revêtue d'une splendide parure, apportait un cachet des plus importants. Durant la messe, M. le Chanoine J. A. Daigneault, de la paroisse, offrit en termes éloquentes ses souhaits aux jubilaires, sa douce et vibrante parole captiva toute l'assistance. A l'orgue, leur fils Clément Marie; le chant fut exécuté par leurs enfants: Monique, Maurice et Thérèse. Leur fille Claire agissait comme bouquetière.

Un banquet eût lieu à la maison. Une soixantaine de convives, parents de M. et Mme Girard y prirent part.

M. le chanoine J. A. Daigneault, M. le curé E. S. Girard, M. le chanoine Romain Boulé, M. l'abbé Gagnon rehaussaient de leur présence cette fête familiale.

A la fin du repas, une adresse fut lue par leur fille Thérèse et leur fils Fernand présentés aux jubilaires une bourse au nom de tous leurs enfants.

Les jubilaires reçurent de magnifiques cadeaux et tous s'en retournèrent, emportant de ce beau jour, un inoubliable souvenir.

—M. et Mme Fortunat Lestage et leurs enfants, Jeanne, Lysette, Lucette, Claire, ainsi que M. Eugène Fortin, de Napierville étaient les hôtes de M. et Mme G. Fortin, de l'Ile Ste-Thérèse, dimanche dernier.

—Mlle Laura et M. Henri Ladouceur, de Montréal étaient dans notre localité, cette semaine.

—Rendaient visite à M. et Mme Arthur Coache en fin de semaine: Mlle L. J. Thibault, de Matane, et un cousin, M. Arthur Roy, de Holyoke, ainsi que M. Dosithé Landry du R. I.

—M. et Mme Jules Dionne ont eu l'heureuse surprise de recevoir leurs enfants de Philadelphie, M. et Mme Armand Després ainsi que M. Léon-Alfred Dionne.

—Mlle Grégoire Levert, de St-Edouard est l'invitée pour quelques jours de M. et Mme Armand Lestage.

—Nous souhaitons la bienvenue à Mlle Graziella Cyr, revenue de Saint-Chrysostôme.

—Voici la liste des sympathies offertes aux membres de la famille Wilfrid Gadoua, lors de l'épreuve subie par la mort de Mme W. Gadoua, survenue après une longue maladie.

Messes: M. et Mme Siméon Dupuis, famille Médéric Grégoire, Mme Philippe Roy, Mlle Valentine Grégoire, Laurette Chatelle, famille Napoléon Demers, MM. et Mmes Donat Tremblay, J.-Armand Pinsonneault, M. J. D. Gadoua, Mlle Caroline Gadoua, MM. et Mmes Hervé Cyr, Jean Gadoua, Paul-Emile Demers, Nicolas Lanciault, Louis-Georges Demers, famille Jean Duquette, MM. Gaston Charbon, Gérard Langlois, famille Paul Cardin.

Tributs floraux: M. et Mme J. Armand Pinsonneault, M. et Mme Hervé Cyr, M. et Mme Jean Gadoua, M. et Mme Paul-Emile Demers.

Télégrammes: M. J. D. Gadoua, M. et Mme Siméon Dupuis, M. Paul Lamoureux, M. Ferdinand Collette, Mlle Rolande Gadoua, Laurette Chatelle.

Sympathies: Les Religieuses de Sainte-Anne, Mme Siméon Dupuis, M. et Mme Nap. G. Grégoire, famille T. Gagnon, M. et Mme Domina Langevin, Mlle Graziella Cyr, Cercle d'Etude de Napierville, famille Maxime Lanouette, M. et Mme Ernest Grégoire, M. Emile Ladouceur, M. et Mme A. E. Grégoire, M. et Mme Philippe Toupin, M. Auguste Dupont, MM. et Mmes J. Dupont, Gaston Dérome, Dr. Maurice Génier, MM. et Mmes Cléophas Pinsonneault, Jean-Philippe Toupin, familles Thé. Bourgeois, Adolphe Grégoire, Claude Larose, M. et Mme Alexandre Charbonneau, famille Joseph Lanoue, Mme Ls.-Georges Trudeau, MM. et Mmes Geo. McNeil, Maurice Toupin, famille Eusèbe Bourgeois, M. et Mme Albert Trahan, Edouard, Roland Fortin, M. et Mme C. A. Daignault, famille Domina Paré, Mme Joseph Piédalue, Henri Caron, famille R. Martineau, Le Cercle des Fermières familles Siméon Rémillard, Alfred Cyr, M. et Mme A. P. Beau-lieu, Honorius Perrier, M. et Mme Zacharie Guérin, Mme E. Mailloux.

Mme J. S. Giguère, M. et Mme Félix Geoffrion, Chevaliers de Colomb, Conseil 1145, M. et Mme Arcade Leblanc, M. et Mme Edgar Gadoua, famille Zénon Béchard, M. et Mme Léo Boudreau, M. et Mme Roland Tremblay, M. et Mme Gustave Beaulieu, Mlle Alyce Grégoire, M. et Mme Gérald Gadoua, Origène, J. Albert Gagnon, famille Jules Bisaillon, MM. et Mmes René Fortin, Marcel Hébert, Samuel Chevrier, Josaphat Giroux, Réginald, Maria Demers M. et Mme O. Paquet, Rose Tremblay, famille P. Cardin.

La famille Wilfrid Gadoua remercie sincèrement toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathies soit par télégrammes, offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, visites ou assistance aux funérailles.

—Le 4 juillet est décédé subitement à l'âge de 75 ans, M. Alfred Grégoire; il laisse dans le deuil son épouse née (Azélie Bouchard) et 9 enfants: Léandre, Sylva, Henri, Hercule, Jacques, Albert, Philippe; deux filles: (Rose) Mme Edouard L'Ecuyer et (Alma) Mme Henri Bisaillon, de St-Jacques-le-Mineur; 38 petits-enfants; une sœur: Mlle Médérise et deux frères: MM. Adélard et Emile qui conduisaient le deuil. Le service fut chanté par M. le chanoine Wilfrid Charbonneau; le Révérend Père Charles Grégoire, les cousins du défunt, et M. l'abbé Gagnon agissaient comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: ses petits-fils: Gabriel, Florian et Réal Grégoire; Charles-Edouard, Jean et Romuald L'Ecuyer.

Une foule nombreuse de parents et d'amis suivait le cortège funèbre. L'inhumation eût lieu au cimetière paroissial. Nos sympathies à la famille.

Ste-Anne de Sabrevois

Jeudi, le 17 juillet s'ouvrira en l'église de notre paroisse, la neuvième préparatoire à la fête de Sainte Anne. Les exercices auront lieu chaque soir à 7.15 hres. (heure solaire). Bienvenue à tous.

—Samedi, le 19 juillet, en l'église Sainte-Anne de Sabrevois sera célébré le mariage de Mlle Blanche Leblanc, fille de M. et Mme Edmond Leblanc à M. Jacques Doucet de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. le curé A. Proulx.

Votre abonnement est-il payé ?

CANADIEN NATIONAL Excursions

ALLER ET RETOUR DE SAINT-JEAN A

Montréal 90c

SAM., 26 JUILLET, par les trains ordinaires.

DIM., 27 JUILLET par les trains du matin (où ils circulent).

Retour jusqu'au lundi 28 JUILLET

Note: plus taxe fédérale

Voitures ordinaires. Tarifs réduits de plusieurs autres endroits.

Renseignements de H. E. MYRE, Agent, Tél: 2384.

LA BRIQUETERIE SAINT-LAURENT

LIMITÉE

935, Edifice Dominion Square, 1010 Ste-Catherine Ouest, MONTREAL

Téléphone: Harbour 4904

Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q.

MAURICE TRAHAN, Agent local, Saint-Jean.

Téléphone: 2812

Jean-Marie Thuot, B.A., B.Ph., O.D.
OPTOMETRISTE - OPTICIEN

Spécialiste de la Vue

Professeur à l'Université de Montréal

BUREAU OUVERT TOUS LES JOURS

27 St-Jacques

St-Jean, Qué

Nouvelles de Bedford

En Vacances

Mlle Alberta Duval, en charge du bureau d'affaires de la Compagnie du Téléphone Bell, en vacances pour trois semaines. Mlle L. Beaudry, de Lachine la remplace durant son absence.

—Mlle Germaine Paré, Opératrice au bureau du Téléphone Bell, à Waterloo est en vacances pour trois semaines chez sa mère, Mme Nazaire Paré.

A ces deux gentilles concitoyennes nous souhaitons de bonnes vacances.

Visiteurs de Miami

M. et Mme Alfred Paré, leurs deux enfants de Miami Floride, en visite chez la mère de M. Paré, Mme Nazaire Paré et autres parents.

Va-et-Vient

M. et Mme Emile Dery à Philipsburg dimanche pour la journée, en visite chez M. et Mme Médard Morin.

—Mlle Suzanne et Georgette Langevin, en promenade pour quelque temps chez leurs grands-parents, M. Racine, de Valcourt.

—Mlle Alberta Giroux passe une couple de semaines en vacance à Pointe Calumet et à Montréal.

—M. Adrien Auger, en fin de semaine dans le nord, à Pointe Calumet.

—MM. et Mmes Louis Dery, Raoul Bélanger, M. Théodore Dery se rendaient à Winooski, Vt., mardi, pour assister aux funérailles de M. John Boissy.

—M. Laurent Davis est parti pour quelques semaines en promenade aux Etats-Unis, visitant des parents à Springfield et Boston, Mass.

—M. et Mme Georges Côté et leur bébé, de Ste-Thérèse de Blainville, visitaient ces jours derniers chez M. et Mme Arthur Fontaine, de Upper Bedford.

—M. et Mme T. Ferron et leur fille, Joan, de Montréal, en visite ces jours derniers chez la mère de Mme Ferron, Mme J.-B. Jourdenais.

—M. Oscar Moreau, sa fille Monique, à Swanton Vt., dimanche dernier, en visite chez sa tante, Mme Henri Moreau.

—M. et Mme Arthur Lafrance, leur fille Eugénie, à Valleyfield dimanche dernier, où ils visitaient leur fils Albert.

Les Cyclistes

nous visitent

Mercredi dernier, MM. Paul-Emile Gauthier, gérant-assistant à la Banque Canadienne de Commerce, à Bedford, et Paul Gingras, accompagnés d'un groupe nombreux de cyclistes, se rendirent près de St-Sébastien, y rencontrant les cyclotouristes de Lachine. Ces derniers arrivèrent à l'Hôtel-de-Ville de Bedford à 5 heures p. m. Son Honneur le maire Arthur Sheltus et Me Maurice Fortin, leur souhaitèrent, au nom de la ville et de la Chambre de Commerce, la bienvenue dans notre région.

La réception des cyclotouristes de Lachine accueillis par la Chambre de Commerce et la ville de Bedford comporte notamment le transport des visiteurs à la Baie de Missisquoi, une visite au presbytère pour saluer M. le curé Lagacé, un banquet à l'hôtellerie de M. Charles Gagnon, une parade précédée de l'Harmonie de Bedford, et l'organisation du campement chez M. Eugène Lamarre.

Le soir, les cyclotouristes donnèrent une séance rehaussée par la présence de Son Honneur le Maire Sheltus.

Le lendemain matin, ils visitèrent à Fréligsburg, sous la direction de M. l'agronome Paul-Omer Roy, la ferme des Trois-Ruisseaux, propriété de l'Honorable Adélard Godbout.

Les organisateurs de la réception des cyclotouristes de Lachine, méritent des félicitations. Félicitations à la Chambre de Commerce, au Conseil-de-Ville de Bedford, à l'Harmonie de Bedford, à MM. Ernest Hébert, Emile Demers, Paul-Omer Roy,

Maurice Fortin, Paul Leblanc, Georges-Henri Rochon et notamment Paul-Emile Gauthier qui s'est révélé, une fois de plus, organisateur méticuleux, tenace, méthodique, secondé avec enthousiasme par ses nombreux amis.

Au cours du séjour à Bedford des cyclotouristes, M. l'abbé Aurèle Parrot, directeur spirituel et M. Florian Lebel, président, tous deux de Lachine, ont, à diverses reprises, exprimé la gratitude des jeunes visiteurs, pénétrant par le portique de Bedford dans la pittoresque région des Contons de l'Est.

A la ferme des Trois-Ruisseaux, à Fréligsburg, les jeunes voyageurs de Lachine, très intéressés, ont posé mille questions à M. l'agronome Paul-Omer Roy et au régisseur, M. Léo Godbout.

Sainte-Angèle

M. Emile Bonvouloir, député d'Iberville et sa famille visitait M. P. Ledoux, dernièrement.

—M. et Mme Armour Hamel, de Montréal, étaient en vacance chez M. Florian Hamel, ces jours derniers.

—Parmi les dames qui assistaient à la retraite fermée à Granby, mentionnons: Mmes P. Ledoux, Alex. Mailloux, Georges Viens, Arthur Bellavance, Alcibiade Mailloux, Adélard Charbonneau, Massé, Jos. Théberge.

—M. Picard, de Stanbridge vient de se porter acquéreur de l'Hôtel appartenant à Mme Adélard Bienvenue. Nous lui souhaitons cordiale bienvenue dans notre localité.

—En voyage de noces chez M. Louis Ledoux: M. et Mme Charles Guénette, de Montréal.

—Mme J. Levac de Montréal et son fils, Jean, passaient quelques jours chez Mme Honoré Lincourt, récemment.

—Mme E. Ledoux, gravement malade est hospitalisée à Montréal. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mlle Cécile Dagenais qui a eu une fracture à la jambe, dans un accident de bicyclette est également à l'Hôpital de Saint-Jean. Nous formulons des vœux de prompt guérison.

Sainte-Sabine

Récemment, quelques confrères de classe au Séminaire de St-Hyacinthe de S. E. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface sacré le 30 juin, se sont réunis au presbytère de Ste-Sabine, pour lui rendre hommage. Ils ont été accueillis de façon tellement cordiale, par le curé de la paroisse, M. l'abbé J. L. Pépin, confrère de classe de Son Excellence. Les anciens réunis, outre Son Excellence, et M. le chanoine J. B. Houle, curé de Marieville, étaient MM. l'abbé Alfred Grenier, curé de Notre-Dame de Stanbridge, l'abbé Louis Forest, curé de St-Bernabé, l'abbé Richard Lecomte, curé de St-Charles, et Antonio Breton, de Saint-Hyacinthe, ainsi que le R. P. Cabana o. m. i. missionnaire de l'Ouest et André Côté, frère et sec. de son Excellence.

Le lendemain matin, la paroisse s'est fait un honneur d'entendre la messe de Monseigneur, celui-ci assisté par l'abbé J. A. Grenier et de l'abbé J. L. Pépin, S. Excellence distribua la Sainte Communion, et pour terminer, Mgr, adressa la parole. Ce fut un bien beau jour pour ces anciens du Séminaire, si heureux de se retrouver, de parler du passé. Le chant rendu par Mme Jos. Surprenant, Mlle Laurette et Jeanne-d'Arc Phénix; Mme Tousseint Laroche touchait l'orgue. Mgr Cabana a passé au milieu de nous en distribuant ses premières bénédictions. Notre petite paroisse est reconnaissante de cet honneur que nous a fait, Monseigneur.

C'est la première fois que notre petite localité reçoit un si digne visiteur dans la personne d'un archevêque.

—M. A. Rivet et Mlle A. et J. Brancheau, de Montréal, venaient rendre visite à la famille Jos. Surprenant, récemment.

—M. et Mme R. Boucher, de Highgate, étaient dimanche en promenade, chez Mme Ad. Choquette.

Saint-Valentin

M. et Mme William Allen, de St-Jean; M. et Mme Xavier Gervais et leur fils André, de Rouses-Point; Mme R. Laquerrière et son fils, Ray, de Bridgeport, Conn.; M. et Mme Albert Tougas et leurs fillettes Suzanne et Jacqueline, de Lacadie, ainsi que Mlle Joan Allen, de Montréal, rendaient visite à la famille Armand Dextraze, tout récemment.

—La semaine dernière, Mlle Mariette et Suzanne Ethier, de cette localité ont voyagé, en bicyclette en compagnie de Mlle Angéline et Marguerite Roy, de Ste-Geneviève de Pierrefonds.

Parties de cette localité, le groupe a visité Bedford, Dunham, Cowansville, Knowlton, Eastman et enfin Magog. Après une excursion en bateau sur le lac Memphremagog, les jeunes cyclistes sont revenues vers le Richelieu en passant cette fois par Waterloo, Granby, Rougemont etc.

On constate avec plaisir qu'avec de la prudence on peut faire de magnifiques excursions en bicyclettes.

—Révérende Soeur Marie-Justine s. s. a. de Lachine, Rév. Soeur Marie-Charles, de Worcester Mass.; Rév. Père Charles H. Grégoire c. s. c. de l'externat classique de Montréal, passent quelque temps chez Mme Alexis Grégoire.

—Mlle Marie-Ange Bissonnette; M. et Mme Médéric Béchard, leurs enfants, de l'Île-aux-Noix visitaient dernièrement Mme Arthur Cognac.

—En visite chez Mme Alexis Grégoire dimanche dernier: M. et Mme Henri Hébert, Mlle Aldéa Bisson, Mmes Adjuteur Boudreau, de St-Paul; Mme Dr. Chagnon, de Sherbrooke; M. et Mme Roch Grégoire, leurs enfants; M. et Mme Emile Grégoire; Mlle Clarisse Frédet, Cécile Grégoire et M. Germain Grégoire, de Napierville; M. et Mme Eustache Denault; Mlle Gertrude, et Hélène, ainsi que M. Conrad Denault, de Saint-Blaise.

—M. et Mme Théophile Hébert, leurs enfants de St-Laurent, visitaient dernièrement M. Joseph Hébert et M. Damien Coûté.

—M. et Mme Rosario Hébert, Mlle Gabrielle Hébert, Mme Adrien Hébert, de New-Bedford sont en visite pour quelque temps chez M. et Mme Charles Hébert et Mme E. Langevin.

—Mardi dernier a eu lieu chez M. Frédéric Poulin, l'assemblée régulière du Cercle des Fermiers. La démonstration de la taille des légumes et arbustes a été faite sur les lieux, par M. G. Giroux, agronome. L'assistance très nombreuse a été bien reçue par la famille Poulin, qui a servi un magnifique goûter.

Mont Saint-Grégoire

Mlle Théodora Guillotte et M. Denis Quintin sont revenus enchantés des quelques jours écoulés chez M. et Mme Napoléon Guillotte à Fulford.

—Étaient aussi de passage à Fulford en fin de semaine chez M. et Mme Napoléon Guillotte: son fils, Léonide, de Saint-Jean et M. Bruno Desroches de cette localité.

—Chez M. Lucien Quintin: Mlle Yvette et Mlle Laure Bonneau, de Farnham, tout récemment.

—M. Adonai Quintin a été récemment élu Commissaire d'écoles, en remplacement de M. Amédée Dextraze sortant de charge, et M. Oléri Lalanne réélu président de la Commission Scolaire.

—Mme Albert Légaré de notre village recevait le 6 courant, sa soeur, Mlle Jeannette Bissonnette de Montréal.

—M. et Mme J. H. Fortier, de Montréal étaient de passage ici, avant leur départ pour une randonnée au Lac Saint-Jean.

—M. et Mme L.-D. Bernard d'Arvida, sont actuellement en vacances dans les familles G. P. Bernard et Alp. Quintin.

—M. et Mme Geo. Narcisse Bernard, de Chicoutimi ont aussi visité leurs parents de cette localité.

—Le 26 juin dernier, avait lieu à notre école du village, avec le concours de notre dévouée institutrice, Mlle Rachel Desmarais, l'examen d'étude pour nos classes. A cette occasion, un programme avait été préparé. D'abord ce fut "le chant du Christ" (parole du Cardinal Verdier). L'interrogation fut faite ensuite, aux enfants, qui répon-

rent avec satisfaction. Les interrogateurs étaient des commissaires et M. le curé. Une adresse, rédigée soigneusement, fut lue par Mlle Jeannine Brosseau, qui fit les choses très bien. Puis, ce fut la distribution des prix, aux élèves méritants, nommé tour à tour par Mlle Adrienne Messier.

Assistaient à cette petite fête, M. le curé O. Lafleur, MM. O. Lalanne, A. Dextraze, T. Deschamps commissaires, ainsi que les parents des enfants.

M. le curé dit ensuite quelques mots, au sujet de l'institutrice que s'était dévouée durant toute l'année, auprès des élèves de cette classe. Il dit tout le regret, d'apprendre que Mlle Desmarais remettrait sa classe pour le prochain terme. A tous les enfants et à l'institutrice, nous souhaitons de bonnes vacances bien méritées!

—A Mme Bessette, nous souhaitons aussi des vœux pour une heureuse vacance.

Dunham

—Mme Silly a le plaisir d'avoir pour invitée durant quelques semaines, Mlle E. Ducharme.

—Chez M. E. Poirier, Mme E. Fontaine, de Montréal.

—Mme J. M. Fontaine, recevait, ces jours derniers, Mme O. Noisieux, de Cowansville.

Henryville

Lundi, eurent lieu les élections des Commissaires d'Ecoles. Ont été élus: MM. Oscar Grégoire et Eugène Roy. Nos félicitations.

Saint-Alexandre

Samedi soir, par suite d'un tragique accident, la mort a cruellement ravi à l'affection des siens, Marie-Jeanne, fille aimée de M. Napoléon Laporte et de M. L. Boudreau. La défunte laisse pour la pleurer, outre son père et sa mère, une soeur et deux frères.

Ses funérailles eurent lieu mardi, à 9.30 hres. en notre église, au milieu d'une affluence de parents et d'amis. Les porteurs étaient: MM. O. Pinsonnault, M. Boudreau, M. Choquette G. Pelletier, L. Racine et M. Dubois.

Accompagnaient les porteurs: Mlle Y. St-Amant, M. Surprenant, L. St-Amant, R. Daudelin, M. St-Denis et M. Méthé.

La bannière des Enfants de Marie était portée par MM. J. M. Méthé et R. Boudreau.

Portaient les rubans: Mlle R. Daudelin et M. P. Choinière.

A la famille éplorée, nous offrons nos profondes condoléances.

—Mme Donat Kérourack est de retour d'un voyage d'une quinzaine aux Etats-Unis.

FRUITS ET LÉGUMES A & P

Frais du jardin — Première qualité

PAMPLEMOUSSES	sans pépins Grosceur 100	5 pour	19¢
CANTALOUPS	Chair saumon	2 pour	25¢
TOMATES	fermes et mûres	2 lbs	19¢
PATATES NOUVELLES		10 lbs	13¢
OIGNONS	Jaunes, No 1	lb.	4¢
CONCOMBRES		3 pour	10¢
PIEDS DE CELERI		2 pour	15¢
CHOUX	Têtes vertes et fermes	3 pour	10¢

PÂTISSERIES ANN PAGE

ROULEAUX A LA GELEE	Ch.	15¢
GATEAU AUX FRUITS	anglais	Ch. 23¢
GATEAU DES ANGES	Ordinaire	Gâteau 29¢ 16 ozs
BEIGNES		Doux. 12¢
PAIN	Tranché ou non Ann Page blanc	2 pains 15¢ 24 ozs

FEVES LIBBY	3 btes 21 ozs	25¢	Brun foncé	3 btes 16 ozs	25¢
MAYONNAISE	ANN PAGE	16 ozs	23¢	Jarre	32 ozs 37¢

CAFÉ BOKAR

A & P

sac 1 lb. 39¢

FARINE

ROBINHOOD

sac 7 lbs. 28¢

sac 24 lbs. 83¢

sac 98 lbs. 3.23

JUS	Orange et Pamplemousse	Bte 20 ozs	13¢
LAIT EVAP.	A & P	Bte 16 ozs	8¢
CATCHUP	Libby	Bout. 12 ozs	14¢
CONFITURE		Jarre 32 ozs	28¢
HOMARD	Marque Canada	Bte No 32	27¢
SAVON P & G		4 pains	17¢
SOUPES HEINZ		2 btes 16 ozs	25¢
FROMAGE	vieilli	lb.	24¢
JEWEL	Graisse végétale	lb.	15¢
CONFITURE	de prunes	Jarre 32 ozs	20¢
PECHES	a dessert	2 btes 15 ozs	21¢
PRUNES	lombardes	3 btes 16 ozs	20¢
TEA BISK		Gros pot	31¢
TISSU	Springvale	3 roul.	14¢
JELLY BEANS		Pot 10¢	
MOUTARDE	Libby	Jarres 9 ozs	19¢

A & P SELF-SERVICE FOOD STORES

Propriété et direction: The Great Atlantic & Pacific Tea Co. Ltd.

• Prix sujets aux changements du marché. Achat limité aux besoins hebdomadaires des familles.



Courrier de Farnham

PAUL GAUVIN, représentant du "Canada-Français"

Funérailles de M. Clément Wood

Le 14 juillet avaient lieu en l'église de St-Romuald de Farnham, les funérailles de Clément Wood, âgé de 12 ans et décédé accidentellement ces jours derniers.

Le jeune Wood laisse pour pleurer sa perte, son père, M. Duncan Wood; sa mère Mme Wood (Germaine Bégin); son frère: Lucien; ses sœurs: Simonne-Georgette et Jeannine.

Le jeune Clément fréquentait depuis quatre ans, l'Hôtel-Dieu d'Atabaska, dirigé par les Rvds. Srs. Grises.

Au dire de ses professeurs, Clément, enfant très studieux et docile faisait la joie de ses bons parents et des personnes en charge de l'Institution où il était. Clément laisse le meilleur souvenir à ses confrères qui en septembre prochain seront promus en 6e année et auront une pieuse pensée pour le disparu.

La levée du corps fut faite par le Rvd. P. D. D'Arche V. F. et curé de cette localité.

Le service funèbre fut célébré par M. l'abbé L. Jodoin, assisté de M. le curé D'Arche, comme diacre, et de M. l'abbé Laliberté, sous-diacre.

MM. les abbés Paul Lavoie et Joseph Lavoie, tous deux amis intimes de la famille ont célébré la Sainte Messe aux autels latéraux.

Offrandes de Sympathies M. et Mme Valmore Deneault, de Montréal, M. et Mme Emile Venne, de Montréal, M. et Mme Léopold Durivage, M. et Mme Hormisoas Lamoureux, Mme Jean-Baptiste Bégin, de la localité, M. et Mme Ernest Bégin, de Drummondville, les Employés de la Bell téléphone Cie. de cette ville, Mme M. Brown, Mlle

C. Brown, M. et Mme F. Kluge, de Worcester Mass., Mme Albert Cook, Farnham, M. et Mme Albert Kenneth Pattulo, Mmes John, Maurice et Dave Cody.

Conduisaient le deuil: M. J.-E. Brouillette, accompagné des jeunes Gérard Martin, Raymond Ménard et Joseph Ménard.

Les porteurs étaient: MM. Yvan Durivage, Jimmy Codey, Joseph Déronie, Laurier Leduc, Fernand Chevalier et J. Gaboriault.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

M. et Mme Duncan Wood et la famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies.

Mondanités

Les Révérendes Soeurs St-Lucien et Octave des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Plattsburg, N. Y. de passage à Farnham chez Mme Alphonse Beaulieu; de même, M. et Mme P. Laberge et leur famille de Québec.

M. et Mme Gérard Beaulieu et leurs enfants Gilbert et Fernand, de Valleyfield, en visite chez leurs parents, M. et Mme Alphonse Beaulieu.

M. et Mme Roméo Mingo (Armande Roy) sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, née le 17, juillet et baptisée sous les prénoms de Jacqueline-Louise-Cécile. Parrain: M. Albert Roy; marraine: Mlle Cécile Roy; porteur: la grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Gérard Chenevère et leur fils Pierre, en vacances à Barthélemy, chez M. et Mme Joseph Gauthier.

M. et Mme Raynald Lussier, de Montréal, de passage samedi dernier dans la localité.

M. André Lamoureux, en visite chez M. Ludger Lamoureux, de St-Ignace.

Mlle Ethel Bessette et Mme P. Gauvin, à Saint-Denis, dernièrement.

M. Ernest Ouellette, de la localité et le Dr. Bombardier, de Bedford, de passage dimanche dernier à la résidence d'été du Dr. Beauparant, à Sorel.

M. et Mme Marcel Bates et leurs deux enfants, Lise et Claudette de retour de Montréal, après y avoir passé huit jours.

Concert de Fanfare

Le concert de cette semaine sera donné par l'Harmonie de Bedford, ici, jeudi, 17 juillet.

Directeur Musical: M. Désiré Deleuze.

PROGRAMME

O Canada—
Marche—Class Formation
Everett J. Evans.
Ouvverture—The Silver Bell
R. Schlyegrell
Sélection—Martha F. von Flo'to
Caprice—Watch the Baton—
J. M. Fulton

Ouvverture—
The Cowboy Wedding—
E. K. Heyser
Marche—Mon Ami— C. O'Neil
INTERMISSION

Marche—
The Stars and Stripes Forever
Sousa
Ouvverture—Festival King
Edw. Russell
Valse—Power of Beauty,
Ellis Brooks

Réverie—"Sliding Jim"—
F. W. Losey
Serénade—Cupid's Charms
H. C. Miller
Marche—Blaze-Away—
A. Holzmann

God Save The King.

Nouveau Ministère

M. l'abbé Philémon Gauthier vient de recevoir sa nomination pour Cowansville. La population de Farnham le remercie sincèrement pour son dévouement inlassable et lui souhaite fructueux succès dans son nouveau champ d'apostolat.

BASE-BALL

L'équipe Iberville se dit heureuse de vaincre le Farnham par 12 à 1; mais voit d'un mauvais oeil la défaite que lui a infligée l'équipe Paquette par le compte de 4 à 3 à la 2ième partie; le jeune Domey se montre très solide au monticule.

Feu Mme H. Hébert

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Herménégilde Hébert de cette localité, âgé de 56 ans; à la famille éprouvée nous offrons nos sincères condoléances.

Nous donnerons des renseignements concernant les funérailles, la semaine prochaine.

Prime aux Abonnés

M. Paul Gauvin, représentant du Canada-Français, dans notre ville, annonce aux abonnés, qu'en renouvelant leur abonnement ou en devenant un nouvel abonné, ils auront droit aux magnifiques panneaux-réclame, Farnham civil et religieux, comme prime. Ces panneaux sont de véritables souvenirs dont chaque foyer devrait être orné.

La retraite c'est un parfum qui embaume toute une année, c'est une lumière qui, aux jours obscurs, montre la route, c'est un élan qui permet de monter plus haut.

R. P. Vuillermet.

PELERINAGE A STE-ANNE DE BEAUPRE les 19 et 20 Juillet

Départ du GARAGE BOULAIS, à 265 St-Jacques à 9 heures a.m., arrêt au Cap de la Madeleine, 1 heure à Québec.

Retour le 20 juillet

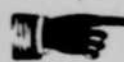
PRIX DU BILLET \$5.00

Taxe comprise

AUTOBUS BOULAIS

265 St-Jacques — Saint-Jean — Tel: 747

197 St-Jacques
Bureau et Cour



Rés.: 2294
Tel: 762

GERARD ROY, Enr'g

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

PORTES ET CHASSIS.

PRODUITS MURRAY—PLANCHES MURALES

DONNACONA

Toujours en mains un assortiment complet de bois brut et préparé, de moulures, de papier à couverture, papier à lambris, veneer, pin rouge.

PRIX TRES AVANTAGEUX

LE MEILLEUR
GENIEVRE (GIN) DISTILLÉ
AU CANADA



Gin
Melchers
CROIX D'OR

10 ozs \$1.05
26 ozs \$2.40
10 ozs \$3.45

1880

Funérailles

Génération
3

par
LANGLOIS

1940

St-Jean



Nouvelles de la Campagne

Sainte-Brigide

M. Emile Soutière revient lentement à la santé, après avoir subi une opération à l'hôpital de Saint-Jean. Nos meilleurs vœux pour un prompt rétablissement.

—MM. Gérard Simard, Raymond Simard, Ubald Soutière, Mmes Gérard Simard, Edouard Simard, Mlle Sabine Simard se rendaient à l'Oratoire St-Joseph, dernièrement.

—M. Jean-Paul Lemaire, fils de M. Paul-Emile Lemaire, s'est fracturé un pied, à la suite d'un accident d'auto.

—M. et Mme Louis-A. Benjamin, de Napierville, en promenade parmi ses parents, en dehors de la localité.

—Mlle Denise Drogue écoule des vacances chez des parents, aux États-Unis.

—M. Urbain Bissonnette, fils de M. Conrad Bissonnette, épousait Mlle Jeanne-d'Arc Ferland de St-Jean. Nos félicitations aux nouveaux époux.

—Récemment, se rendaient à Montréal: Mmes Omer McLean, Roger Messier, Mlle Léona Paquette et Suzanne Martel.

Saint-Edouard (Nap.)

Les Révérends Frères Paul et Georges Daignault, frères St-Gabriel de Montréal; M. et Mme Clément Portugal; M. et Mme Gérard Corriveau et M. Lefebvre, de Delson ont rendu visite à leurs parents, les familles Joseph et Charles Trudeau, dernièrement.

—Nos plus sincères félicitations sont acquises à M. et Mme Aswell Poissant qui ont enrichi leur foyer d'une fille, baptisée le 21 juin, sous les prénoms de Marie-Lise-Gisèle-Antoinette. Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Lestage, grands-parents de l'enfant; porteuze: Mlle Corinne Lestage, tante de l'enfant.

—Le Dr et Mme Rémillard, de Rouses Point, ont écoulé la journée du dimanche chez M. et Mme Albert Boulerice.

—M. et Mme Lawrence Hagerthy et leur fille, de Chambly-Canton, étaient chez Mme Hector Yelle, dernièrement.

—M. et Mme Médéric Gibeau, M. et Mme Freddy Thibert, Mlle Cécile et Berthe Gibeau, de St-Jean, en promenade chez leurs parents.

—Mme Simon Thibert passe une semaine en vacance chez sa fille, Mme Firmus Rémillard, de Napierville.

—M. et Mme Henry Ménard et leur famille, de New-York, ont rendu visite à tous leurs parents, de cette localité, la semaine dernière.

—A l'occasion de la Confédération, plusieurs visiteurs étaient parmi nous, rendant visite à leurs parents et amis.

—En visite chez M. et Mme Sylvain Serre: M. et Mme Evariste Beaudin et la famille Nérée Beaudin, de St-Jacques-le-Mineur.

—Mme Dieudonné Deneault, de St-Jacques-le-Mineur, est actuellement en vacance chez M. et Mme Emery Arcé.

—Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme J.-Baptiste Ménard, qui est retenue à sa chambre par la maladie, depuis un mois.

—M. Omer Hébert et sa mère, Mme Hébert, de Laprairie, M. et Mme Joseph Yelle, de cette localité, ont écoulé la journée du dimanche, chez M. et Mme Arthur Palin.

—M. et Mme Armand Lestage, de Napierville, chez M. William Levert.

—M. et Mme Paul Lussier et leurs enfants, de Montréal, chez Mme Dieudonné Yelle.

—M. et Mme Albert Lestage, de Sherrington, chez la famille Eucher Bombardier.

—M. et Mme Ernest Bombardier, MM. Marc et Rolland Thibert, M. et Mme Donat Thibert, Mlle Robertine Bombardier et M. Thomas Durivage ont rendu visite, dimanche dernier, aux deux militaires, MM. Léon Thibert et Gérard Bombardier, du camp de Farnham.

—Mlle Aurore Poissant, de Lacadie, a écoulé la journée du diman-

che chez ses parents, M. et Mme Philippe Poissant.

—Mlle Georgette et Hélène Lussier sont allées passer quelque temps à Montréal, chez leur oncle M. Emile Quesnel.

—M. et Mme Nelson Thibert, M. et Mme Albert Barrière, des États-Unis, ont rendu visite à tous leurs parents de cette localité, récemment.

Saint-Chrysostôme

Mlle Parmélia Boileau, de St-Lambert était de passage dans sa famille, à l'occasion de la Fête-Dieu.

—M. et Mme Emile Bedford, de Indian Orchard; M. et Mme Emile Dauphinais, de Ludlow et Simone Havar, de New-Bedford étaient de passage dans notre localité, pour visiter des parents. Ils ont visité aussi Lacolle, Saint-Jean, Montréal et Malone.

—M. et Mme David Boileau étaient ces jours derniers de passage à Malone.

—M. et Mme Arsène Trudeau, chez M. Martial Boileau, dernièrement.

—Mme Pierre Deneault et Mme F. Rhéaume sont de retour d'un voyage à Holyoke.

—Mme Frank Rhéaume est partie depuis mercredi pour Détroit. Nous lui souhaitons bon voyage.

—M. et Mme Ernest Gervais ont enrichi leur foyer d'un fils. Nos félicitations.

—M. Charles Larocque remercie sincèrement les personnes charitables qui lui sont venues en aide lors du terrible incendie qui détruisit sa grange, et endommagea sa boulangerie et sa maison. Nous sympathisons avec lui, dans cette grande épreuve.

—M. Oswald Payant, Père Blanc, Missionnaire d'Afrique a reçu l'onction sainte le 7 juin dernier, et il est venu le 29 juin chanter sa première messe dans sa paroisse natale. Il fut assisté de plusieurs prêtres; un sermon de circonstance fut prononcé par M. le chanoine de Guise, de Valleyfield.

Après la cérémonie religieuse, la famille du jeune missionnaire s'est réunie au couvent pour un banquet familial. Nos félicitations et nos vœux au nouvel ordonné.

Dunham

Étaient en visite cette semaine chez M. et Mme Eugène Paquette: M. et Mme Aldé Loiselle et leur fils Narcisse, de Central Falls, ainsi que M. et Mme Camille Loiselle, leur fille Jeannine, de cette localité; Mme Omer Noisieux, de Cowansville; M. et Mme Aldé Paquette leur fils Gérard, de Saint-Jean; Mlle Kemp, de St-Jean; M. et Mme J. A. Paquette, de Saint-Jean; M. et Mme F. Côté, restaurateur de Marieville; M. et Mme Isaïe Loiselle, de Ste-Angèle de Monnoir.

—Lundi, le 7 juillet, en l'église Ste-Croix de Dunham, a été béni, par M. le curé D. Boucher, le mariage de Mlle Berthe Gaudreau, fille de M. et Mme Antonio Gaudreau, avec M. René Noisieux, fils de M. et Mme Wilfrid Noisieux. Pour la circonstance, le chœur de l'église était décoré de roses et de fougères. Pendant la messe, la Chorale des Enfants de Marie, exécuta un programme de chant sous la direction de Mlle B. Rice et M. A. Loiselle. Accompagnée de son père, la mariée portait une magnifique robe brodée, rose pâle, lignes princesses, un diadème miniature retenait son voile. Son bouquet était composé de lis et de muguet.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la Salle des Chevaliers de Colomb, où il y avait profusion de fleurs pour décoration.

Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage à travers la Gaspésie, à leur retour, ils habiteront Cowansville.

—MM. A. E. Selby, E. Poirier, J. Favreau, évaluateurs de la paroisse, viennent de terminer leur travail dans Dunham.

—Tout comme dans les autres endroits du Canada, depuis juin, on procède au recensement décennal.

Dans notre localité, les énumérateurs nommés sont MM. H. Godfrey, Antonio Gaudreau et M. J. M. Fontaine.

—Mme H. Brunelle vient de nous quitter pour un voyage aux États-Unis, où elle visitera ses parents de Claremont N. H., South Gardner Mass, Burlington Vt., etc.

—M. Avila LeBlanc, de Montréal, est présentement en visite chez son beau-frère.

—M. J. Favreau est parti pour Napierville et Lacolle, où il séjournera quelque temps chez ses parents.

—Chez M. X. Flichance avait le plaisir de recevoir M. Dorilla Donnell de Manchester, N. H.; M. Nap. Bordeleau, de Montréal, ainsi que Mlle G. Thibault.

—La famille J. Favreau recevait M. A. Favreau, leur oncle de Claremont N. H., ainsi que leur cousin, M. Adéard, de South Gardner, Mass.

—Le Dr. et Mme Sheffer, de Fréligsburg, M. l'officier des Douanes, et Mme Bessette, ainsi que M. A. Gaudreau, tous de Fréligsburg, aussi M. et Mme Dulude, de Montréal, visitaient M. et Mme Gaétan Favreau.

—Mlle P. Bombardier de Bedford, est revenue dans sa famille, qui a le plaisir de recevoir pour quelques semaines, M. et Mme Oscar Lévesque et leurs enfants.

—Au chalet "Des Brises", M. et Mme L. Durand et leurs enfants, de Montréal.

—Au chalet "Des Pins" à Selby Lake, M. et Mme C. Piette, ainsi que leurs enfants.

GRATIS! Photos d'avions de combat et de navires de guerre Britanniques

"SPITFIRE" - BOULTON-PAUL "DEFIANT"
"HURRICANE" - "WELLINGTON" BOMBARDIER
"BLENHEIM" BOMBARDIER
"SUNDERLAND" HYDRAVION
H.M.S. HOOD - RODNEY - ARK ROYAL
H.M. CONTRE-TORPILLEUR (dans "Trib")
LE SUBMERSIBLE (dans "Shut")
CANOT-TORPILLEUR et d'autres

Envoyez deux dessus de boîtes de féculé de maïs Canada pour chaque photo désirée. Écrivez votre nom et adresse sur l'un des dessus de boîtes ainsi que le nom de la photo que vous désirez. Adressez-les à Dépt. G.D., The Canada Starch Company, C.P. 129, Montréal.

Ces magnifiques photos peuvent aussi être obtenues en échange de deux dessus de boîtes de
FÉCULE DE MAÏS BENSON
ou
D'EMPOIS ACME GLOSS
ou pour une étiquette complète d'une boîte de
SIROP CROWN BRAND
SIROP LILY WHITE
(pour chaque photo désirée).

POUR DES MEILLEURS DESSERTS!

Fécule de Maïs CANADA

Tel: Bureau 3713

Tel: Résidence 3860

Maison établie en 1893

J. P. MEUNIER

Optométriste - Opticien

214 RICHELIEU

ST-JEAN

Après la partie ... arrêtez-vous pour vous Rafraîchir



Le "Coca-Cola" glacé étanche agréablement la soif. Son goût délicieux réjouit le palais. Grâce à son pétilllement, il vous laisse bien rafraîchi. C'est un breuvage pur et rafraîchissant. Donc, lorsque vous faites une pause dans la journée, faites que ce soit la pause qui rafraîchit avec un "Coca-Cola" glacé.

Embouteilleur autorisé de "Coca-Cola"
MONARCH BOTTLING WORKS
Téléphone: 3829 136 Jacques-Cartier.



A Lire près du Foyer

Moi - Médisante? . . . oh! non.

La médisance est si courante, si généralement admise qu'elle fait partie presque de la conversation normale. La moindre réunion est assurée de la voir apparaître dans plusieurs bouches. Celui qui dit du mal de son prochain, provoque-t-il l'indignation? . . . Bien rarement. On le juge plutôt intéressant, amusant, on se plaît à suivre son oeuvre de dénigrement, puis chacun des auditeurs s'empresse à l'envi, d'aller rapporter les renseignements fâcheux reçus de lui pour obtenir, à son tour, son petit succès d'étonnement, de rire ou de scandale . . . et la médisance se répand, grâce à la complicité de tous.

Convenons-en, amies lectrices, nous avons toutes, plus ou moins, cette déplorable habitude de dire aisément du mal de notre prochain ou (pour les meilleures) d'en laisser dire devant nous. Cette faute n'est pas légère ainsi que nous le déclarons trop volontiers; elle présente, au contraire, un double caractère de gravité, vis-à-vis du prochain et vis-à-vis de nous-mêmes.

Quelles sont les réputations que nous attaquons? toutes . . . Aucune n'est à l'abri de nos méchants traits. Tour à tour nous exerçons notre malice contre nos ennemis, contre ceux qui sont indifférents et contre ceux que nous traitons d'amis; parfois nous formulons des accusations précises et directes, parfois nous usons de l'insinuation sournoise et perfide. Le résultat est toujours le même: nuire au prochain, l'abaisser, le priver des multiples avantages que l'estime, l'admiration des autres pouvaient lui assurer; peut-être qu'en lançant nos paroles acérées nous ne mesurons pas très nettement leur portée, notre oeuvre n'en est pas moins malfaisante.

La laideur morale de la faute commise envers autrui tient non seulement à sa malignité, mais encore à sa lâcheté; nous opérons quand nos victimes sont absentes, nous ne leur laissons pas la possibilité de se défendre, ni celle de démentir nos allégations, c'est traitreusement que nous les frappons.

Ce vilain rôle que nous jouons avec une si parfaite aisance et une si constante satisfaction n'est pas moins néfaste pour nous que pour nos frères, car ce besoin de déconsidérer les autres et de les accuser nous amène à tenir notre esprit, notre imagination, notre curiosité dans le plus fâcheux domaine. Chez l'humain que nous considérons, nous ne cherchons à découvrir que faiblesse ou vice, nous ne regardons pas ce qui est touchant ou beau, il nous faut matière à médisance; nous saisissons seulement en lui, ce qui est reprehensible et pour augmenter notre butin, nous nous hâtons d'interpréter en mal ce qui est douteux.

Et nous voilà hypnotisées par ce qui est laid, par ce qui est bas; nous travaillons dans le hideux, nos yeux ne contemplant plus que de vilaines choses réelles ou inventées par notre intelligence "mal tournée".

Les victimes de nos médisances sont vraiment moins à plaindre que nous, et de plus, elles sont innocentes alors que nous sommes coupables.

Le Courrier de Monique

EN COLERE — Je vous comprends parfaitement, ce qui ne veut pas dire que je vous approuve. Votre colère est excusable et non pas légitime. Vous pouvez constater vous-même les résultats de votre emportement. A l'avenir, contenez-vous; afin d'y parvenir, attendez pour répondre que vous ayez eu le temps de vous calmer. . . . Votre bonne lettre ne m'a pas laissée insensible, mais je ne puis ici, vous répondre dans l'intimité . . . il me faudrait votre adresse. Alors, vous me l'enverrez? . . .

JEANNE — Plus d'une fois j'ai eu l'occasion de revenir sur ce sujet; oui, je crois encore et toujours que la compréhension est peut-être la plus grande qualité humaine. En tout cas, un essentiel facteur de la paix, de l'union, de l'ordre et de l'amour. Pour agir juste, il faut comprendre; pour que soit et dure une affection, une entente, il faut se comprendre. Evénements publics ou faits privés, accord des peuples et des individus, tout est affaire de compréhension. Faute de quoi, c'est l'animosité, la lutte, la guerre; l'histoire d'aujourd'hui le prouve éloquemment.

Au foyer, c'est le frottement des âmes, des esprits, des coeurs, c'est d'élémentaire nécessité. Toute la paix, toute la vie de la maison reposent sur une mutuelle compréhension. Qu'elle manque d'un côté et tout vacille, mal suspendu. Et, en tout il en est ainsi, pourquoi en douter? . . . Dans ce qu'on écoute, ou ce qu'on lit. Depuis le roman du plus grand romancier jusqu'aux plus humbles chroniques, car il arrive de prêter aux écrivains ce qu'ils n'ont pas écrit, ce qu'ils ne peuvent ni ne veulent jamais écrire. On a mal lu . . . on a mal compris . . . Etre compréhensif, s'appliquer à comprendre et soi et les autres et les faits avant de partir en fusée . . . quel élément de paix et de sécurité pour soi et pour tous. Il suffit d'un peu de calme, de beaucoup de bon sens, d'une révision de soi, d'un effort envers les autres, d'une volonté ferme, d'un regard tourné en haut . . . C'est tout l'art sans transcendance spéciale de se rendre compréhensif. Et comprendre restera toujours le premier devoir, la première fonction, la première vertu, le premier signe de la vraie mesure de l'intelligence d'une personne.

Donc, ne vous accusez pas de mollesse . . . puisque vous avez compris, avant de pardonner.

MONIQUE.

Voulez-vous vivre vieux, vivez mieux

Pour cela, observez rigoureusement les quelques principes énoncés ci-dessous, du moins tel est l'avis des autorités compétentes: médecins, hygiénistes et philosophes.

Levez-vous comme les coqs. Couchez-vous comme les poules. Le jour est fait pour travailler. La nuit est faite pour se reposer.

Nourrissez-vous de mets frais, simples et naturels: fruits, laitages,

fromages, oeufs, viandes grillées. Souvenez-vous qu'il y a des coups de fourchette qui valent des coups de poignard.

Soumettez-vous, tous les jours, à un exercice méthodique. Quelques minutes de gymnastique vous permettront de rester mince et de vous bien porter.

Vivez le plus possible à la campagne. Profitez de vos "week-ends" pour respirer un air pur. Par tous les temps aérez largement votre appartement.

Ne fumez pas à jeun, et surtout . . . fumez le moins possible. Quand



C'est le moment d'acheter
un Réfrigérateur
Électrique

les cubes de glace tinteront dans les grands verres

Vous ne pouvez
vous en passer



Le tintement des cubes de glace est une musique agréable pendant l'été; pourtant, ce n'est là qu'une des nombreuses contributions du réfrigérateur électrique au confort durant la période chaude. Les salades fraîches et croquantes, les délicieux desserts glacés et les petits plats savoureux préparés avec les surplus, ressortent sur les menus et réduisent le coût de la vie. Oui, Reddy Kilowatt est un hôte rafraîchissant quand il veut l'être. C'est le gars qu'il vous faut chez vous quand les vagues de chaleur arrivent. Faites-le arriver par un réfrigérateur électrique. Il y en a actuellement, en divers modèles, pour convenir à toute famille. Commodes termes de budget, comme d'habitude, alors que le coût de fonctionnement — c'est-à-dire, les services de Reddy Kilowatt — est au-dessous de 2¢ par jour.



REDDY DIT:

"Economisez de l'argent par un réfrigérateur électrique. Achetez des timbres d'épargne de guerre avec ces économies."

**SOUTHERN CANADA POWER
COMPANY • LIMITED**

"APPARTENANT À CEUX QU'ELLE SERT"

vous fumez, n'avez pas la fumée de votre cigarette.

Evitez les émotions fortes. Ne vous passionnez pas. Ayez une vie calme, régulière, avec une heure fixée pour chaque chose.

Evitez la fatigue et l'essoufflement dans vos exercices corporels. Si vous le pouvez, ne travaillez pas aussitôt après les repas. Imitiez les animaux qui, quand ils ont mangé dorment.

Lisez et faites lire
"LE CANADA-FRANÇAIS"
le seul journal régional qui vous
renseigne sur toutes les questions.

CETTE COURAGEUSE OUVRIÈRE . . .



sous l'effort d'un travail épuisant, privée de soleil et d'air pur, elle perd ses belles couleurs, son énergie diminue, ses nerfs s'ébranlent. Pourrait-elle faire son travail bien longtemps? Garderait-elle sa place? Le travail à l'atelier est dur quelquefois; les plus robustes, même, doivent recourir de temps à autre à un tonique pour refaire leur provision d'énergie et d'endurance.

C'est pour cela que des milliers de jeunes filles qui travaillent font usage des bonnes PILULES ROUGES pour avoir un sang riche, sachant que le sang rouge, riche et vif est la base de la force et de la vitalité.

Depuis près de 50 ans, ce bon tonique a soulagé des milliers de femmes des maux suivants: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins,

périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

"Depuis près d'un an, je travaillais péniblement, j'étais bien nerveuse, ma digestion se faisait très difficilement et j'affaiblissais de jour en jour. J'ai essayé différents toniques sans jamais obtenir de résultats. Une voisine me recommanda les PILULES ROUGES. Je m'en suis procuré et quelques boîtes ont suffi pour produire chez moi une grande amélioration. Lorsque je me sens fatiguée et un peu faible, c'est maintenant mon seul tonique et toujours j'en ai d'excellents résultats . . ."

(Signé)—FLORETTE GIRARD,

129, rue Alexandre, Sherbrooke, P.Q.

Témoin (Signé)—LIONEL GILBERT

* Pilules Rouges, par la poste: 50¢ la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Chimique FRANCO Américaine Ltd.,

1566, rue SAINT-DENIS

MONTREAL

NEUVAINES A SAINTE ANNE, A SABREVOIS

Elle commence ce soir, le 17 juillet, à 7.15 hres. (heure solaire)

C'est ce soir, le 17 juillet, à 7.15 hres. que commence en l'église paroissiale de Sainte-Anne de Sabrevois la neuvaine préparatoire à la fête de sainte Anne.

Voici l'ordre des exercices de cette neuvaine: chaque soir, à 7.15, récitation du chapelet, lecture pieuse, procession avec la relique de Sainte Anne, salut du T. S. Sacrement, vénération de la relique.

Le triduum commencera le 23 au soir; mêmes exercices qu'aux jours de la neuvaine. Le Rév. Père G. H. Létourneau, rédemptoriste, sera le prédicateur du triduum et des fêtes de sainte Anne, les 26 et 27 juillet, à l'occasion des pèlerinages annuels.

Les exercices de la neuvaine auront pour but de favoriser une dévotion plus grande envers sainte Anne, à Sabrevois, ce lieu de prédilection où la grande Thaumaturge a déjà attesté sa puissance par de nombreuses faveurs spirituelles et temporelles attribuées à son intercession.

Sainte Anne a toujours été l'ob-

jet d'un culte particulier à Sabrevois. Mais depuis la guérison miraculeuse et si éclatante d'un jeune homme de Saint-Jean, cette dévotion attire chaque année une foule nombreuse de pèlerins au modeste sanctuaire de Sabrevois.

Donc, vous tous qui souffrez dans votre corps et dans votre âme, ne vous laissez pas aller au découragement, venez à Sainte Anne et elle vous soulagera. Priez-la pour les pauvres affligés, afin qu'ils soient soulagés de leurs peines. Demandez-lui de rendre aux malades la santé et le repos. Enfin, en ces temps d'épreuves et d'angoisses, supplions sainte Anne de ramener à son petit fils Jésus de ramener la paix dans le monde et d'épargner à notre cher pays, les malheurs de la guerre.

Venez faire cette neuvaine à son sanctuaire de Sabrevois et y communier chaque jour, ou du moins faites-la chez vous avec votre famille, en vous unissant aux prières des pieux pèlerins.

Soyez associés dans une commune prière, et priez avec beaucoup de confiance.

TRIBUNE LIBRE—

Nos Visiteurs

Monsieur le Rédacteur,

C'est étrange, mais j'avais toujours pensé que la France était particulièrement remarquable pour ses lois saines et sensées. Attiré par les offres alléchantes de la merveilleuse publicité touristique que vous avez faite aux Etats-Unis, j'ai décidé de venir ici passer mes vacances. Certes, nous ne manquons pas de lois ridicules et tracassières chez nous, mais je m'aperçois que vous avez vraiment dépassés dans ce domaine, ce qui, je l'avoue, n'est pas sans m'étonner.

Ces choses sont sans doute nécessaires, mais je crains que vous, Canadiens, les ayez acceptées à regret. Vous pouvez donc comprendre mon étonnement lorsque je m'aperçois qu'elles sont affichées bien en vue et que tout le monde peut s'en rendre compte. En premier lieu, cette institution archaïque, le pont de péage, et ensuite la taxe d'hôtel sur les repas.

Lorsque j'arrivai à Montréal, tard dans l'après-midi, j'allai dîner et bus un verre de bière. Le lendemain matin, comme j'avais chaud et me sentais fatigué après une

longue randonnée, je me rendis au même café et demandai un Collins. Mais on me dit poliment que je devais commander un repas de 40 cents si je désirais boire. "Je n'ai pas faim" répondis-je au garçon. "Je veux tout simplement un Collins". "Je regrette" me dit-il, "mais en ce pays, si vous voulez boire, il vous faut aussi manger. C'est la loi".

Je comprends qu'un voyageur doit respecter les lois du pays où il se trouve, mais il n'en reste pas moins vrai que les gens voyagent pour se détendre et se distraire et qu'ils s'attendent de trouver à l'étranger des lois plutôt libérales. Nous, Américains, avons toujours pensé qu'il n'existait pas au Canada de lois compliquées et ridicules, impossibles à appliquer, mais que vos lois étaient simples, sensées et par conséquent respectées.

Je croyais aussi que le Canada désirait attirer les touristes américains surtout parce que votre gouvernement a besoin de l'argent que nous apportons lorsque nous visitons votre pays. Malheureusement, je ne crois pas que cette nouvelle loi, qui oblige le touriste à commander un repas toutes les fois qu'il désire obtenir une consommation, soit de nature à l'inciter à revenir. Ceci est d'autant plus regrettable que n'étaient-ce ces lois ridicules, nous aimerions venir souvent au Canada où tout nous plaît. GENE DERY.

L'Herbe à la Puce

Un bulletin de la Ligue de sécurité de la province de Québec donne les renseignements suivants sur l'herbe à la puce:

On peut reconnaître cette plante vénérable de la façon suivante. Chaque tige est formée de trois feuilles (non pas cinq, comme le grimpant de Virginie). Les feuilles sont luisantes et les bords sont unis ou légèrement dentelés. Elle croît généralement jusqu'à une hauteur de douze ou dix-huit pouces et ressemble quelque peu à la vigne. Cependant, on la trouve quelquefois grimpant sur clôture, rocs et troncs d'arbres, mais ce genre de pousse est plutôt rare.

Le poison est dans la sève blanchâtre et huileuse, très lente à s'évaporer. Il n'y a pas de saison particulière pour l'herbe à la puce; même en hiver, toucher à la tige nue offre des dangers.

Si votre peau vient en contact avec la plante en question, lavez-vous immédiatement, de préférence tout le corps, avec du savon fort et de l'eau chaude, rincez et répétez. Le traitement ordinaire consiste à appliquer des lotions protectrices et adoucissantes, ainsi que des compresses chaudes; mais ceci n'est qu'un soulagement. Saturer la peau atteinte d'alcool à friction, au moyen d'un tampon d'ouate, procure souvent un soulagement. En ce cas, ne se servir de ces tampons qu'une seule fois et les détruire avec précaution. Ce traitement

doit être répété à toutes les trois ou quatre heures, jusqu'à la disparition des ampoules.

Si vous devez travailler où il y a de l'herbe à la puce, sautez toute la surface de peau exposée d'une crème de fond (vanishing) mélangée à dix pour cent de perborate de soude. Cette solution doit être fraîchement mélangée. Tout pharmacien peut la préparer et elle est bon marché. La protection qu'elle procure dure environ quatre heures; après ce laps de temps, lavez complètement et faites une application fraîche, si le risque continue à exister. Une autre solution que vous pouvez obtenir de votre pharmacien, c'est une solution de chlorure ferrique à 5% d'alcool pour laver la partie atteinte.

Il est déjà arrivée que des vêtements, ayant retenu le poison durant un an, l'ont transmis et causé l'irritation. Le nettoyage à sec enlèvera la sève, mais le savon et l'eau ne seront pas aussi efficaces.

Le Dictateur Hitler

A l'heure où la lutte se fait de plus en plus intense entre l'univers civilisé et les hordes d'Hitler, il est d'un extrême intérêt de connaître les débuts du Fuehrer. Ces débuts, la façon dont il a tiré parti de l'effort politique des autres, la façon dont il a volé la doctrine du parti national socialiste pour ensuite la modifier pour ses propres fins, constituent un réquisitoire formidable contre le dictateur.

Dans LA REVUE MODERNE, livraison de juillet, on trouve cet exposé du premier vol d'Hitler, écrit par le Docteur Otto Strasser, le premier chef du parti nazi qui dans une collaboration particulière à LA REVUE MODERNE indique sous le titre "J'ai fondé le parti nazi" comment Hitler a dépouillé ses propres amis et en a fait assassiner plusieurs, notamment Gregor Strasser, frère de l'auteur.

Dans le même numéro de LA REVUE MODERNE on trouve un magnifique roman complet, plusieurs pages en couleurs à l'usage de la ménagère, plusieurs nouvelles fort intéressantes et une ma-

La Meilleure Valeur de Pneu à Bas Prix

C'est un Goodyear naturellement!

GOOD YEAR PATHFINDER
UNE GRANDE VALEUR DE PNEU
A UN TRÈS BAS PRIX

PRIX DEPUIS \$7.30
(30 x 3 1/2)

Venez voir pourquoi nous l'appelons le pneu économique du Canada!

● Nous pouvons vous épargner de l'argent sur les pneus dont vous avez besoin aujourd'hui. Ce Goodyear Pathfinder se vend à un prix pour convenir au budget des automobilistes qui veulent la meilleure valeur au plus bas prix possible. Nous avons votre dimension en stock. Pas d'attente... pas de délai!

Lasnier & Galipeau Ltée.
SAINT-JEAN, P. Q.

Pèlerinage Annuel

Ste-Anne de Sabrevois

Samedi, 26 juillet, et Dimanche 27 juillet,

Horaire. heure solaire

SAMEDI

7 hres. a. m.—Messe basse, communion.
9 hres. a. m.—Messe Solennelle, sermon.
2 hres. p. m.—Allocution, procession, bénédiction du T. S. Sacrement, bénédiction des malades, vénération de la relique.

OBJETS DE PIÉTÉ

RESTAURANT

Mgr Douville présidera la cérémonie du Dimanche soir.

Prédicateur du Triduum et des Fêtes de Ste-Anne: Rév. Père G.-H. Létourneau, rédemptoriste.

Le chant de la grand-messe du samedi et du dimanche sera exécuté par la chorale paroissiale.

DIMANCHE

7 hres. a. m.—Messe et communion.
9.30 h. a. m.—Messe solennelle, sermon.
2 hres. P. M.—Allocution, procession, bénédiction du T. S. Sacrement, bénédiction des malades, vénération de la relique.
5 hres. p. m.—Arrivée de Son Excellence Mgr Arthur Douville, évêque Auxiliaire de St-Hyacinthe.
7.15 h. p. m.—Sermon en plein air, invocations à Ste-Anne, procession aux flambeaux, allocution de Monseigneur, bénédiction du T. S. Sacrement, bénédiction spéciale aux malades, vénération de la relique.

CHANT DES SALUTS PAR LES PELERINS

Les pèlerins sont invités à se confesser dans leur paroisse respective.

Le service d'Autobus et de Taxis pour le Pèlerinage du DIMANCHE, 27 juillet, à Ste-Anne de Sabrevois, sera fait par Arsène Boulais, 265 rue St-Jacques, Tél. 747. Prix du voyage, aller et retour: 35c. Le départ se fera du Garage Boulais.

Chaque Paquet de 10c de

PAPIER A MOUCHES WILSON

TUERA PLUS DE MOUCHES QUE PLUSIEURS DOLLARS EN VALEUR DE TOUT AUTRE ATTRAPE-MOUCHE

10c. Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général.

POURQUOI PAYER PLUS?

The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

ce soir une ou deux

ROBOL pour la

CONSTIPATION

RESULTAT... DEMAIN MATIN

25¢ la boîte

Nouvelles d'Iberville

La nécessité d'un nouveau pont

Les touristes ne se gênent pas de dire que c'est une honte d'avoir un pont garni de madriers posés sur les trous faits dans les trottoirs de ciment. C'est loin d'être beau. Quand donc sera-t-il remplacé par un neuf? Faut-il penser, réfléchir, consulter, s'entendre avec mille et une personne avant de poser le premier pilier du nouveau pont?

Attendons-nous que quelques madriers se déplacent et qu'un malheureux piéton plonge à l'eau quelque soir? Il serait bon de connaître l'art de la natation avant de s'engager sur cette ruine, qu'on appelle encore un pont.

Belle Manifestation

Mardi après-midi, le 8 juillet, notre ville a été témoin d'une belle manifestation. Un convoi militaire comprenant environ 40 voitures venu de Saint-Jean et d'ailleurs défila rue 1ère, 9e, Ave. 4e, rue, 8e, Ave. jusqu'au Parc Mercier. Sur l'estrade on remarquait: M. le curé N. Lévesque, Mgr A. Senécal, P. D., M. l'abbé R. Chaput, S. H. le maire Louis Régner etc.

Après quelques morceaux de fanfare, un groupe de jeunes soldats fit quelques exercices militaires, puis le maître de cérémonie présenta S. H. le maire Régner. Celui-ci dit que c'était un plaisir pour lui ainsi que pour une partie de la population réunie au parc Mercier, de saluer les militaires que la Ville recevait avec joie. Il les félicita de se montrer prêts à nous protéger et leur dit d'être convaincus que nous sommes avec eux, et les remercia.

M. le curé N. Lévesque encouragea la jeunesse à s'enrôler volontairement. "Il nous faut des braves, dit-il. Il faut vaincre ou mourir. La victoire est certaine, parce que le roi et la reine prient et croient en la Providence. Et termina en disant: "Je suis heureux de joindre ma voix comme prêtre catholique, pour donner à vos coeurs les mêmes appels en faveur de la patrie."

Malgré la pluie la foule demeura sur le terrain. Le maître de cérémonie fit un vibrant appel en faveur de l'enrôlement volontaire engageant la jeunesse à défendre l'Empire et la civilisation tout entière.

Le Colonel McCoy, du fameux 22e bataillon, commandant du convoi motorisé, prit la parole et dit: "Comme soldat de toujours, je vous invite à vous joindre à nous pour défendre notre liberté."

L'ennemi s'en vient. Nous avons besoin de notre jeunesse. Nous avons besoin des menuisiers, des boulangers et qu'ils fassent vite parce que ça presse."

On remercia le Colonel. Après l'hymne O Canada et Dieu sauve le roi, exécutés par la fanfare militaire, le maître de cérémonie remercia la population de sa bonne hospitalité.

La voix du tonnerre répondit bientôt aux coups de feu qu'on avait fait entendre à la grande frayeur des enfants. Ce fut une vision guerrière.

Concert de la Fanfare ce Soir

En foule ce soir, sur le terrain où se tient la Tombola organisée par le C. P. C. pour y entendre le Concert de la Fanfare, offert sous les auspices de la Brasserie Molson! Tout un programme choisi de pièces de musique fera votre délice. BIENVENUE A TOUS.

Vox Populi Vox Dei!

Je remercie tous ceux qui ont appuyé, soit par leur vote ou par leur travail ma candidature à l'élection de commissaires pour la commission scolaire d'Iberville.

J'offre mes félicitations aux heureux élus.

Michel Lymburner

Elections des Commissaires

Lundi dernier le 14 juillet, eût lieu l'élection des Commissaires. Quatre candidats étaient en présence: MM. C. P. de Beaujour, Charles Hamel, Hector Moreau et Michel Lymburner. M. Charles Hamel a été réélu et M. Hector Moreau a été élu. Nos félicitations.

Départ de S. E. Mgr Turquetil, O. M. I.

Il y a quelque temps, il y avait souper à Outremont chez M. et Mme Alfred Hébert en l'honneur de S. E. Mgr Arsène Turquetil, O. M. I. du Vicariat Apostolique de la Baie d'Hudson, avant son départ prochain pour la visite de cette Mission. M. et Mme Hébert ainsi que leurs fils reçurent leurs invités avec une amabilité distinguée. Y prenaient part: M. et Mme Charles Hamel, Président de la Commission Scolaire, Dr. et Mme Emeril Poirier, M. et Mme Marcel Boivin, de Saint-Jean.

Mariage

BONVOULOIR-MARTEL

Mercredi le 9 juillet à 8 heures, M. le curé Nérée Lévesque bénissait le mariage de M. Félix Bonvouloir, fils de M. Trefflé Bonvouloir, décédé, et de Mme Bonvouloir à Mlle Yvette Martel, fille de M. et Mme Théogène Martel. M. Martel accompagnait sa fille et M. Maurice Lesieur, de Saint-Jean, était le témoin de son beau-frère.

La mariée portait une toilette de crêpe bleu azur; son voile était orné d'une couronne de fleurs d'orange; elle tenait un livre garni de rubans et de fleurs. Un magnifique programme de chant fut rendu par Mlle Guillet et les Enfants de Marie.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut une splendide réception chez les parents de la mariée.

75 personnes environ y prirent part. M. et Mme Félix Bonvouloir partirent pour un voyage de noces à travers la province. Pour voyager, la mariée portait un costume de nuance bois de rose.

De retour de voyage depuis hier, les nouveaux époux demeureront parmi nous.

Nos vœux de bonheur.

Concert de Fanfare

Jeudi, le 10 juillet la Brasserie Molson offrait de nouveau un de ses concerts annuels en plein air. L'Union Musicale, sous l'habile direction de M. Vincent Brunelle, a exécuté un beau programme de fanfare. Elle a été chaudement applaudie. Nos félicitations.

Graduation

Mlle Lucette Lareau, de Saint-Luc, bien connue en notre ville, a obtenu le 17 juin dernier à l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe son diplôme d'anglais et de français.

Nos sincères félicitations.

Show

Mlle Marcelle Guillet a donné une réception à la demeure de ses parents, M. et Mme Grégoire Guillet, en l'honneur de Mlle Yvette Martel, à l'occasion de son mariage. Les invitées offrirent un cabaret d'argent à l'héroïne de la fête.

Visiteuses distinguées

Rév. Sr. Ambroise du Sacré-Coeur, religieuse Ste-Jeanne d'Arc, soeur de Mme Agénor Davignon, accompagnée de Sr. Céline du Sacré-Coeur, toutes deux de Framingham, Mass., et Sr. Sainte Reine, des Soeurs Grises, nièce de M. Davignon, accompagnée de Soeur Bergeron, toutes deux de Saint-Hyacinthe, visitaient M. et Mme Agénor Davignon, la semaine dernière.

Réception

Il y eut samedi dernier, chez M. et Mme Euclide Levac, réception en l'honneur de M. et Mme Paul Laurin, de Montréal et de M. et Mme Rodrigue Prigent, de Châteauguay, mariés dernièrement. Assistèrent à cette fête, M. et Mme Avila Dicaire, M. et Mme Omer Dicaire, Mlle Cécile Dicaire, M. Raoul Don Pierre, tous de Montréal; Mme André Lincourt et ses enfants Denis et André, de Rosemont, M. Joseph Cécyle, de Châteauguay; Mme Armande Venne, Mlle J. Juneau, de notre ville, ainsi que Mlle Noëlla et M. Gilles Levac.

De Retour

Mlle Corilla Bonvouloir qui est actuellement en vacances, reprendra son travail au bureau de la Métropolitain le 4 août prochain.

Bonnes et heureuses vacances à notre aimable concitoyenne.

Marques de Sympathies reçues par les familles Benoit et Bonvouloir

Les familles Benoit et Bonvouloir ont reçu de nombreuses marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Lévi Benoit, entr'autres:

Messes: Mme Albina Boisvert, M. et Mme Maurice LeSieur, M. et Mme Edmond Surprenant, M. et Mme Jean-Paul Trahan.

Télégramme: M. Louis Richmond, Montréal.

Tributs Floraux: M. et Mme Maurice Lesieur, famille Auguste Rome, Mme Trefflé Bonvouloir, Mlle Corilla Bonvouloir, M. Félix Bonvouloir, Photographers Association of Montreal Limited and Staff, Officers and Directors Canadians Sales Co., Ltd., Montréal; M. Edward Sears, de St-Albans.

Bouquets Spirituels: Mme Marie Filion et ses enfants.

Sympathies des RR. PP. du Monastère de Nazareth, de Rougemont, des RR. PP. du Monastère franciscains de Hollodaysburg P. A., famille Napoléon Lambert, S. H. le maire Louis Régner, M. et Mme Georges Arpin, Mme F. X. Lachapelle, Dr. et Mme C. Sauvé, M. et Mme J. P. Meunier, Mme Arthur Fréchette, M. et Mme L. J. Robichaud, MM. Robert et Gilles Chabot, M. et Mme D. Moreau, famille Delphis Bousquet, M. et Mme Eucher Ménard, M. et Mme Maurice Martel, famille Théogène Martel, Mlle Yvonne Labelle, Mme Charles Hills, Mlle Inès Hills, M. H. J. Clerik, M. Honoré Meunier, M. Ls. Nadeau, Mmes Emile Surprenant, André Goderre, M. B. J. Hébert, photographe de Saint-Hyacinthe, M. A. Martin, Canadian Kodak Sales, M. F. Lepage, United Art Co., Ltd. of Toronto, M. Jos.-D. Sozansky, de Montréal, M. D. Léonard, photographe, M. Paul Berty de Canadian Kodak Sales de Toronto, M. A. Mc. K. Weirs, de la Eastern Photo Montréal, M. H. Laramée, M. W. Davignon, M. Alcide Papineau, M. Oscar Normandin, M. Armand Benoit, de Californie, etc.

Les familles Benoit et Bonvouloir remercient tous ceux qui leur ont offert des sympathies.

Prochains Mariages

On annonce le prochain mariage de M. Thomas Foy, fils de M. Pierre Foy, décédé, et de Mme Foy, née Lydia Narbonne, à Mlle Imelda Cousineau, fille de M. et Mme Michel Cousineau, née Eulalie Plante, décédée.

On annonce le prochain mariage de M. Alain Boutin, fils de M. et Mme Rosario Boutin, née Odena Paré, décédée à Mlle Alice Marcoux, de Saint-Jean, fille M. Théophile Marcoux et de Sophie Després, décédée.

Funérailles Blanches

Le 5 juillet a été inhumée dans le cimetière de notre paroisse Renée Fortier, fille bien-aimée de M. et Mme Roger Fortier, née Louise LeFebvre. Elle était âgée d'un an et six mois.

Nos sincères condoléances à la famille.

De Retour de l'Hôpital

Mlle Alice Hogue est de retour de l'Hôpital de Saint-Jean, où elle a subi l'ablation des amygdales. Nos meilleurs vœux de santé.

Va-et-Vient

M. l'abbé Gérard Beauregard est de retour de l'Ouest canadien où il a passé quelques jours de vacances.

Mme Alphonse Bessette, de Providence, et ses deux filles, Mlle Gertrude et Geneviève Bessette, visitaient M. et Mme Arthur Carreau, ces jours derniers.

Mme Alfred Goyette et sa fille, Mme Roland Sirois, de Springfield, Mass., étaient en notre ville en visite chez leurs parents et amis; elles sont reparties avec Mme Charles-Henri Goyette et Mlle Irène Surprenant, pour visiter Ste-Anne de Beupré, le Cap de la Madeleine et différents endroits de notre province.

Mlle Elizabeth Mallery, de St-Andrews, Nouveau-Brunswick, est l'invitée de Mlle Bessette à la demeure de leurs parents, M. et Mme Oscar Bessette, où elle passera un mois.

Mlle Lise Davignon était à St-Grégoire où elle passait quelques jours chez sa tante, Mme Oswald Benoit, la semaine dernière.

M. et Mme Hector Archambault, ainsi que leurs enfants, sont partis pour Sherbrooke où ils passeront quelques jours.

Mlle Madeleine Longtin est partie pour l'île Perreault, où elle passera quinze jours de vacances.

M. et Mme R. A. Richard, du Massachusett, visitaient M. et Mme L.-J. Manny, dernièrement.

Mme L.-J. Manny et M. et Mme Wilfrid Denicourt étaient à Ste-Anne de Bellevue, où ils visitaient M. Marcel Denicourt.

M. Marcel Denicourt, militaire, a quitté le camp de Ste-Anne de Bellevue pour se rendre à Longueuil.

Mme Z. Larochelle et son fils, M. René Larochelle, Mme Adélard Vincent, tous de Montréal, visitaient Mme Félix Moreau, récemment.

M. et Mme L.-J. Manny étaient à Haston, comté de Nicolet, où ils visitaient leur fils, M. Maurice Manny, dernièrement.

Dr. Wilfrid Labelle, de Haverhill, Mass., visitait ses oncle et tante, M. et Mme Romuald Labelle, vendredi dernier.

M. Léo Poirier et sa fille, Mlle Cécile Poirier, M. Genèse Fontaine, de Claremont N. H., M. et Mme François Poirier, de Montréal et leurs enfants Denise, Roland et Clémence visitaient M. et Mme Agénor Davignon, dernièrement.

M. et Mme Fred Butts, de South Haddley Falls, Mass. et autres de Granby et de Montréal, visitaient M. et Mme Edouard Lebeau, récemment.

Mlle Imelda Marcell est de retour de Swanton Vt., où elle a passé quelques jours chez son frère.

Mlle Aline Lareau était à Knowlton, dimanche dernier.

Mlle Jeanne Thuot, de Montréal, visitait sa mère, Mme Ernest

Thuot, dimanche dernier.

Mlle Réjeanne Dubuc a passé quelques jours chez des parents à Montréal.

Le Rév. Frère Ambroise, Mariste, visitait dimanche dernier, M. et Mme Alphonse Rheault.

Mlle Clara Quintin était de passage à Saint-Alexandre, dimanche dernier.

M. et Mme Albert Deboës et leur fille, Mlle Denise ont passé quelques jours de vacances au Lac Brome et à la Baie Missisquoi, récemment.

Mlle Jeannine Paquette et Mlle Annette Homier, de Montréal, ont passé la fin de semaine, chez M. et Mme Elzéar Homier.

M. et Mme Zéphir Goyette et famille, visitaient samedi dernier, leur fils Phénix, au camp militaire de Farnham; ainsi que M. et Mme Charles Langlois et leurs enfants, M. Roland Goyette et Mlle Rhéa Alix, étaient aussi de passage au camp de Farnham, dimanche dernier.

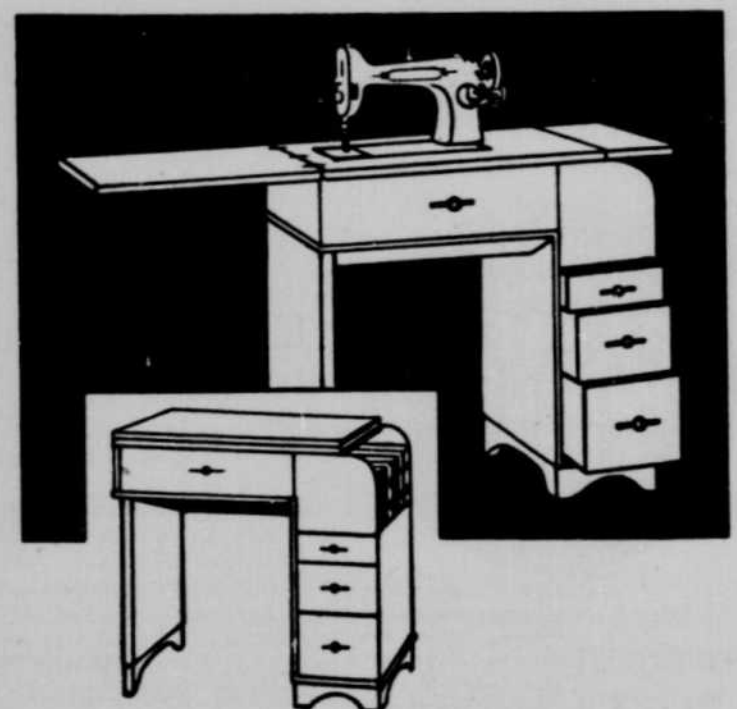
Mlle Eunice Dubuc, g. m. de l'Hôpital Saint-Luc à Montréal, a passé une semaine de vacances chez ses cousines et cousins.

M. Albert Courtemanche, de Montréal était en visite chez son beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Léo Gaudette, de la 8e avenue.

MM. Fred Spénard jr., Ernest Spénard et Burton Donnelly, tous de Middletown, Conn., ont visité leurs parents, MM. J.-B. Spénard, Georges Meunier et Roland Goyette, tout récemment.

Nous apprenons avec plaisir que Mme Georges Lareau, de Verdun, passe une partie de la belle saison à la plage Richelieu, chez son frère, M. Georges Meunier.

La Machine à Coudre Free - Westinghouse La Favorite de la Couturière GARANTIE POUR 20 ANS



CONDITIONS FACILES

Un enfant peut s'en servir. Venez vous convaincre de la supériorité de la machine à coudre "FREE-WESTINGHOUSE", 1500 points à la minute. La plus douce et la plus rapide des machines à coudre de famille.

Démonstration gratuite à domicile.

SIGNELEZ 2436

J.-F. THIBAUT

MARCHAND GENERAL

No. 2-3e Ave. Tel. Magasin 2436
Iberville Résidence 3803

CONVENTION COLLECTIVE DES MAITRES-BARBIERS-COIFFEURS POUR LE DISTRICT.

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38, amendée par 5 Geo. VI, chapitre 60), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête d'extension de la convention collective de travail relative aux métiers de barbiers et coiffeurs dont la juridiction territoriale s'étend à la cité de Saint-Jean et la ville d'Iberville.

L'avis d'extension de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 5 juillet 1941 de la façon suivante:

Conformément aux dispositions de l'article 5, de la Loi de la Convention collective (4 Geo. VI, chapitre 38, amendée par 5 Geo. VI, chapitre 60), avis est par les présentes donné par l'honorable Ministre du Travail, que le Syndicat professionnel des Barbiers et Coiffeurs de Saint-Jean et d'Iberville, section des Maîtres-Barbiers et section des Employés-Barbiers lui a présenté une requête à l'effet que la convention collective de travail intervenue entre:

D'UNE PART:
La Section des Maîtres-Barbiers du Syndicat professionnel des Barbiers et Coiffeurs de Saint-Jean et d'Iberville.

ET D'AUTRE PART:
La Section des Employés-Barbiers du dit Syndicat, soit rendue obligatoire pour les employeurs et les employés des métiers visés suivant les conditions ci-après:

I. Définitions: Pour les fins de la présente convention, les termes ci-après énumérés auront la signification suivante:

a. Le mot "employeur" désigne toute personne, association ou corporation qui tient un salon de barbier et qui a des employés à son service.

Le mot "employeur" désigne également toute personne qui loue pour elle-même à l'heure ou à forfait, les services individuels d'un maître-barbier, d'un artisan, d'un employé de l'un ou l'autre sexe.

b. Les mots "barbier-coiffeur" signifient toute personne qui, en tout ou en partie, fait la barbe, coupe, tond, arrange, rafraîchit et flambe les cheveux, nettoie la tête par la méthode de shampooing, donne des massages, pratique l'art du manucure, embellit le visage, la peau, les mains, la chevelure ou le cuir chevelu.

c. Les mots "salon de barbier-coiffeur" désignent tout endroit où établissement où l'on exerce le métier de barbier-coiffeur en entier ou en partie tel que défini au paragraphe "b".

d. Les mots "maîtres-barbiers-coiffeurs" désignent toute personne, association ou corporation, qui opère un ou plusieurs établissements reconnus, comme salons de barbier-coiffeur, tel que défini au paragraphe "c" du présent article et qui retiennent les services d'un ou plusieurs compagnons barbiers-coiffeurs exerçant en entier ou en partie, le métier décrit au paragraphe "b" du présent article.

e. Les mots "artisan-barbier-coiffeur" désignent toute personne qui, après avoir obtenu un certificat de qualification selon les prescriptions du décret, pratique le métier de barbier-coiffeur tel que défini au paragraphe "b" seule, en société, ou avec l'aide de toute autre personne.

f. Le mot "compagnon" comprend toute personne qui a fait son apprentissage selon les conditions ci-après déterminées et qui a obtenu soit du Bureau des Examineurs nommés par le comité paritaire, soit de l'organisation ouvrière des parties contractantes, soit de toute autre organisation autorisée par le comité paritaire, un certificat de qualification attestant qu'elle peut exercer en entier ou en partie le métier de barbier tel que décrit au paragraphe "b".

g. Le mot "apprenti" signifie toute personne à qui le comité paritaire ou l'organisation ouvrière aura décerné un certificat attestant qu'elle apprend le métier de barbier, lui donnant le droit d'être rémunéré suivant l'échelle de salaires prévue pour la période d'apprentissage.

II. Juridiction territoriale: La juridiction territoriale déterminée par la présente convention comprend la Cité de Saint-Jean et la ville d'Iberville et un périmètre d'un mille de rayon autour de leurs limites.

III. Durée du travail: a. La semaine de travail pour le maître-barbier, l'employé, l'apprenti et l'artisan, c'est-à-dire le barbier qui n'a pas d'employé-barbier, sera répartie comme suit:

Le lundi, de 8.00 a. m. à 6.00 p. m.

Les mardi, mercredi, jeudi: de 3.00 a. m. à 7.00 p. m.

Le vendredi: de 8.00 a. m. à 9.00 p. m.

Les samedis et les veilles de fêtes chômées: de 8.00 a. m. à 11.00 p. m.

b. Les fêtes chômées, c'est-à-dire les jours où il n'y aura pas de travail sont: les dimanches, les fêtes d'obligation catholique, et la fête du Travail.

c. Les deux jours précédant les veilles de Noël et du Jour de l'An, la durée du travail sera de 8.00 a. m. à 9.00 p. m.

d. L'heure ci-dessus mentionnée pour la durée du travail sera l'heure légale; si l'autorité civile décrète l'avance de l'heure pour une période de l'année, l'heure avancée deviendra l'heure légale pour l'application du décret.

e. Nonobstant la répartition des heures mentionnées aux paragraphes "a" et "c" du présent article, il sera permis, et ce, sans violation du décret, de servir le ou les clients qui sera ou seront dans un salon avant l'heure de la fermeture, à condition que ceux-ci ne s'absentent pas du salon.

f. Toutes les ouvertures des salons de barbier ou endroits où l'on exerce le métier de barbier devront être laissés suffisamment libres pour qu'on puisse voir à l'intérieur après les heures de fermeture et durant les heures et jours prohibés.

g. Tout employé barbier aura droit à 6 heures consécutives de congé au cours de la semaine, excepté les semaines où il y aura une fête chômée.

h. Tout employé-barbier aura le droit de prendre une heure pour le repas du midi chaque jour et une demi-heure pour le repas du soir excepté le lundi.

IV. Tarif des salaires: Les taux minima de salaire seront les suivants:

a. Pour les employés-barbiers-coiffeurs: \$13.00 par semaine, plus 50% de toute recette au-dessus de \$20.00 faite par l'employé au cours de la semaine.

b. Pour les employés surnuméraires: \$0.25 l'heure plus 50% de toute recette au-dessus de \$5.00 faite par l'employé au cours de la journée.

c. Aucun employeur n'aura le droit de réduire le salaire d'un employé recevant plus que les taux minima ci-haut mentionnés lors de la mise en vigueur de cette convention.

d. Salaires à contrat ou à la pièce. Toute personne du métier de barbier, le maître-barbier, l'artisan, c'est-à-dire le barbier qui n'a pas d'employé-barbier, l'employé barbier et l'apprenti qui travaillent à contrat, à la pièce ou à forfait pour un client devront exiger du client qui retient leurs services au moins les taux ci-dessus déterminés. Ces taux sont payables en monnaie légale et doivent être exigés par les barbiers ci-dessus nommés aussitôt le travail terminé:

Barbe \$ 0.15
Cheveux pour hommes 0.35
Cheveux pour femmes (coupe complète ou ciseaux) 0.35
Cheveux pour femmes (coupe ordinaire) 0.25

Cheveux pour femmes (refraîchissement du cou) 0.15
Cheveux pour enfants de 14 ans et en-dessous, les lundi, mardi, mercredi et jeudi 0.15

Les vendredi et samedi 0.25
Flambage des cheveux 0.25
Shampooing ordinaire 0.35
Shampooing sec 0.50
Shampooing à l'huile de coco 0.50
Shampooing à l'huile spéciale 0.50
Massage ordinaire 0.35
Massage au vibrateur citron et rose 0.35
Massage Boncilla 0.75
Massage lotion 0.25
Lotion 0.25
Tonique 0.15
Teinture de cheveux 3.00
Aiguisage de rasoir 0.25
Coupe de cheveux à domicile 0.50
Barbe à domicile 0.50

(Les institutions d'enseignement et de charité tombent sous la loi générale et ne sont pas considérées comme des domiciles en dehors des boutiques de barbiers).

e. Toute entente ayant pour effet de diminuer les taux ci-dessus mentionnés, soit à l'heure, soit à contrat, en donnant des objets, des lotions, toniques, etc., sera de nul effet et est interdite. Tout abonnement à des taux inférieurs aux taux ci-dessus mentionnés est défendu. Chaque tenancier de salon de barbier devra afficher dans un endroit bien en vue les taux ci-haut déterminés.

f. Les salons de coiffures pour

dames ne sont pas assujettis à ces dispositions, excepté en ce qui concerne le tarif minimum pour la coupe de cheveux pour femmes ou pour tout autre service ou intervention qui peuvent indifféremment être faits dans un salon de beauté pour femmes.

V. Carte de compétence: a. Aucune personne ne pourra, dans les limites de la juridiction territoriale, exercer dans un salon public ou privé ou à domicile le métier de barbier, ou exécuter une partie de travail compris dans ce métier, sans avoir obtenu au préalable, du bureau des examinateurs du comité paritaire ou de son association ouvrière une carte de compétence.

b. Aucune personne ne pourra obtenir sa carte de compétence comme ouvrier qualifié, compagnon, artisan, employé barbier pour travailler seul, en équipe ou en société, sans avoir satisfait au règlement d'apprentissage ci-après déterminé. Mais tous ceux qui exercent le métier de barbier dans les limites de la cité de Saint-Jean, au moment où entre en vigueur le décret ratifiant cette convention, sont considérés comme ayant satisfait au règlement d'apprentissage.

VI. Toute personne, qu'elle ait ou non des employés, exerçant le métier de barbier dans un salon public ou privé, ou à domicile comme les barbiers ambulants, est assujettie à toutes les clauses de la présente convention.

VII. Apprentissage: a. Aucun apprenti ne saurait être accepté avant seize ans révolus. Il devra avoir terminé au moins sa cinquième année de cours élémentaire.

b. Dans aucun salon, il ne sera permis d'avoir plus d'un apprenti.

c. Le patron devra faire travailler graduellement son apprenti sur les différentes opérations du métier afin d'en faire un ouvrier compétent.

d. L'apprentissage comportera: Un stage de deux ans comme apprenti dans un salon de barbier approuvé par le comité paritaire.

e. Le salaire de l'apprenti barbier-coiffeur sera:

Après six mois de service \$ 5.00
Après douze mois 7.50
Après dix-huit mois 10.00

f. Au cas où un patron voudrait discontinuer de donner de l'emploi à un apprenti qui a été plus de huit jours à son service, il devra en donner avis au Comité paritaire au moins une semaine à l'avance.

g. Tout apprenti, avant de commencer son apprentissage, devra se faire inscrire par le comité paritaire comme apprenti et devra avertir le dit comité lorsqu'il change de salon; toutefois, les organisations professionnelles, parties à la présente convention, par l'intermédiaire de leurs organisations respectives, auront le droit de faire l'enregistrement des apprentis qui sont devenus leurs membres.

Les dites organisations devront faire un rapport sur les apprentis à chaque trimestre au comité paritaire.

h. Si un apprenti a été employé dans le métier de barbier avant la mise en vigueur de l'arrêté ministériel ratifiant la présente convention, il fournira au comité paritaire ou aux organisations professionnelles autorisées un état des périodes de temps qu'il a passé chez un employeur.

i. Au terme de son apprentissage, l'apprenti devra subir un examen quant à sa compétence devant le bureau des examinateurs du comité paritaire ou des organisations professionnelles conformément aux dispositions de la loi de la convention collective.

j. En ce qui touche la durée du travail, les apprentis seront soumis aux mêmes prescriptions que celles des compagnons de leur métier.

VIII. Les compagnons qui, en raison de leur âge, ou pour cause d'infirmités, ne sauraient donner le rendement moyen d'un ouvrier compétent pourront voir leur cas référé au comité paritaire qui pourra, s'il y a lieu, réviser l'échelle des salaires pour chacun des cas soumis à son attention.

IX. Durée de la Convention: La présente convention deviendra en vigueur à compter de la date de publication dans la Gazette officielle de Québec, de l'arrêté ministériel approuvant la présente requête. Elle se renouvellera automatiquement d'année en année, à moins que l'une des parties à la convention ne donne, par écrit, un avis à l'autre partie de son intention de l'abroger, au moins 60 jours avant sa date d'expiration.

Durant les trente jours à compter de la publication de cet avis, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler contre la présente requête.

GERARD TREMBLAY,
Sous-ministre du Travail
Ministère du Travail,
Québec, ce 5 juillet, 1941.

Lisez et faites lire le "Canada-Français", le seul journal qui vous renseigne sur toutes les questions.

Sainte-Sabine

—Ces jours derniers, M. et Mme Ad. Phoenix, Mlle Laurette, J.-d'Arc et S. Phoenix, ainsi que MM. J. André et P. M. Phoenix se rendaient à Drummondville, Sorel, Nicolet où ils s'arrêteront à St-Célestin, pour vénérer quelques milliers de reliques des premiers siècles. Ils vénèrent particulièrement la relique de la vraie croix, et celle du tissu de la robe de la Ste-Vierge ainsi qu'un morceau de bois du baton de St-Joseph. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

—M. et Mme Jos. Côté, MM. Ed. et P. E. Côté, accompagnés de Mlle J. et A. Aris se sont rendus, dimanche en pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph. Ils rendaient visite également à leur parente, Mme A. Arès.

Sainte-Thérèse:—Les ouvrages de la grande Thérèse contiennent une certaine force plus voisine du ciel que de la terre; une force merveilleusement efficace pour la réforme de la vie, en sorte qu'ils sont lus avec fruit non seulement par ceux qui aspirent à une éminente sainteté, mais encore par tout homme qui s'occupe un peu sérieusement du salut de son âme.

LEON XIII

PETITES ANNONCES

A VENDRE: Corbillard-automobile "Lincoln", décorations de chambres mortuaires; cercueils de tous genres; à écouler au prix coûtant. S'adresser à Mme Joseph Mailloux, village Lacolle P. Q. 8-2

Chambre à louer, s'adresser à 295 Mercier, Saint-Jean.

Dame assez âgée pour aider à la cuisine; s'adresser au Café Canadien, 211 Richelieu.

Chambre et pension pour jeunes filles; s'adresser à 95 Richelieu, St-Jean, Tel: 930.

Excursion à Plage Labelle et Baie Missisquoi dimanche le 20 juillet. Départ du garage Boulais à 1 h. p. m. Prix 35c 75 sous, aller et retour. Tel: 747.

A LOUER: Belles grandes chambres, eau chaude à l'année, usage du poêle si désiré, situé au centre de la Grand Rue à 216 Richelieu, 3ième étage. Tel: 3889.

A VENDRE: Ford V-8 1935 en parfaite condition, pneus neufs. Tel: 3789.

ON DEMANDE: Fille pour restaurant. S'adresser, 206 Richelieu. Tel: 3569.

A LOUER: Restaurant, avec logis de 4 pièces à même l'immeuble, rue St-Jacques, près Laurier. S'adresser 4 Place du Marché, Saint-Jean. Tel: 2270.

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général à 241 Champlain, Saint-Jean.

A VENDRE: Divan-studio, cabinet à argenterie, tapis, et autres articles de ménage. S'adresser à 289 St-Jacques, St-Jean. 8-2

ON DEMANDE un couple marié pour travailler sur une ferme. Sera logé. Bon salaire aux personnes de confiance, connaissant ce travail. S'adresser à C. E. Tassé, Henryville, Qué.

A VENDRE: Petit yacht coque 14 1/2 pds. long, moteur Ecto 3-H.P. Le tout presque neuf, a servi 2 saisons. S'adresser à 235 Champlain, Saint-Jean.

A LOUER: Chalet neuf avec ameublement complet, situé à 1 mille d'Iberville. Prix \$1.00 par jour. S'adresser à 235 Champlain, Saint-Jean.

A LOUER: 2 pièces meublées dans chalet situé au bord du Richelieu, à 1 mille avant le Parc Roman. S'adresser à M. Valmore Martel, Iberville, P. Q.

A VENDRE: Terre 130 arpents, 90 x 135 x 180 ou 300 arpents, aussi foins à vendre sur le champ, à 3 milles 1/2 d'Iberville sur le bord du Richelieu, route 21. S'adresser à Jos. Poirier, Iberville, route 21.

On demande à louer: deux pièces meublées; s'adresser au Canada-Français, 84 Richelieu, St-Jean.

WAITER bilingue demandé, pouvant prendre direction du grill à l'Hôtel du Canada. S'adresser à M. Daignault, gér. prop. 304 Richelieu, Saint-Jean.

PERDU: Samedi, le 12 juillet sur la rue, imperméable de dame, soie cirée bleu royal et blanc, dans étui même matériel. Prière de rapporter à 144-C, rue Laurier, Saint-Jean, Tel: 502.

SERVANTE DEMANDEE pour maison privée; s'adresser à 114 Desalaberry, St-Jean, Tel: 3812.

FILLES DEMANDEES pour ouvrage général à la Buanderie Meunier; s'adresser par téléphone 2786. j-n-o.

Nous achetons les vieux chevaux, en tout temps de l'année; s'adresser à la Renardière Brosseau, Lacadie. Tel: 3357. 7-2

On demande homme, à salaire, pour faire la vente de réfrigérateurs, laveuses électriques, etc. Bon salaire pour homme compétent. S'adresser à 88 St-Jacques, Tel: 2481.

CUISINIÈRE DEMANDEE et fille de table, parlant l'anglais; se présenter à l'Hôtel Frontenac, Iberville, chez Mme Benoit.

A VENDRE: Maison et terrain, coin St-Charles et Bouthillier. S'adresser à 246 Bouthillier, Saint-Jean. 7-4

A LOUER: Maison située au village St-Luc, prix modéré pour la saison ou à l'année. S'adresser à Mme H. Dalpé, 236-A Richelieu, St-Jean. —4

On vous a dit, c'est ruine, ça prend du neuf, etc.—A 191 Collin la magie d'une main experte est toujours à votre service pour réparation d'objets aussi compliqués soient-ils, tels que Radios, Moteurs électriques, Moulins à laver, Clavigraphes, Boutons pressions ajustés sur votre radio. Evitez les incompetents. Voyez JOS. BOIVERT, 191 Collin, St-Jean.

A VENDRE: Maison deux logis, située 148-1ère rue, Iberville. S'adresser à Wilfrid Brown, sur les lieux. j-n-o.

A LOUER: Logis de cinq appartements, près du Village de Lacadie; s'adresser à Mme Jos. Godin ou au Dr. L'Ecuyer, Tel: 3235.

Pour vos travaux de piquage et de lettrage, adressez-vous à Mlle Hélène Couture, 472 Mercier, St-Jean. j-n-o.

A LOUER: Deux chalets modernes meublés, pour la saison. S'adresser à Mme Joseph Gosselin, Ile-aux-Noix. Tel: 3367. j-n-o.

PRETRE à sa retraite, demande ménager sachant tenir maison et faire cuisine, travail général, salaire \$12.00 par mois. Bon chez soi. En face de l'Eglise, Henryville P. Q. Rév. Aug. Bernier. 6-3

A VENDRE: Clavigraphes "Remington" et "Underwood" en bon état; s'adresser à LeSieur et Frères, 169-171 Richelieu, tel: 2414, Cité. j-n-o.

A VENDRE: Belle terre de 110 arpents, bien bâtie, située à 1 mille de l'Eglise et village; cause de maladie. S'adresser à M. Arsène L'Heureux, Lacadie, P. Q. 5-4

A LOUER: Chalets et chaloupes, à la semaine ou à la saison, eau courante, glace fournie, endroit idéal pour la pêche et pour se baigner; s'adresser à Mlle Hachez 106 Notre-Dame. Tel: 796. j-n-o.

LA CORDONNERIE LETENDRE 85 Saint-Paul. Pour vos réparations, veuillez nous consulter. Avons machineries modernes. Spécial pour Dames et demoiselles, semelles posées sans clou. Satisfaction garantie. Service de livraison gratuit. Pour renseignements tel: 544. j-n-o.

A LOUER: Bureaux chauffés; s'adresser à la succession Black, 19 St-Jacques, St-Jean. j-n-o.

A VENDRE: Propriété située à 1/2 mille du collège provincial d'Iberville, plus beau site du bord de l'eau; 8 pièces, eau courante, électricité, caves en ciment, garage, pommiers, framboisiers, terrain de 160 x 180. S'adresser à 253 rue Richelieu, St-Jean, P. Q. j-n-o.

A VENDRE: Maison située au village, système eau chaude pouvant faire deux logis; s'adresser à Mme Arthur Gagnon, Lacadie, Tel: 3129. j-n-o.

A VENDRE: 1 Shaft 1 1/2 x 5 pds. de long; 2 cônes 1 1/2 x 10 pds. 4 vitesses, 2 Hangers; 1 shaft 1 1/2 x 4 pds. de long; 2 Split Cônes 1 1/2 x 11/16, 4 vitesses, Split Pulley 1 1/2 x 24 pds. S'adresser le jour au Canada-Français, Tel: 2368. j-n-o.

A VENDRE: Hôtel de Campagne, bonne construction en briques avec garages, hangars, etc. 20 chambres meublées, frigidaire. Location superbe, près de la Frontière. Aubaine à prompt acheteur, seulement \$8,500. S'adresser à Casier 128. j-n-o.

A LOUER: Chambres. S'adresser à 85, 1ère rue, Iberville. 8-2

A LOUER: Magasin, situé à 22 Place du Marché. S'adresser à 20 Place du Marché, Saint-Jean, tel: 3036.

A VENDRE: Grange 30' x 72 pds. et hangar avec bonne étable, poulailler et porcherie, le tout en bonne condition, toit recouvert tôle neuve. Située Grand Bernier. Mme Joseph Roy. S'adresser par tel: 3264. 7-2

A VENDRE: Motocyclette Harry Davidson, en très bonne condition, à bon marché. S'adresser à 14-A, rue Mercier, Iberville, Qué.

Pour nos Cultivateurs

La Coopérative Fédérée

Fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE

Durant cette dernière semaine écoulée, notre marché au beurre s'est de nouveau signalé par une avance prononcée dans les cotes.

Ainsi que pour la semaine précédente, on attribue cette fermeté persistante à la demande croissante pour fins d'entreposage et à une offre considérable réduite par suite d'une diminution sensible de la production causée par la sécheresse qui a sévi dans certaines régions du pays.

Selon l'Office National de la Statistique, les stocks de beurre de beurrieres en entrepôts dans les neuf principales villes du Canada se totalisaient, le 1er juillet 1941, à 22,843,853 lbs. comparativement à 20,591,912 lbs. à la date correspondante de 1940, soit une augmentation de 2,251,941 lbs. sur 1940. Toutefois, il faut noter que cette augmentation est beaucoup moindre que celle qui était prévue.

Au cours de la matinée de lundi, le 7 juillet, le beurre No. 1 pasteurisé, au gros, était coté de 34c à 34½c la livre.

FROMAGE

Le contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le gouvernement canadien permet une distribution régulière et les prix sont stables.

Nous publions ci-dessous la teneur d'une récente ordonnance de l'Office Canadien des Produits Laitiers:

(1) Que tout le fromage acheté pour l'exportation au Ministère anglais des Vivres soit acheté directement des fromageries où il est fabriqué et qu'il soit payé 15½c la livre, f. b. Montréal pour le fromage de première qualité, et un demi-cent et un cent de moins respectivement pour les deuxième et troisième qualité.

(2) Qu'aucun acheteur de fromage pour l'exportation au Ministère anglais des Vivres n'accorde au vendeur de fromage d'une fabrique et qu'aucun vendeur de fromage d'une fabrique n'accepte de l'acheteur une commission quelconque, escompte, boni, prime, rabais ou toute autre rémunération pour le compte d'achat ou de la vente du fromage.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec.

PORCS

B1 — (135 - 175) (Bacon)
Prix de base. Vendus vivants.
Nourris et abreuvés—offre 11.25
Par camions—offre 11.40
Truies 8 9.50
Vendus abattus—offre 14.75
PRIME

A ou Sélect (140 - 170 lbs)
Poids chaud abattu 1.00
RABAIS:
B 2 (125 - 135 lbs) 50c
D3 (176 - 185 lbs) 1.50
C1 et C2 (120-175 lbs) 1.00

UNE BONNE VIEILLE RECETTE

EAU DE PUIS PROFONDE DE LONDON

EXPLIQUENT LA PRÉFÉRENCE POUR LA LABATT

J. ARMAND MENARD,
Agent.
136 Jacques-Cartier, Tel: 3829

C3 (176 - 185 lbs)	\$2.00
D1 et D2 (120 - 175 lbs)	\$1.50
D3 (176 - 185 lbs)	2.00
Légers 119 lbs et moins	\$1.50
Légers Moins de 100 lbs	\$2.00
Pesants (186 - 205 lbs)	\$3.00
Extra Pesants (206 - 220 lbs)	\$2.50 le 100 livres.
Extra Pesants (220 lbs. et plus)	\$3.00 du 100 livres.
Demi castrés	Coupe de \$4.00 par tête
Meurtris:	Coupe de \$2.00 par tête

VEAUX DE LAIT

Choix	10.00—10.50
Bon	9.00—9.50
Moyen	8.00—8.50
Commun	6.00—7.00
D'Herbe	4.00—4.50

BOUVILLONS

Choix	8.75—9.00
Bon	8.25—8.50
Moyen	7.25—8.00
Commun	5.00—6.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Bons	—12.00
Moyen	—11.00
Commun	9.00—10.00

MOUTONS

Bon	5.50—6.00
Commun	3.50—4.00

TAURES

Choix (Type à boucherie)	7.25—7.50
Bonne	6.50—7.00
Moyenne	5.00—5.50
Commune	4.00—4.50

VACHES

Choix (Type à boucherie)	6.50—6.75
Bonne	5.50—6.00
Moyenne	4.50—5.00
Commune	3.50—4.00
Très Com.	3.00—3.50

TAUREAUX

Choix (Type à boucherie)	6.00—6.50
Bon	5.75—6.25
Moyen	5.00—5.50
Commun	4.00—4.50

POULES VIVANTES

A—5 lbs. et plus	20½c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	18½c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16½c
COQS	14c

POULETS "A ROTIR" GRIS ET ROUGES

A—5 lbs. jusqu'à 6 lbs.	25¼c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	23¼c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs.	21¼c

POULETS VIVANTS A GRILLER BLANCS

A—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs.	19c
B—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	17c
C—1 lb. jusqu'à 1½ lb.	15c

OEUF

A—(Gros)	28½c
A—(Moyens)	26½c
B	23½c
C	19½c

N.-B.—Les poulets de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

POULES ABATTUES (Sélectionnées)

Spécial — 5 lbs. et plus	22½c
A—5 lbs. et plus	21½c
A—4 lbs. jusqu'à 5 lbs.	20½c
A—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	19½c
B—5 lbs. et plus	18½c
B—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	17½c
B—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	16½c
C—5 lbs. et plus	15½c
C—4 lbs. jusqu'à 5 lbs	14½c
C—3 lbs. jusqu'à 4 lbs	13½c

POULETS VIVANTS A GRILLER GRIS ET ROUGES

A—2 lbs. jusqu'à 2½ lbs	21½c
B—1½ lb. jusqu'à 2 lbs	19½c
C—1 lb. jusqu'à 1½ lb.	17½c

VEAUX ABATTUS Engraissés au lait

Bons	12c
Moyens	11c
Communs	9c

LAPINS VIVANTS

5 Livres et plus—la livre	14c
---------------------------	-----

BEURRE FRAIS

No. 1 Pasteurisé	32 7/16c
No. 1 Non pasteurisé	31 15/16c
No. 2	31 7/16c

FROMAGE BLANC

Semaine finissant le 1er juillet 1941 inclusivement.

No. 1	15½c
N. 2	15½c
No. 3	14½c

Lisez et faites lire
"LE CANADA-FRANÇAIS"
le seul journal régional qui vous renseigne sur toutes les questions.

Au Collège St-André de Saint-Césaire

Le personnel du collège pour la présente année se compose comme suit:

Aumôniers: Rév. Père Joseph Saint-Martin, Rév. Père Honoré Lapointe.

Administration: T. H. Fr. Faustin, supérieur et directeur des études françaises et commerciales; Rév. Fr. Dominique, assistant-supérieur et directeur des études anglaises; Rév. Fr. Gatién, préfet de discipline; Rév. Fr. Aubert, économiste et procureur; Rév. Fr. Léontien, conseiller et directeur de l'externat. Fr. Félix: bibliothécaire et libraire; Fr. Ernest: Surveillant; Fr. Joseph: infirmier et professeur de catéchisme; Fr. Martial: Menuisier; Fr. Lorenzo, et Fr. Valérien, jardiniers.

Professeurs:—Cour Supérieur: anglais: Fr. Dominique; commercial: 11e. Français: Fr. Faustin; anglais: Fr. Dominique, Thomas, Eloi.

10e. Français: Fr. Faustin; anglais: Fr. Dominique; commercial: FF. Dominique, Thomas, Eloi.

COURS COMPLEMENTAIRE 9e. Français: Fr. Uldéric; anglais: Fr. Thomas; commercial: Fr. Uldéric.

8e. Français: Fr. Louis-Paul; anglais: Fr. Aubert; commercial: Fr. Louis-Paul.

COURS ELEMENTAIRE 7e. Français: Fr. Zéphirin; anglais: Fr. Sosthène, commercial: Fr. Zéphirin.

6e. Français: Fr. Aimé; anglais: Fr. Gatién; commercial: Fr. Jovite.

5e. Français: Fr. Luc; anglais: Fr. Robert; commercial: Fr. Arthur.

4e. Français: Fr. Gabriel; anglais: Fr. Luc; commercial: Fr. Edgar.

3e. Français: Fr. Edgar; anglais: Fr. Edgar; commercial: Fr. Edgar.

EMPLOIS DIVERS.

Catéchisme: RR. PP. Chapelains.

Apologétique: RR. PP. Chapelains.

Philosophie: RR. PP. Chapelains.

Dessin: FF. Eloi, Sosthène, Jovite.

Sténographie: FF. Aimé, Jovite.

Dactylographie: Fr. Uldéric.

Télégraphie: Fr. Dominique.

Sciences: Fr. Dominique.

Comptabilité: FF. Louis-Paul, Uldéric, Dominique, Faustin.

Gymnastique: Fr. Aimé.

Musique: Fr. Sosthène.

Maître de chapelle: Fr. Ls.-Paul.

Maîtres d'étude: FF. Robert, Gabriel.

Sacristain: Fr. Zéphirin.

Récréation: FF. Aimé, Jovite, Arthur.

Dortoir: FF. Aimé, Arthur.

Libraire: Fr. Félix.

Infirmier: Fr. Joseph.

AU COURS AGRICOLE

Frère Fabius: directeur des cours et professeur; Frère Eloi, professeur.

Sainte-Brigide

M. Athanase Dubuc, de Sudbury, Ont., accompagné d'un ami, rendait visite à son père, M. Edéas Dubuc, tout récemment.

M. et Mme Louis Lamarre, de Saint-Jean, visitaient MM. et Mmes Hervé Monty et Edéas Monty, dimanche dernier.

Mlle Thérèse Galipeau, de Saint-Jean, passe une quinzaine chez ses parents, M. et Mme Laurent Galipeau.

Mlle Lucette Mills, de Saint-Jean, passe une huitaine, chez son oncle et tante, M. et Mme Joseph Gamache.

M. et Mme J. Brodeur, de Saint-Césaire, ainsi que M. Alcibialde Carreau; Mlle M.-Ange Carreau, de Mont Saint-Grégoire étaient les hôtes de M. Elphège Dubuc, dernièrement.

Mlle Jacqueline Boucher, de Saint-Jean, fait un séjour de quelques semaines, chez ses grands-parents, M. et Mme Phéodore Ponton.

C'est bien sincèrement que nous félicitons Mlle Fleurette Gamache, qui a passé avec beaucoup de succès, son certificat de 7e année.

Mlle Fleurette Gamache, s'est classée première de tous les élèves des différentes écoles de la paroisse qui se sont présentées au certificat. Nos félicitations sont aussi à Mlle Alsyma Desroches, son institutrice, qui se dévoue sans compter, pour ses élèves, qui lui doivent une



Rois des cieux, les chasseurs anglais "Spitfire", armés de huit mitrailleuses et pouvant filer à plus de 400 milles à l'heure, se sont montrés supérieurs aux appareils allemands et italiens. La production des "Spitfire" s'est grandement ac-

celérée depuis que Lord Beaverbrook a pris la direction de l'aviation en Grande-Bretagne.

Voici des appareils nouvellement parachévés qui attendent leur envolée d'essai.

large part, de leurs succès. Neuf élèves se sont présentés au certificat.

Tombola à La Baie Missisquoi

Voici par ordre le compte-rendu:

Mlle Fleurette Gamache	90.3%
M. Gaétan Drogue	84.4%
M. Paul Gagnon	79.2%
M. Adrien Gamache	78.4%
Mlle Germaine Camache	76.4%
M. Gilles Paquette	76. %
Mlle Jeannine Gervais	73.5%
Mlle Madeleine Leroux	73 %
Mlle Thérèse Gagnon	66.2%

Nous félicitons ces élèves ainsi que leurs institutrices, pour les succès obtenus.

—Mlle Marie Morisseau, de St-Jean, passe une huitaine chez sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Joseph Gagnon.

Theâtre Capitol

Saint-Jean, Qué.

MARDI - MERCREDI - JEUDI

22 - 23 - 24 JUILLET

N'oubliez pas que c'est durant ces trois jours que vous aurez la chance de voir au prix régulier, la vue si longtemps attendue.

Laughs...
that will be heard around the world!

Charlie Chaplin
in his new comedy

The Great
DICTATOR

Produced, written and directed by
CHARLIE CHAPLIN

with PAULETTE GODDARD

JACK OAKIE • HENRY DANIELL

REGINALD GARDINER • BILLY GILBERT

MAURICE MOSCOVICH

Released thru United Artists



aussi

NOUVELLES DU JOUR - CARTOON

L'ASSURANCE-CHOMAGE

(Suite de la 11ère page)

— "C'est vrai; mais pourquoi avoir mis l'Assurance-chômage obligatoire ?—

Parce que l'homme a la réputation de ne pas être aussi prévoyant qu'il le devrait. D'ailleurs, ici, il n'y avait pas à jouer. Si l'incendie est un risque individuel, le chômage est un risque collectif, qui frappe la société tout entière. Ce qui implique aussitôt, que vous êtes parfaitement libre, comme individu, de vous assurer ou non contre l'incendie; mais que devant un risque collectif, il fallait une assurance collective.

En matière de chômage, en effet, il y a ce grand principe social, que toutes les branches de l'activité humaine sont solidaires les unes des autres. Je suppose, par exemple, que les ouvriers actuellement employés aux munitions de guerre deviennent en chômage: leur pouvoir d'achat est automatiquement réduit à rien. Ne pouvant plus s'habiller, ni se chauffer, les industries du textile et de la chaussure ralentissent, renvoient des employés, qui deviennent eux aussi chômeurs, et ainsi de suite. La chaîne va s'allongeant toujours, et les cultivateurs en viennent à ne plus trouver à vendre leurs produits aux gens de la ville qui n'ont plus le sou. Et nous rééditons la crise économique de 1930.

En assurant tout le monde, le pays devient en mesure d'affronter la période de réajustement qui suivra certainement la fin de la guerre actuelle; il se met en état de "voir venir", comme l'on dit. Même sans travail, l'ancien employé devenu chômeur recevra une allocation qui lui permettra de vivre temporairement, et en même temps, de faire vivre les autres, puisque les prestations versées à chaque chômeur auront conservé le pouvoir d'achat de chacun. Petit à petit, le réajustement économique s'opérera et l'on n'aura pas connu les bas-fonds du marasme d'il y a 10 ans.

On semble, en certains milieux, avoir une peur bleue des bureaux de placement prévus par l'Assurance-chômage. Comme si l'on devait soutenir qu'il est mieux de faire vivre les gens à ne rien faire, plutôt que de chercher à les placer; leur faire produire quelque chose, et de la sorte, faire leur part dans le

"Québec a fait son devoir pour l'Université", dit l'hon. Godbout

"Le gouvernement du Québec a fait son devoir pour faciliter l'enseignement, en venant en aide à l'Université de Montréal. A la dernière session, nous avons octroyé \$2,500,000 pour le parachèvement de l'immeuble de l'Université sur la montagne. Nous avons octroyé \$800,000 pour l'achat des immeubles de la rue St-Denis".

C'est ce que déclarait le premier ministre de la province, l'hon. Adélard Godbout, qui ajoutait: "En outre, la province a consenti un octroi de \$375,000 par an pendant dix ans pour aider à subvenir à l'enseignement donné par cette université. Ai-je besoin d'en dire plus pour démontrer que le gouvernement que je dirige a la volonté bien arrêtée de faire sa part dans le développement de l'enseignement dans notre province?"

"Soucieux", dit-il, "d'assurer à la population de la province de Québec une administration aussi avantageuse pour les individus que pour la collectivité, le gouvernement que je dirige a voulu imprimer à la politique générale de la province une orientation conforme de l'heure".

"Parmi les quelque cent projets de loi adoptés par l'Assemblée législative et le Conseil législatif, il en est qui touchent, en effet, à tous

les domaines de l'administration publique, a dit l'hon. M. Godbout. Les nouvelles lois relatives à l'enseignement, à l'éducation, celles qui portent sur la surveillance et le contrôle des écoles professionnelles, garantissant le parachèvement de l'Université de Montréal et du collège classique de Saint-Jean, ne sont pas les moindres.

"Notre volonté d'améliorer la vie intellectuelle de notre peuple s'est encore manifestée par des lois comme celles qui portent sur les pouvoirs du surintendant de l'Instruction Publique et sur la création d'un conseil supérieur de l'enseignement technique. "Par ces mesures, nous avons voulu montrer que le gouvernement actuel entend collaborer le plus efficacement possible à la préparation intellectuelle des générations qui montent. Pour que les jeunes exercent un jour l'influence prépondérante que la province de Québec a le droit d'attendre d'eux, il faut constituer d'abord des intelligences saines, bien développées, des caractères solides, des esprits avisés. Il faut que nous nous imposions partout, devant le pays, par nos connaissances et notre énergie. Nous voulons que nos éducateurs trouvent les moyens matériels de poursuivre leur oeuvre".

tour de roue du réajustement de tout le monde.

N'ayons crainte que nos chômeurs puissent être éparpillés au petit bonheur d'un bout à l'autre du pays. Chaque province, chaque région aura bien assez des siens à caser, sans que l'on aille enchevêtrer la situation par des déplacements intempestifs. Le but de l'Assurance-chômage est précisément de mettre de l'ordre dans la vie économique de l'après-guerre; il y a donc tout lieu de croire que l'on n'ira pas courir après les procédés qui les compliqueraient.

Fait curieux à remarquer,—les patrons, qui ont à payer beaucoup plus que leurs employés, et qui ne retireront absolument rien en versements, n'ont qu'à se montrer satisfaits de cette mesure hautement sociale.

C'est que, sachant parfaitement tout ce que le chômage peut leur faire perdre, à eux qui ont consa-

cré des milliers ou des millions de dollars dans leurs usines, ils préfèrent sacrifier un peu chaque semaine, pour être sûrs que l'usine tiendra le coup de la crise qui suivra le conflit.

Ayant par profession plus frotté avec les affaires et l'industrie, les patrons sont généralement en mesure de se dire que si Ottawa,—(et non pas Québec, comme on le répète parfois dans certaines parloteries de prétendue politique)—si Ottawa a imité l'exemple de nombreux autres pays dans le monde, après avoir obtenu l'assentiment des neuf provinces, ce doit être parce que ces gens-là savaient ce qu'ils faisaient.

Voilà pourquoi, un groupe important d'industriels déclaraient récemment que—"nous avons failli perdre la guerre parce que nous avions été trop mous pour la préparer en temps de paix; mais il ne sera pas dit que nous aurons perdu la paix qui suivra, en ne la préparant pas, cette fois, pendant la guerre".—

Jean FREDERICK.

Tribune Libre

M. L. O. Perrier.

Permettez-moi par la voix de votre journal, de remercier, les deux personnes qui se sont dévouées pour moi, vendredi dernier, lorsque j'ai été renversé sur le pont Gouin, par un camion chargé de petits pois verts.

Ma bicyclette fut mise hors d'usage et c'est extraordinaire que je sois sorti indemne de cette aventure.

Je n'avais pas eu le temps de prendre le numéro du camion, mais grâce à M. Ernest Mombieu qui pourchassa le camion au risque de se faire heurter lui-même parvint à prendre le numéro de la licence et à appeler un constable. M. La-chance fit acte de promptitude pour répondre à l'appel et s'enquit des faits, et fit les démarches nécessaires et régla toute l'affaire à l'amiable pour moi, et pour le chauffeur du camion. Seulement je lui suggère pour l'avenir "La Prudence".

M. Perrier, je vous remercie pour l'hospitalité de vos colonnes et me souscris,

W. G. GOYETTE,
32 Richelieu,
Iberville.

Rien sur la terre n'est bon, tendre et dévoué, et en même temps pur et opposé au mal comme les saints. Ils passent, immaculés, au milieu des souillures qu'ils purifient. Leur horreur de tout ce qui est faux, de tout ce qui est mal, est extrême, jusque-là qu'ils sont toujours dans la disposition de plutôt mourir que de consentir délibérément à la moindre faute.

—SAUVE.

IL N'Y EN A PAS D'AUTRES COMME LUI!!

LE PNEU CHAMPION Firestone



Pneus Firestone à Bas Prix
En plus du fameux pneu nouveau Champion, le vendeur Firestone a trois autres pneus à bas prix
Grande Vitesse — Standard et Sentinel
Peu importe le prix que vous voulez payer pour un pneu, allez voir votre marchand Firestone le plus rapproché et voyez les occasions qui vous feront économiser.

A.-E. GREGOIRE
149 Champlain St-Jean
Tél. 2590

A partir de la plus petite fibre au sensationnel nouveau Gear Grip Tread, tout dans ce fameux Firestone Champion est nouveau et différent. Il donne entièrement un nouveau standard de sûreté et assure un plus long milage, parce qu'il est le résultat d'une expérience d'un quart de siècle de Firestone pour construire des pneus propices aux pistes de courses.

Voici quelques-unes des particularités que vous avez avec les pneus Firestone Champion: une résistance-sécurité avec le nouveau procédé du gommage des cordes; 27% de plus grande force entre la semelle et le corps; 35% de plus grande protection contre les éclatements; nouvelle semelle d'engrenage avec mille petites pointes pour arrêts plus rapides; une semelle qui donne 11% de plus, de milage non dérapant.

Non seulement le Firestone Champion est un triomphe dans la super value, mais avec toutes ses garanties et ses améliorations, il ne coûte pas un sou de plus, que les pneus ordinaires.

Faites équiper votre auto avec des Firestone en voyant votre marchand le plus rapproché aujourd'hui.

VIE,
FEU,
AUTOMOBILE

Tel: 3690

POUR VOS
ASSURANCES GENERALES

HONORE MEUNIER

112 Richelieu, Edifice Lasnier & Galipeau, St-Jean

Lesieur & Frère

DIRECTEURS
DE FUNERAILLES

Ambulance - Salon Mortuaire

Téléphone: JOUR 2414
LA NUIT: 2900
2262



Pour informations: s'adresser

à l'Association des Jeunes Hommes d'Affaires.
6 PLACE DU MARCHE, SAINT-JEAN, P. Q.

Chronique Colombienne



Le Conseil 1145 a tenu mercredi soir dernier, 9 juillet, sa dernière assemblée de l'année colombienne. Suivant la coutume, la série des réunions régulières reprendra avec le troisième mercredi du mois d'août. Cela ne signifie pas cependant, que toute activité sera suspendue durant la canicule. Loin de là, les salles restent ouvertes, la spacieuse véranda accueille chaque soir nombre de membres et le comité d'initiative organise pique-nique et croisière.

Pique-nique annuel—

La fête champêtre annuelle est déjà chose du passé. Elle a remporté un succès sans précédent, on estime à plus de sept cents le nombre de chevaliers et leurs amis qui se sont rendus à la plage Champlain dont le frère J. F. Payette est le propriétaire. Grâce à une organisation très au point, le programme de la journée qui comprenait courses, jeux divers et attractions a été suivi à la lettre. Félicitations bien méritées au Grand Chevalier Roméo Alexandre et aux membres de l'exécutif. Parmi ces derniers mentionnons tout particulièrement le nouvel intendant Elzéar Lacombe, MM. L. Daunais et A. Brouillette qui étaient les responsables de l'organisation. Nous publions la semaine prochaine la liste des prix et les noms des gagnants.

Un beau geste—

Continuant son œuvre d'action catholique et fort des beaux succès remportés l'an dernier dans sa

campagne contre le blasphème, le Conseil 1145 a posé à son assemblée du 9 juillet un acte qui l'honore et dont bénéficiera tout le public de notre ville.

On apprendra, en effet, avec plaisir que les conférences dominicales du R. P. L. Gauthier, C. S. V. qui ont remporté tant de succès l'hiver dernier à la Centrale Catholique, se continueront l'hiver prochain sous les auspices des Chevaliers de Colomb. C'est le plus beau service social que pouvait rendre le Conseil 1145 à ses 600 membres et à toute la population.

A l'honneur—

Le Conseil Suprême de l'Ordre vient de citer à l'honneur le Conseil 1145 qui a remporté pour la deuxième fois depuis son existence le certificat de membre du "Club des Cent" pour avoir recruté au cours de l'année, 109 nouveaux chevaliers. Notons que sur les 970 conseils de l'Amérique, 42 seulement ont mérité cet honneur.

Croisière—

La croisière au Cap de la Madeleine à bord du Vapeur "Richelieu" a été fixée au dimanche, 3 août prochain. Le départ du bateau se fera à 10 h. A. M. Les autobus Boulais quitteront St-Jean à 8.30 h. A. M. pour se rendre au port. Le nombre de billets étant tout nécessairement limité, on fera bien de faire sa réservation le plus tôt possible en communiquant avec M. E. Lacombe, tel: 929 ou avec tout membre de l'exécutif.

B. BEDARD.

Au Conseil de Ville

Mercredi le 9 courant, eut lieu l'assemblée du Conseil de Ville, assemblée ajournée du 7 courant, sous la présidence de Son Honneur le Maire Fortin. Tous les échevins étaient présents.

La question principale à l'étude fut celle de l'impôt de la taxe foncière; après discussion, le taux fut fixé à \$1.50 pour cent, soit le même que celui de l'an dernier; le rôle de l'année démontre une évaluation de \$15,600,325.; de ce montant il faut déduire \$4,500.00. de propriétés non imposables.

—Le Conseil en est venu à cette décision parce que la ville a des dépenses supplémentaires et des travaux urgents qui s'imposent.

Coût des appareils à feu, boyaux à incendies, assurance-chômage; quote-part pour la pension de vieillesse; élargissement de la rue Jacques-Cartier; trottoirs à réparer sur toutes les rues de la Ville; trottoirs nouveaux à St-Edmond, près de l'école et un autre temporaire devant conduire jusqu'au Collège; achat d'un terrain pour le nouveau dépôt au coût de \$2,100; kiosque sur le terrain de jeux à Notre-Dame; réparation des trottoirs au Pont Gouin, etc. etc.

—Les taxes de l'eau et des locataires sont restées les mêmes pour cette année, mais cependant le Conseil a convenu qu'il faudrait faire des modifications dans un avenir rapproché.

—M. le secrétaire demande au nom de l'Association Ouvrière qui adressait une lettre au Conseil, il y a 15 jours, la permission de tenir des fêtes champêtres à l'arrière de l'Hôtel-de-Ville, au cours du mois d'août; accordé.

—Le président du comité feu et police est autorisé à faire l'achat de

1,000 pieds de boyaux, avant l'augmentation du prix d'achat.

—On autorise le président du comité à faire peindre le petit camion G. M. C. de la même nuance que les deux nouveaux, aussi à faire inscrire le mot "Police" sur l'auto des policiers.

—M. Eugène Papineau soumet à l'attention du Conseil un projet pour l'ouverture de nouvelle rue à Saint-Edmond, y compris la tuyauterie pour égout et aqueduc. Le Conseil semble disposer à procéder aux travaux de l'ouverture de rues, prochainement.

La séance est levée.

Jeune homme de chez-Nous parti servir comme pilote en Angleterre

Un jeune homme de la région, M. Fabien Sansoucy, autrefois de St-Césaire, ira renforcer le contingent de nos aviateurs canadiens, qui font actuellement la vie dure aux nazis.

M. Sansoucy est en effet parti, dimanche dernier, pour Halifax, où il s'embarquera pour l'Angleterre.

Devenu récemment pilote, après plusieurs mois d'études, d'abord à St-Thomas, Ontario, puis à Calgary, Alberta, M. Sansoucy a passé ses dix jours de permission chez sa soeur, Mme Sarto Charbonneau, de Saint-Grégoire, où il a pu souhaiter un dernier bonjour à ses parents et à ses amis, avant d'aller servir comme pilote à bord d'un bombardier ou d'un avion de chasse, dans l'aviation militaire canadienne en Angleterre.

Nos meilleurs vœux accompagnent M. Sansoucy pendant la traversée aussi tout au long de l'héroïque carrière qu'il a choisie.

L'honorable Hector Perrier parle des institutrices rurales

"Il importe avant tout de donner aux enfants de nos campagnes une instruction appropriée au milieu où ils seront appelés à vivre", a dit, dimanche dernier, le secrétaire de la province, l'honorable Hector Perrier, aux 400 institutrices rurales réunies pour la séance de clôture de leur 5e congrès annuel, dans la salle du collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

L'honorable Perrier a vanté la profession de l'institutrice rurale, "humble métier rempli de difficultés mais aussi de mérites". Il a loué le rôle éminentement fécond de l'institutrice du rang et il a fait appel à toutes les classes de la société pour qu'elles se rendent compte du travail accompli par la petite institutrice de nos campagnes.

Le ministre a déclaré aussi que trop de parents encore négligent l'éducation et l'instruction de leurs enfants et qu'il est grand temps d'y voir.

L'éducation familiale doit être à la base de tout, dit l'honorable Perrier qui a demandé aux parents de donner à leurs enfants cette première éducation, ce qui permettra ensuite à l'institutrice de travailler dans de meilleures conditions.

M. Perrier a demandé aux institutrices de dégager et d'éveiller la personnalité des enfants confiés à leurs soins. La tâche de l'éducateur, dit le ministre, n'est pas de remplir des cerveaux mais d'éveiller les intelligences.

Il a demandé aux commissions scolaires de collaborer plus étroitement avec les institutrices et il a déclaré qu'il y a des lacunes sensibles dans ce domaine.

M. Perrier, faisant l'éloge de son chef, l'honorable M. Godbout, a déclaré que c'est à la maison et à la petite école du rang que le chef du gouvernement doit ses premiers succès. "Quelle grande satisfaction pour une brave institutrice de nos campagnes, quand elle voit plus tard un de ses élèves s'élever ou réussir dans le monde!"

Le ministre, en terminant, a promis aux institutrices rurales de voir à ce que leur situation matérielle s'améliore. Il a déclaré qu'il faut maintenant, que les commissions scolaires, comme tous ceux qui sont chargés de l'enseignement, comprennent le travail et l'abnégation des institutrices de chez nous, particulièrement des institutrices rurales, et voient à améliorer leur sort.

Le congrès, qui durait depuis le jeudi précédent, s'est terminé par l'allocution de Mlle Laure Gaudreault, présidente générale. Le congrès de l'an prochain aura lieu à Saint-Hyacinthe.

M. Mathias Choquette réélu Président de la Commission Scolaire

Comme le veut l'usage, le 1er lundi après les élections des commissaires, il y a réunion pour nommer le président; cette assemblée eût donc lieu lundi le 14 courant. M. Mathias Choquette, fut de nouveau réélu président, à l'unanimité. Nos sincères félicitations.

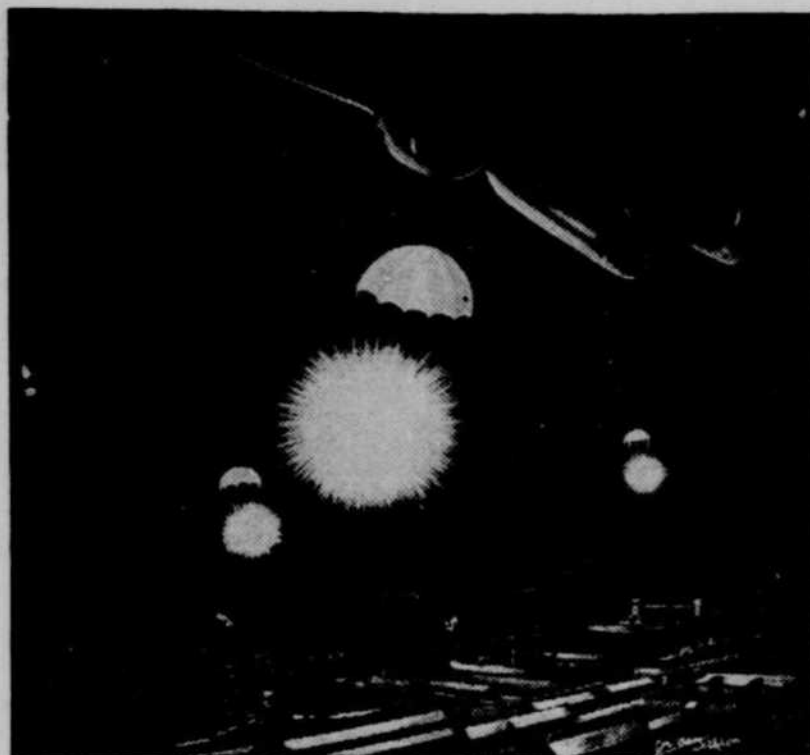
Terre à Vendre

Environ 110 arpents dont 15 en bois, terre à jardinage, bâtisses en très bon ordre, avec animaux et roulant, ainsi que la récolte; située à 1 mille de l'église, au Mont St-Grégoire. Eau courante à la chaumière à la maison et bâtiments ainsi que l'électricité partout. Le lait vendu à l'année à une laiterie à Saint-Jean. Belle opportunité. Crédit agricole.

L.-P. Granger,
169 Bouthillier, Cité.

De la paix à la guerre

La chimie au service des signaux de guerre



Par C. P. C. Downman,
directeur de L'Ovale C-I-L.

C'EST la nuit. Un avion de combat revient à sa base. Arbres, bâtisses, champs et pâturages, tout se fond dans le noir. Tout en bas, des oreilles perçoivent peut-être le vrombissement de son moteur, le distinguent peut-être de celui d'un avion ennemi. Cependant, comment l'équipe de terre est-elle certaine qu'il ne s'agit pas d'un appareil capturé et piloté par l'ennemi? La radio? On ne peut s'y fier en temps de guerre, car il est facile de déterminer la provenance d'un signal d'appel. Pourtant, le pilote et l'équipe de terre doivent échanger certains renseignements essentiels avant que l'atterrissage puisse être sûr: le terrain est-il libre? l'atterrissage est-il urgent? le pilote a-t-il assez d'essence pour retarder un peu la manœuvre? le terrain n'est-il pas tombé aux mains de l'ennemi en l'absence du pilote?

L'un des hommes de l'appareil place une espèce de cartouche géante dans un pistolet spécial. Il en sort une fusée. Celle-ci ne s'allume qu'à distance, afin de ne pas révéler la position exacte de l'avion à l'appareil ennemi qui, d'ailleurs, se trouverait dans les parages. La couleur de l'artifice éclairant transmet un message. Cette couleur peut varier à l'infini. La fusée peut aussi arborer plusieurs couleurs en succession. Le jour, des bouffées de fumée blanche ou brune remplacent les boules de feu. Conformément au code du jour, la couleur renseigne l'équipe de terre sur le cas de l'avion et celle-ci répond au pilote par le même moyen.

Des ingrédients chimiques déterminent la couleur des fusées. Toute impureté, dans les ingrédients chimiques de la poudre, peut modifier cette couleur. Une cartouche mal étiquetée peut transmettre un faux signal, qui entraînera la perte d'un avion et de son équipage, d'une escadrille, d'une flotte ou d'un régiment, car les signaux lumineux s'emploient dans toutes les divisions de l'armée. Selon la couleur d'une fusée, un régiment peut retraiter ou se porter à l'assaut; une flotte peut gagner ou perdre un engagement; une escadrille d'aviateurs peut vivre ou mourir. Telles sont l'importance et la responsabilité de la pyrotechnie en guerre.

Les fusées de signalisation ne sont cependant qu'une partie de la production pyrotechnique nécessaire en temps de guerre. Les fusées à parachute ont parfois égale im-

portance, surtout dans le cas d'un atterrissage forcé. Elles servent aussi à éclairer les cibles à bombarder et à étudier, la nuit, le terrain ennemi. L'intensité de leur éclairage varie entre un demi-million et un million et demi de chandelles. Dans le cas d'un atterrissage forcé, non seulement les fusées doivent-elles donner un éclairage suffisant mais encore cet éclairage doit-il durer au moins trois minutes.

La fusée à parachute est un cylindre d'environ un pied et demi de long, d'un diamètre approximatif de quatre pouces. Ce cylindre est rempli de poudre et d'ingrédients chimiques qui ont été mélangés avec un soin extrême, pour assurer une couleur, un éclat et une durée appropriés, et qui ont subi une pression hydraulique d'environ 70,000 livres. Pour obtenir une fusée uniforme, on ne comprime qu'un peu du mélange à la fois. Un récipient métallique est soudé à un bout de la fusée insérée dans un étui de métal. Dans ce récipient se trouve scellé un parachute qui a été confectionné et plié avec autant de soin que ceux des aviateurs. On applique enfin une peinture spéciale comme protection contre les dures conditions de la guerre.

Les feux de signalisation se préparent de façon presque identique. Ils sont munis d'une douille de cuivre et d'un percuteur, comme une cartouche de fusil; ils sont chargés, environ une douzaine à la fois, avec une poudre comprimée assurant la couleur voulue; ils sont ensuite peints par bandes et étiquetés selon leur couleur et, enfin, trempés dans un vernis clair à cartouches qui les protègera.

Une fusée à parachute tombe d'abord sans s'allumer pour ne pas révéler la position de l'avion; puis le parachute s'ouvre, tirant de ce fait une gâchette qui allume la fusée. Ces dispositifs sont simples et ingénieux; ils doivent être aménagés avec soin et compétence.

Une autre sorte de fusée sert à la photographie aérienne. Celle-ci n'a pas de parachute et explose à quelque distance de l'avion. Elle ne donne qu'un seul éclair, d'une force de dix millions de chandelles.

La prochaine fois que vous assisterez à un feu d'artifice, dites-vous donc que la pyrotechnie est une science véritable qui, en temps de guerre, sauve bien des vies. Voilà un cas où le chimiste et le fabricant de pièces pyrotechniques travaillent de concert au triomphe de nos armes.

ABONNEZ-VOUS AU "CANADA-FRANÇAIS"

**En foule, au TERRAIN de l'HOTEL-DE-VILLE, prendre part aux FETES CHAMPETRES,
au profit de l'ORPHELINAT SAINTE-THERESE DE l'ENFANT-JESUS**

**Les Dames Patronnesses méritent votre encouragement pour leur généreuse initiative et nos petits orphelins, votre appui,
dans leur triste sort, qui les prive de tout ce qu'il y a de plus cher au monde.**

BINGO - ATTRACTIONS - MUSIQUE - RESTAURANT

Placez des valeurs à la Banque Céleste, ce sont les seules que vous retrouverez pour le bonheur de votre éternité.